

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministre de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane-Mira Bejaia

Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire

Présenté pour l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Sujet de recherche :

**Plurilinguisme algérien : entre compétition de langues, arabisation et enjeux
interculturels et identitaires. Cas des Etudiants de l'Université de Bejaia.**

Préparé par
BEDAD Akli

Sous la direction de :
D^{er} HADDAD Mouhand

2012/2013

Remerciements

Mes premiers mots irons à mon directeur de recherche monsieur HADDAD Mouhand.

Monsieur je vous remercie pour le regard toujours pertinent et novateur que vous avez porté sur mon travail, pour la rigueur que vous lui avez insufflé, pour la solidité théorique et méthodologique que vous avez su faire germer. Je tiens également à vous remercier pour votre précieux soutien et pour la compréhension dont vous aviez fait preuve à mon égard. Enfin, un grand merci pour l'immense motivation que vous avez su générer en moi et aussi pour la grande confiance que vous avez placée en moi durant la réalisation de ce travail.

Je tiens également à remercier tous le personnel et les enseignants du département de Lettre et Langue Française de l'université de Bejaia, en particulier les enseignants dont j'ai eu l'honneur de suivre les enseignements. Car, ils ont su assurer la qualité d'encadrement et le sérieux qui caractérisent ma formation. Cela à travers leurs compétences, leur disponibilité, leurs encouragements, ainsi que leur travail et leur sérieux.

Ensuite, je remercie les membres du jury qui ont eue la patience de lire mon travail et aussi de juger de sa qualité et de sa pertinence.

En outre, je remercie particulièrement ma famille pour son soutien indéfectible dans tout ce que j'entreprends. A mes deux petites sœurs et mon petit frère j'exprime toute mon affection, à mon père je témoigne de mon plus grand respect et en fin, à ma mère en plus de mon affection immense je lui souhaite surtout un bon et un définitif rétablissement.

Comme je remercie chaleureusement l'ensemble de mes camarades et amis, qui m'ont toujours encouragé et grâce auxquels ce travail s'est enrichi d'une saveur amicale, sans laquelle il n'aurait pas aujourd'hui la même valeur à mes yeux.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont eu la gentillesse de participer à mon enquête. Leur curiosité et leur disponibilité demeurent à la base de ce travail de recherche, et sans eux rien n'aurait été possible.

Sommaire

Introduction	07
Partie I : Cadre théorique.....	17
Chapitre I : Aspect définitionnel	18
1- Contact de langues.....	19
2- Le statut linguistique.....	23
3- L’imaginaire linguistique.....	25
4- Influence des paramètres extralinguistiques sur les représentations et par conséquent sur les attitudes	32
5- Le discours épilinguistique.....	32
6- L’insécurité linguistique	33
7- Politique linguistique.....	35
8- Culture et interculturalité.....	37
9- Identité et langue	44
Chapitre II : Description sociolinguistique de l’Algérie	48
1- Aperçu historique.....	49
2- La situation sociolinguistique de l’Algérie.....	50
3- Le processus d’arabisation.....	57
Partie II : Aspects analytique.....	61
Chapitre I : Considérations méthodologiques.....	62
1- L’enquête en sociolinguistique.....	63
2- Notre enquête et corpus.....	64
3- L’échantillonnage	66
4- Notre méthode d’échantillonnage	68
5- Les méthodes de recueil des représentations.....	68
6- Présentation de l’outil d’investigati.....	71
Chapitre II : résultats et analyse.....	78
1- Présentation et description de l’échantillon	79
2- Analyse des données	81
2-1- Les Représentions linguistiques.....	81
2-2- Les attitudes linguistiques.....	95
2-3-Le sentiment d’insécurité linguistique	100
2-4- La politique d’arabisation	103
2-5-La perception de la diversité culturelle et identitaire et la construction identitaire des enquêtés	106

Conclusion.....	120
Bibliographie.....	126
Annexes	132
Table des matières.....	133

Liste des tableaux

Tableau 01: Répartition des informateurs selon l'âge.....	79
Tableau 02 : présentation des langues maternelles de nos enquêtés.....	80
Tableau n°03 : point de vue des étudiants vis-à-vis de l'arabe classique.....	81
Tableau n°6 : point de vue des étudiants vis-à-vis du berbère.....	83
Tableau n° 7 : Association des langues à des termes proposés.....	85
Tableau n°8 : attitudes linguistique de nos enquêtés.....	87
Tableau n°9 : sentiment de sécurité ou d'insécurité envers la langue de formation.....	90
Tableau n°10 : Attitudes vis-à-vis de la politique d'arabisation.	95
Tableau n° 11 : la perception de la diversité culturelle et identitaire.....	101
Tableau n°12 : La perception des différentes cultures existantes en Algérie.....	104
Tableau n°13 : Le rôle de la langue maternelle dans la construction identitaire.....	107

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Répartition des informateurs selon l'âge.....	79
Graphique n°02 : présentation des langues maternelles de nos enquêtés.....	80
Graphique n° 03 : Représentations de l'arabe classique selon la langue de formation.....	83
Graphique n° 04 : Représentations de l'arabe dialectal selon la langue de formation.....	85
Graphique n°5 : Représentations du français selon la langue de formation.....	87
Graphique n° 6 : Représentations du berbère selon la langue de formation.....	89
Graphique n°7 : Association des langues à des termes proposés.....	93
Graphique n°8 : langues pratiquées au quotidien par nos enquêtés.....	96
Graphique n°9 : langue de lecture des enquêtés.....	97
Graphique n°10 : Langues des médias.....	98
Graphique n°11 : le choix de la langue de formation.....	102
Graphique n°12 : Lequel du français ou de l'arabe est essentiel pour la vie professionnelle.....	103

Graphique n°13 : point de vue vis-à-vis de la politique d'arabisation.....	105
Graphique n°14 : La politique d'arabisation signifie-t-elle le refus des autres langues.....	106
Graphique n° 15 : point de vue vis-à-vis des langues étrangères.....	108
Graphique n°16 : La perception de la diversité culturelle.....	109
Graphique n°17 : la reconnaissance de la diversité identitaire.....	110
Graphique n°18 : la perception des différentes cultures.....	114
Graphique n° 19 : la langue maternelle joue-t-elle un rôle dans la construction identitaire.....	117
Graphique n° 20 : l'utilisation d'une autre langue peut-elle influencer négativement notre identité ?.....	118

Liste des figures

Figure n°1 : La mise en discours épilinguistique.....	33
Figure n°2 : perception du phénomène interculturel par les enquêtés.....	115

Introduction

Présentation du sujet

En Algérie, la coexistence de plusieurs langues et de plusieurs cultures est une réalité incontestable. Cette richesse fait d'elle un terrain favorable pour toute étude qui porte sur le plurilinguisme et les enjeux interculturels qui en découlent. En effet, le marché linguistique algérien a subi et continue de subir des changements importants qui sont le résultat de la coexistence de plusieurs langues : l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et le français (abstraction faite des critères de langue : nationale, officielle ou étrangère), ainsi que la présence de plusieurs cultures et identités.

Cet état de fait donne au locuteur algérien, à chaque fois qu'il est appelé à s'exprimer (à l'oral ou à l'écrit), la possibilité de choisir entre plusieurs langues, qui construisent son répertoire linguistique.

Chacune de ces langues lui permet de se positionner dans un réseau socioculturel et identitaire précis. Car si l'on considère que la langue est un objet social, ce qui représente le postulat de la sociolinguistique, on doit forcément prendre en compte le fait que, comme tout objet social, la langue constitue une composante d'un espace socioculturel et identitaire construit, reconstruit et particulièrement négocié par les acteurs sociaux et dans lequel ils se reconnaissent. C'est également à travers cet élément linguistique, comme Michèle TRIBALAT le signale, que la culture de cette espace peut se transmettre et pérenniser, car la langue est un « *facteur de transmission culturelle essentiel* »¹.

Par conséquent, les liens qui s'établissent entre les langues et les locuteurs, ici donc le locuteur Algérien, ne se construisent pas seulement à partir des usages linguistiques, mais également par l'entremise de regards qui sont posés sur ces langues. C'est donc en grande partie la langue, et la façon dont les locuteurs la font exister et se la représente, qui déterminent les frontières constitutives d'un ensemble d'interrelations socioculturelles et identitaires formant une communauté. Pour reprendre G. GRANDGUILLAUME, nous dirons que « *le parler d'un individu permet immédiatement de déterminer le groupe auquel il appartient* »².

¹ M. TRIBALAT, P. SIMON et B. RIANDEY, « *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France* », La Découverte / INED, Paris, 1996, p. 34.

² G. GRANDGUILLAUME, « *douleur et intervention, du politique en Algérie* », Ed Démosthène, Cean, 1989, p 11.

Introduction

Cette importance qu'a la langue, comme objet social déterminant, fait que la diversité linguistique et culturelle, qui caractérise le paysage algérien, n'est pas vécue de la même manière par tous les locuteurs algériens et cette coexistence n'est pas toujours pacifique. Au contraire, l'Algérie est devenue un terrain de conflits linguistiques, culturels et identitaires, où chaque communauté essaye d'affirmer ses spécificités linguistiques et culturelles et où les Algériens portent des regards différents sur ces langues et les cultures qu'elles véhiculent. Car, comme nous le savons, le rapport entre les langues et les locuteurs n'est pas neutre. Il ya dans la société ce que nous pourrions appeler des regards sur les langues, des images de langues et se sont ces derniers éléments qui contribuent à l'instauration de ce qui est communément nommé les « normes ». Ces normes, qui sont engendrées par plusieurs critères, peuvent être partagées par tous où au contraire être différenciées, et c'est justement ces différences qui dessinent ces frontières constitutives dont nous avons parlé plus haut. Dans cette perspective, Khaoula TALEB IBRAHIMI, affirme que « *dans un pays comme l'Algérie où les langues sont investies de statuts différents selon la dichotomie langue versus dialecte, les locuteurs algériens construisent un ensemble d'images qu'ils associent aux différents langues présentes dans leur environnement* »³.

De cette citation on relève également un terme très important qui est celui de « statuts » car ce terme nous renseigne sur le fait que les compétitions linguistiques, qui caractérisent le paysage algérien, ne se vivent pas seulement sur le terrain (gestion in vivo)⁴, mais les officiels algériens se sont impliqués dans ce processus (gestion in vitro)⁵. Cela en favorisant l'arabe classique au détriment des autres langues d'Algérie (le français et le berbère) en leur attribuant des statuts différents qui visent, entre autres, à limiter leurs portées sociales.

L'un des exemples les plus importants de cette gestion in vitro, est la promotion de la politique d'arabisation. Cette dernière consiste en la substitution des différentes langues présentes sur le terrain par l'arabe classique et l'imposition de cette dernière comme langue nationale et officielle. Cela à travers des décisions politiques implicites ou explicites qui lui donne une légitimité absolue. Dans ce sens, M. Haddad affirme que « *Cette politique linguistique assume pleinement son objectif consistant en la consécration d'une seule langue,*

³ - D'après les résultats des travaux effectués par Kh. TALEB IBRAHIMI : «_Les Algérien (s) et leur (s) langues : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne », Ed El Hikma, Alger, 1995.

⁴ Ce sont les usages des langues qui font face au plurilinguisme et qui le gère.

⁵ C'est le politique qui prend en charge le plurilinguisme par des décisions politiques.

Introduction

la langue arabe. Celle-ci est jugée seule apte à opérer sur tous les plans, à occuper toutes les fonctions. »⁶.

Ainsi, l'Etat algérien, en adoptant une position *monolingue et monoculturelle*⁷, se détache de la réalité. Car l'Algérie est profondément plurilingue et multiculturelle et cette politique obéit à des considérations strictement extralinguistiques. G. GRANDGUILLAUME affirme à ce propos que « *la mise en œuvre de la politique linguistique a principalement obéi à des considérations politiques* »⁸. Sans oublier que cette langue est étrangère et rejetée par la majorité des Algériens. Dans ce sens, TALEB EL EBRAHIMI affirme, en parlant de l'école algérienne, « *l'école algérienne doit viser à instituer en arabe, apprendre à penser en arabe. Mais le problème posé est que les algériens ignorent cette langue* »⁹. Cette démarche *arabisante* a créé des sentiments de rejet de la langue officielle et, par ricochet, de la culture véhiculée par cette langue. Plusieurs manifestations militantes en faveur de la sauvegarde des langues et culture autochtones, parfois violentes et sanglantes (Kabylie), ont eu lieu en Algérie. Car cette politique a touché pratiquement tous les secteurs de la vie publique et même parfois privée.

L'un des secteurs les plus touchés par cette démarche est le secteur de l'enseignement supérieur. Cela est dû au fait que, depuis plusieurs années¹⁰, on déplore l'imposition de l'arabe classique dans plusieurs universités, et de nombreuses filières ont été arabisées. Vue l'impotence du secteur de l'enseignement supérieur, notre travail porte justement sur ce dernier. Car l'université est censée, par sa vocation sociale et humaine, refléter les valeurs et les aspirations de tout un pays. Comme acteur socio-économique de premier plan, elle forme enseignants, cadres et chercheurs pour tous les secteurs d'activité. En plus des conséquences désastreuses qu'a cette politique sur les éléments identitaires et culturels des étudiants algériens, elle a conduit à la détérioration du niveau de nos universités et à la dépréciation du savoir et de la compétence.

La dépréciation du savoir et de la compétence induite par la transformation des universités fabrique de faux diplômes, voués à soutenir les élites au pouvoir, à déprécier aussi la compétence dans la société et dans le marché de l'emploi dominé par

⁶ M. HADDAD, « Monolinguisisme d'Etat et arabisation en Algérie. Place des langues et problématique identitaire dans les textes officiels algériens », Synergies Algérie n° 10 - 2010 pp. 275-288.

⁷ Monoculture = culture unique.

⁸ G. GRANDGUILLAUME, Préface, 1997.

⁹ Aménagement linguistique en Algérie, www.tflq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie-3_politique_ling_Htm.

¹⁰ Cela s'est précisé notamment à partir de 1991 avec l'annonce officielle par le ministre de l'enseignement de l'arabisation de l'université.

l'allégeance, la rente, l'enrichissement le plus rapide et par tous les moyens. Pourquoi alors faire semblant de persister à vouloir que les Algériens fassent des efforts pour apprendre les langues ?¹¹

Pour des raisons de méthodologie, notre étude ne portera pas sur tous les établissements universitaires algériens, mais elle cible une université en particulier, à savoir celle de Bejaia. En plus des raisons pratiques qui nous ont motivés à opter pour ce choix, s'ajoutent des motivations beaucoup plus objectives et scientifiques. En effet, cette université a connu une extension importante au niveau de ses infrastructures et plusieurs filières (médecine, architecture, interprétariat, sociologie,...) ont fait leur entrée. Cela a permis la venue de nombreux étudiants des différentes régions d'Algérie, et même de l'étranger pour y poursuivre leurs études.

Par conséquent, cette université est devenue un lieu de confrontation des langues et des cultures. Par ailleurs, se situant dans une région berbérophone, où l'activité militante en faveur du berbère et des libertés est fortement ancrée, l'université de Bejaia présente des caractéristiques sociolinguistiques et culturelles identitaires spécifiques. En effet, la politique linguistique menée en Algérie depuis l'indépendance, caractérisée par l'arabisation et le rejet des autres langues¹² du pays, n'a pas manqué d'éveiller, dans cette région, des sensibilités culturelles et identitaires, conduisant au rejet de la langue officielle et par la même occasion de la culture véhiculée par cette langue.

Objectifs et problématique

Notre étude, s'inscrivant dans le champ de la sociolinguistique, vise à décrire de quelle façon les étudiants de l'université de Bejaia vivent cette coexistence/concurrence de langues en Algérie et comment ils perçoivent les enjeux interculturels et identitaires qui en découlent. Nous aimerions nous interroger aussi sur les fonctions sociales qu'attribuent ces locuteurs à ces langues. Mais si, comme nous venons de l'annoncer, notre objectif d'étude est la compréhension des enjeux liés à la coexistence de plusieurs langues en Algérie, prises comme des phénomènes sociaux ayant d'une part, des fonctions communicatives et d'autre part, des

¹¹http://www.elwatan.com/entretien/abderrazak-dourari-la-politique-linguistique-a-inculque-la-haine-de-soi-29-09-2011-141508_121.php

¹² L'arabe dit « algérien », « populaire » ou « dialectal » et la langue amazighe ne sont pas enseignés à l'école. L'arabe classique, dit aussi « moderne », « standard », « littéraire » ou « académique » est la langue officielle de l'Algérie : article 3 de la constitution algérienne (1996).

Introduction

fonctions socioculturelles et identitaires *classifiantes*¹³, on ne peut pas faire l'impasse sur l'autre facette de ces langues, à savoir les représentations portant sur ces langues et les cultures qu'elles véhiculent et tout ce que ces représentations engendrent comme phénomènes, en particulier les attitudes linguistiques et la sécurité/insécurité linguistique.

Par conséquent, notre objectif sera, dans un premier temps, théorique. En d'autres termes, établir un constat d'une situation où ce phénomène de représentations linguistiques, pris dans sa réalisation concrète, influe sur les attitudes des locuteurs vis-à-vis des langues présentes en Algérie, d'où un état d'insécurité ou de sécurité linguistique. A ce niveau, il y aura donc lieu de s'interroger aussi sur l'impact de ces représentations sur la manière dont le locuteur algérien perçoit ce plurilinguisme et les différentes cultures qui en découlent.

Sur un plan plus pratique, nous viserons des objectifs analytiques et méthodologiques, en appliquant nos données théoriques sur une situation sociolinguistique précise. Cela à travers une étude comparative entre deux groupes de locuteurs qu'abrite l'université de Bejaia. D'un côté, les étudiants qui suivent leurs formations en langue française et d'un autre, ceux qui suivent leurs formations en langue arabe.

Cela nous mène donc à nous poser les questionnements suivants : quelles représentations linguistiques les étudiants de Bejaia se font des quatre langues existant dans le paysage linguistique algérien ? Et quelles sont les implications de ces représentations sur leurs attitudes vis-à-vis de ces langues et sur leur sentiment de sécurité et d'insécurité linguistique ?

Est-ce que ces représentations linguistiques et leurs implications diffèrent selon que nos enquêtés suivent leur formation en langue arabe ou en français ?

Aussi, est-ce-que leur langue de formation influence leur manière de vivre la politique d'arabisation menée par le gouvernement algérien ?

Les représentations linguistiques et les attitudes de ces étudiants vis-à-vis de ces langues influent-elles sur leur manière de concevoir la culture (la leur et celles des autres) selon qu'ils suivent leur formation en arabe ou en français ?

Comment ces locuteurs vivent-ils cette diversité linguistique, culturelle et identitaire ? Ceci toujours relativement à leur langue de formation.

¹³ En effet, chaque langue permet de classer et de renvoyer son locuteur dans un réseau socioculturel et identitaire bien précis.

Hypothèses

En guise de réponses préalables à ces questionnements ; nous avançons que :

Les étudiants de l'université de Bejaia ont des représentations linguistiques différentes vis-à-vis de chaque langue présente dans le paysage linguistique algérien. En effet nous estimons que, vu les caractéristiques (régionales, historiques, culturelles et identitaires) de notre échantillon, (caractéristiques que nous aborderons par la suite), nos enquêtés développeraient des représentations favorables et positives vis-à-vis du français, du kabyle et de l'arabe dialectal. Par contre, ce ne serait pas le cas pour l'arabe classique qui, pour notre part, serait sujet à des représentations négatives et hostiles. En outre, ces représentations conditionnent en grande partie leurs attitudes linguistiques et leur comportement langagier, car notre travail n'ignore pas le rapport de causalité qui lie les représentations des langues aux pratiques des mêmes langues, c'est-à-dire le recours à l'usage d'une langue est le produit de la perception que les sujets parlants ont de la langue en usage. L'importance des représentations linguistiques ne s'arrête pas seulement au niveau des attitudes, car ce sont elles qui interviennent également, consciemment ou inconsciemment, dans la construction du sentiment de sécurité/insécurité linguistique de nos enquêtés.

L'hypothèse qui suit conditionne en quelque sorte celles qui précèdent. Car nous avançons que le critère de pertinence sur lequel est articulé notre travail, à savoir la langue de formation de notre échantillon d'analyse, influence leurs représentations linguistiques et les implications de ces dernières. En effet, nous postulons que les étudiants qui suivent leur formation en arabe auraient des représentations plus ou moins négatives vis-à-vis du français et seraient plus favorables pour l'arabe classique. Mais pour les étudiants qui étudient en français, c'est le phénomène contraire qu'on va constater, à savoir des représentations positives envers le français et négatives envers l'arabe classique. Cependant, pour ce qui est du berbère et de l'arabe dialectal, ce n'est plus le critère de langue de formation qui entre en jeu, mais ce sont des considérations d'ordre régionales et identitaires (la majorité de nos enquêtés sont kabyles et ont le kabyle comme langue maternelle. Aussi, certains utilisent l'arabe dialectal comme langue véhiculaire). Par conséquent, nous estimons que les représentations de nos enquêtés seront *globalement* positives envers ces deux langues.

Pour revenir aux conséquences de ces représentations, nous postulons également qu'elles ne seront pas identiques pour les deux catégories d'étudiants que nous avons pris pour étude. Concernant leurs attitudes linguistiques, les étudiants qui suivent leur formation

Introduction

en arabe auraient plus tendance, que ce soit pour le travail ou pour le loisir, à recourir à l'arabe classique, contrairement à ceux qui étudient en français. La différence de langue de formation de nos enquêtés engendre également des sentiments de sécurité/insécurité linguistique différents. À cet égard nous avançons que les étudiants qui étudient en arabe sont en situation d'insécurité linguistique contrairement à leurs homologues qui étudient en français. Mais à ce niveau de notre travail, des précisions s'imposent.

Nous estimons que, dans notre cas, ce phénomène d'insécurité linguistique, qui caractériserait les étudiants qui sont formés en arabe classique, ne se vit pas au niveau de leurs langues maternelles et ces variétés, comme on a tendance à définir ce concept en sociolinguistique, mais au niveau de langue de formation. En d'autres termes, ces étudiants vivraient une insécurité linguistique « *de deuxième degré* », à savoir ces étudiants développeraient un sentiment de complexe par rapport à leur langue de formation et auraient des inquiétudes concernant leur insertion dans le monde professionnel et pour leur reconnaissance sociale.

En outre, nous avançons que la langue de formation de nos enquêtés influence également leurs attitudes vis-à-vis de la politique d'arabisation. En effet, nous pensons que les étudiants qui suivent des formations en arabe seraient beaucoup plus favorables pour cette politique. Car, à travers leurs filières, ils sont influencés par le discours qui valorise l'arabe classique, mais aussi parce qu'ils voient dans cette politique des assurances quant à leur vie professionnelle, contrairement aux étudiants qui font leurs études en français. Car nous estimons que ces derniers perçoivent dans cette politique une négation du plurilinguisme algérien et une tentative d'arabiser le marché du travail algérien, une chose qui va handicaper leur insertion professionnelle. Donc, ces étudiants seraient contre cette politique linguistique.

Enfin, nous estimons que les représentations linguistiques de nos enquêtés influenceraient leur manière de vivre le phénomène d'interculturalité qui caractérise la société algérienne, ainsi que leur façon de concevoir la culture (la leur et celles des autres). En effet, nous pensons que, contrairement aux étudiants qui étudient en français, ceux qui étudient en arabe classique nient cette interculturalité et ne sont pas favorables à l'ouverture sur les cultures étrangères. Comme ils sont particulièrement hostiles à la culture francophone, car ils se renvoient et se reconnaissent *volontairement* dans une certaine culture arabo-islamique, chose qui influence considérablement leur processus identitaire. Par conséquent, ils vivent mal la diversité linguistique, culturelle et identitaire qui caractérise le paysage algérien.

Domaine d'investigation

Notre domaine de recherche relève, donc, de la sociolinguistique qui s'intéresse principalement aux rapports entre le langage et la société. Elle s'occupe d'une part des variations sociales du langage, qui constituent en quelque sorte son essence, en décrivant le plus objectivement possible ces variations et en identifiant leurs sources principales. D'autre part la sociolinguistique s'intéresse également aux multiples questions que posent les contacts de langues au sein d'une société plurilingue, notamment les représentations linguistiques, les attitudes linguistiques et la sécurité/insécurité linguistique. Car ces phénomènes sont susceptibles de peser sur le fonctionnement et le devenir de la société. Mais la sociolinguistique s'intéresse également à d'autres éléments tels que la culture, le politique, la construction identitaire (sociale et individuelle)... etc. Des éléments sociaux qui sont en grande partie conditionnés par l'élément linguistique. Car il est, comme nous l'avons déjà signalé, un objet social très important. Notre étude s'inscrit justement dans ce second volet, qui est celui de l'étude sociolinguistique.

Cependant, le phénomène qui a le plus retenu l'attention de la sociolinguistique est celui des représentations linguistique. Car c'est lui qui, en quelque sorte, engendre et façonne les autres phénomènes. Nous signalons cela sans pour autant minimiser l'impotence des autres phénomènes sociolinguistiques, car leur compréhension demeure indispensable. L'étude des ces représentations se fait à travers l'analyse de ce que nous nommons les « clichés », les « jugements », le « discours sur les langues », des appellations qu'on regroupe sous le concept de discours « épilinguistique » ou encore « imaginaire linguistique ».

Pour illustrer cette impotence que les représentations ont dans le champ d'étude de la sociolinguistique, nous pouvons citer GRAMADI, pour qui la sociolinguistique ne saurait se passer des représentations, car celle-ci sont considérées comme étant « *partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique* »¹⁴. Dans la même optique, Boyer ajoute que « *la sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la/des langues(s) et des représentations de cette/ces langue(s) et de ses/leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflits et tente donc d'analyser des dynamiques linguistiques et sociales* »¹⁵. C'est cette importance qu'ont les représentations dans l'étude sociolinguistique qui nous a mené à faire appel à ce phénomène pour atteindre nos objectifs de recherche, une

¹⁴J. GRAMADI, « *la sociolinguistique* », paris : PUF, 1981, p.25.

¹⁵ H. BOYER, « matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. », *Langue française*, n° 85, p.104, 1990.

recherche qui s'inscrit, comme nous l'avons signalé auparavant, dans le champ de la sociolinguistique.

Plan suivi

Pour atteindre les objectifs tracés pour ce travail, ainsi que pour pouvoir exploiter le maximum des dimensions possibles des questionnements soulevés et des concepts auxquels nous avons fait appel, notre travail débutera par une partie qui sera théorique. Celle-ci commencera par un chapitre consacré à l'aspect définitionnel de certains concepts et notions employés, pour s'assurer un traitement le plus scientifique de ce thème. Nous essaierons ensuite de transposer ces théories et ces concepts sur la réalité linguistique algérienne. Cela se fera à travers un deuxième chapitre, qui est une description de la situation sociolinguistique et culturelle de l'Algérie.

La seconde partie de notre travail sera méthodologique et pratique. Celle-ci, tout comme la première, est constituée de deux chapitres. Le premier aura pour objectif de donner une description, non exhaustive, des méthodologies appliquées dans le champ des études sociolinguistiques, ainsi que de situer méthodologiquement notre travail. Aussi, elle aura comme objet la présentation de notre questionnaire, le déroulement de notre enquête et la présentation de notre corpus d'étude. Le dernier chapitre sera une présentation des résultats de notre enquête ainsi que la description, l'analyse et l'interprétation des résultats.

Partie I : Cadre théorique

Chapitre 1 : Aspect définitionnel

L'objectif de ce chapitre est de tenter de cerner certains des concepts en rapport à notre thème à travers une présentation des définitions les plus à même de nous aider dans notre analyse. Ce sont des concepts indispensables pour notre recherche d'autant plus que celle-ci s'inscrit dans un processus d'identification de certains phénomènes linguistiques qui touchent les langues ainsi que les retombées de ces phénomènes sur des concepts tels que l'interculturalité et la construction identitaire. Une délimitation précise des frontières définitoires de ces différentes notions rendra plus aisée une observation et une analyse pertinente de l'objet d'étude qui nous intéresse ici.

1- Contact de langues

Le contact de langues est différemment défini par les linguistes, et ce selon qu'il soit au niveau individuel ou social. Lors de la première définition de ce terme, chez WEINREICH (1953) il réfère au « *fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue* »¹⁶ et s'oppose au « *bilinguisme et [...] multilinguisme, qui réfèrent davantage à un état de la société qu'à un état individuel* »¹⁷, sa dimension sociale se voit donc écartée. A l'inverse, chez Jacques ROGGERO c'est plutôt cette dimension sociale qui est mise en avant. Cet auteur écrit : « *Deux langues sont dites en contact lorsqu'elles sont parlées en même temps dans une même communauté, et à titres divers par les mêmes individus* »¹⁸. Il est clair que dans les deux cas ce concept implique la présence simultanée de deux langues et qu'il en résulte plusieurs phénomènes tels que le bilinguisme, la diglossie et les conflits linguistiques. Des phénomènes que nous tenterons de définir ci-dessous.

1-1- Le bilinguisme

Bon nombre d'auteurs s'accordent sur le fait que le concept de bilinguisme s'est de plus en plus élargi et affirment à partir de là que toute recherche sur cette notion affronte une difficulté majeure qui est celle de la définition même du bilinguisme. Cette difficulté est la source de la multiplicité des approches par lesquelles on aborde ce phénomène.

La définition du bilinguisme la plus répandue est celle qui insiste sur la maîtrise totale, et sans doute utopique, d'au moins deux langues. Parmi les tenants de cette idée maximaliste, on trouve BLOOMFIELD, pour qui le bilinguisme est « *la possession d'une compétence de*

¹⁶ M-L. MOREAU, « *Sociolinguistique : les concepts de base* », Mardaga, 1997, P. 94.

¹⁷ Idem.

¹⁸ J. ROGGERO, « *Dictionnaire de la linguistique* », sous la direc de G. MOUNIN, Paris, PUF, 1974, « contacte ».

locuteur natif dans deux langues »¹⁹. Dans cette définition, on constate que c'est le critère de la compétence maximale dans les deux langues qui est mis en exergue. Plus de soixante dix ans plus tard, le dictionnaire des sciences du humaines reprend cette même définition : le bilinguisme est « *la situation d'une personne qui maîtrise couramment deux langues* »²⁰.

Contrairement à cette définition qui n'inclut que des bilingues parfaits, MACNAMARA (1967), lui, pense que le bilingue est « *la personne qui possède une compétence minimale dans une des quatre habilités linguistiques à savoir "comprendre", "parler", "lire" et "écrire" dans une autre langue que sa la langue maternelle.* »

TITONE se situe entre les deux visions précédentes en ce qui concerne le degré de maîtrise des langues. Cela en excluant de sa définition la simple compréhension d'une autre langue ainsi que la compétence de locuteur natif. Pour lui, le bilinguisme serait « *la capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle.* »²¹.

MACKEY, pour sa part, définit le bilinguisme comme « *l'utilisation en alternance de deux langues ou plus.* »²². Pour lui, il est presque impossible de déterminer le moment où un individu devient bilingue. Cette définition de MACKEY met l'accent sur l'emploi que le locuteur fait des deux langues, ou plus, en alternance.

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage rejoint la définition de MACKEY et prend en considération les éléments du contexte énonciatif en considérant le bilinguisme comme étant « *la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon le milieu et les situation, deux langues différentes* »²³.

Enfin, et dans la même optique, R. GALISSON et D. COSTE précisent que le bilinguisme concerne : « *Toutes les situations où un individu est amené à utiliser alternativement des langues différentes ; l'interprète, le locuteur et même l'élève débutant dans l'apprentissage d'une langue étrangère se trouve dans une situation de bilinguisme* ».

¹⁹ L. BLOOMFIELD, « *Le langage* », Paris, 1970.

²⁰ J-F. DORTIER, « *Dictionnaire des sciences humaines* », 2004, « *le bilinguisme* ».

²¹ TITONE, 1972, P.11, cité in LAROUSSI. F, « *l'alternance de code arabe dialectal* », thèses de doctorat, 1991,0.22.

²² W. MACKY, « *bilinguisme et contacte des langues* », Paris, 1976, p.29.

²³ J. DUBOIS, « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Larousse, 1994.

On constate que cette définition est très simple et opérationnelle, car elle ne rend compte ni du degré de maîtrise du locuteur des langues, ni de l'écart existant entre les différents systèmes en contact.

1-2-La diglossie

Dans un premiers temps, le terme de diglossie était synonyme de bilinguisme. A l'origine, ce terme était utilisé par le linguiste et philologue français J. PSICHARI dans son *Essai de grammaire grecque*, où il note « l'étrange diglossie » que vit la Grèce. En effet, la situation sociolinguistique de cette dernière se caractérise par une opposition entre le grec écrit et le grec parlé.

Le terme de diglossie s'est ensuite imposé dans la linguistique nord-américaine grâce aux travaux du sociolinguiste Charles FERGUSON en 1959. Cet auteur définit la diglossie comme étant :

Une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrites ou dans un orale formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communication.²⁴

Dans cet article, FERGUSON part du constat que dans une même communauté linguistique, on parle deux variétés d'une même langue, selon les situations de communication. Ces variétés assument, selon lui, des fonctions différentes et elles se répartissent différemment selon les situations de communication. Comme elles se complètent, car, elles ne peuvent se subsister l'une à l'autre. L'une de ces deux subdivisions est appelée « variété haute », elle est réservée aux prêches religieux, aux discours politiques et idéologiques, à l'administration, à la littérature et aux médias. Quant à l'autre, elle est nommée « variété basse », elle est réservée aux communications quotidiennes, aux conversations familiales et amicales.

Ceci implique l'existence d'un rapport d'inégalité entre la variété haute (superposée) et la variété basse. Autrement dit, la variété superposée bénéficie d'un usage fonctionnel très répandu dans les écoles, les universités, les discours, lettres, les dictionnaires, etc. Tandis que

²⁴ C. FERGUSON, « *Diglossie* », *Word*, vol 15 n°02, P.336, cité par F. GARMADI, PUF, 1981, P. 139.

la variété basse, qui est la langue maternelle des locuteurs, ne jouit ni d'un prestige social ni littéraire et son utilisation se limite à la conversation informelle entre les sujets parlants d'une communauté donnée et se transmet oralement via la littérature populaire ; telle que la poésie orale en Algérie.

En outre, si on considère les attitudes des locuteurs à l'égard des langues qu'ils pratiquent, nous remarquons que les qualificatifs plutôt valorisants sont attribués à la variété haute, d'où son prestige, alors que se développe un discours de dévalorisation à l'égard de la variété basse, celle-ci n'est, selon les usagers, pas capable d'exprimer la profondeur de la pensée humaine.

Prendre la diglossie telle que définie par Charles FERGUSON et l'appliquer au contexte linguistique algérien nous permettra de constater l'existence de deux variétés d'une même langue, en l'occurrence l'arabe. Nous avons ainsi :

-l'arabe classique en est la variété haute.

-l'arabe dialectal en est la variété basse, son statut politique le faisant inférieur au précédent.

FERGUSON ajoute que la diglossie est un phénomène social qui représente l'une des situations de contact de langues les plus stables, car elle peut durer plusieurs siècles de suite.

A partir des réinterprétations de cette notion, les linguistes catalans nous offrent une vision dynamique du phénomène, en proposant le concept de *conflit linguistique*, qui a été décrit de la façon suivante : « *il ya conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante et l'autre comme politiquement dominée* »²⁵. Cette définition du concept de *conflit linguistique* peut s'appliquer sur la situation sociolinguistique de l'Algérie et nous éclaire sur les enjeux linguistiques, culturels et politiques qui s'y trament.

Selon ces linguistes, un conflit linguistique peut être latent ou aigu. Aussi, un conflit linguistique entre deux langues de statuts différents peut prendre deux directions possibles : la substitution ou la normalisation qui mène tous les deux, vers l'élimination de l'une des deux langues en présence dans la société. Quand la langue dominante fait complètement disparaître la langue dominée, on parle de substitution et quand c'est la langue dominée qui s'émancipe et prend la place de la langue dominante, c'est la normalisation.

²⁵ G. KREMITZ, « *Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts* » in *langage* n° 61, p.64.

2- Le statut linguistique

Généralement, les linguistes désignent par statut linguistique «*la position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue et à la valeur sociale relative conférée à ses fonctions (ex : la langue de la religion sera très valorisée dans une théocratie)*». En d'autres termes, le statut d'une langue est la place qu'elle occupe dans la vie sociale, où on lui établit une hiérarchisation, une classification, un échelonnement. Les catégories de statuts le plus souvent utilisées sont celle de langue officielle et de langue nationale.

2-1-Langue officielle/langue nationale

On dit d'une langue qu'elle est « officielle », quant elle est spécifiquement désignée comme telle dans la constitution ou les textes de loi d'un pays ou d'un état. Elle est le moyen de communication écrite et même orale des instances officielles et de l'administration. C'est un statut privilégié et prestigieux. Quant à la langue nationale, même si elle n'est pas la langue des instances officielles et de l'administration, elle est (théoriquement) protégée par l'état, car c'est ce dernier (l'état) qui décide de lui octroyer un tel statut. Par conséquent, il s'engage à la promouvoir, à la protéger et à en faciliter l'utilisation. C'est une mesure qui reconnaît que l'élément linguistique et culturel d'un groupe minoritaire fait partie du patrimoine national. Néanmoins, il faut signaler que le statut de langue officielle est supérieur à celui de langue nationale. C'est pour cette raison que en Algérie, même si l'état a franchi un pas important, en octroyant le statut de langue nationale pour le Tamazight, les locuteurs berbérophones ne sont pas satisfaits et militent pour que leur langue soit considérée comme une langue officielle à côté de l'arabe.

2-2-La langue standard et le dialecte

Le concept de « langue standard » est, pour Paul GARVIN, «*Le terme qui qualifie toute forme de langue qui fonctionne comme norme de référence, parce que reconnue dans une communauté linguistique en tant qu'étalon de correction* »²⁶. Elle peut être aussi, une variété codifiée de la langue servant aux besoins communicatifs d'une communauté linguistique moderne ou voulant se moderniser. Dans ce sens ALLEYENE et GARVIN comptent cinq fonctions qui caractérisent la langue standard :

²⁶P. GARVIN, « Langue standard ». in « sociolinguistique, les concepts de base », Dir A-L. Moreau, Margada. Liège, Belgique.

une fonction d'unification, ou la langue a valeur de symbole et d'unité ; une fonction de séparation par laquelle la langue manifeste la particularité d'une communauté donnée ; une fonction de prestige, à la fois pour la communauté et pour les individus qui acquièrent la maîtrise de la langue standard ; une fonction de référence pour résoudre les questions relatives au bon usage ; et enfin une fonction de participation qui permet à une communauté d'accéder aux développements culturels et scientifiques mondiaux²⁷

Le dialecte quant à lui désigne « *n'importe quelle forme d'écrit linguistique, d'emplois restreints par rapport à une autre variété relativement proche qui est soit un dialecte, soit une norme centrale sociolinguistiquement dominante, appelée langue et tenue pour correct* »²⁸. Par conséquent nous avons deux critères pour désigner un dialecte :

- La référence implicite à une autre variété linguistique.
- Une certaine proximité structurale avec cette autre variété

Suivant ce raisonnement et en l'appliquant à la situation sociolinguistique algérienne le Kabyle serait un dialecte du Tamazight qui est, quant à lui, la langue standard.

2-3-La langue véhiculaire

La langue véhiculaire est une langue qui est utilisée pour la communication quotidienne entre des locuteurs ou un groupe de locuteurs n'ayant pas la même première langue. C'est une langue qui a pour fonction d'élargir la communication au plus grand nombre de locuteurs, pour marquer leur volonté de se rapprocher et de communiquer. Elle peut alors être la langue d'un groupe en présence, comme elle peut être une langue créée. Ainsi, en Algérie l'arabe dialectal est considéré comme une langue véhiculaire entre arabophones et amazighophones.

3-L'imaginaire linguistique

Selon Anne-Marie HOUDEBINE et GRAVAUD, la notion d'imaginaire linguistique a été proposée pour prendre en compte les représentations ou le rapport des sujets parlants avec les langues et permet de décrire leurs attitudes. Elle est utilisée à la place d'attitudes ou de représentations pour éluder toutes ambiguïtés que leur polysémie est susceptible de

²⁷ALLEYENE et GARVIN, « *Réflexion sur la normalisation linguistique au Québec* ».

²⁸P CNECHT. « *Dialecte* ».in « *sociolinguistique, les concepts de base* », p120.

provoquer. Particulièrement celle de ce dernier terme (représentation), car il est en usage dans plusieurs disciplines. Même si cette notion est empruntée à la psychologie (représentation mentale) et à la sociologie (représentation collective- DURKHEIM- représentation sociale- MOUSCOVICI-) elle est de plus en plus utilisée en sociolinguistique et permet de fédérer diverses remarques éparses dans les études précédentes concernant les « *sentiments linguistiques des sujets, leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler.* »²⁹.

LACAN, quant à lui, définit l'imaginaire linguistique comme le rapport du sujet à la langue, « *repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues* »³⁰. En d'autres termes et selon les sociolinguistes, tous les sujets parlants d'un groupe social, supposé avoir la « même » langue, peuvent se différencier tant dans la forme de leurs discours (leur syntaxe, leur prononciation, leur lexique ce qu'on peut désigner comme leurs comportements ou productions linguistiques) que dans leurs évaluations, pour peut que l'on observe de près celle-ci. Car, rares sont ceux ou celle qui restent dans une évaluation neutre, autrement dit que se préoccupent peu de leur façon de parler ou de celle d'autrui.

3-1- Représentations linguistiques

La sociolinguistique, dont l'émergence et le développement sont récents, s'est particulièrement centrée sur les pratiques linguistiques des locuteurs, et les soubassements sociaux relatifs à ces langues, ainsi que à leurs variétés (LABOVE). Cependant, si la langue n'existe qu'au travers de la masse parlante, elle ne peut vivre seulement à travers l'usage qui en est fait, mais également à travers l'entremise de l'ensemble des connaissances épilinguistiques réunies par la communauté linguistique : la langue est un objet par rapport auquel les locuteurs se positionnent, établissant ainsi une relation donnée engendrant l'élaboration, par le sujet parlant, d'une certaine image de la langue. La représentation linguistique amène ainsi les locuteurs à élaborer une construction particulière de leur environnement linguistique. Reste que le terme *d'image* n'est que peu satisfaisant, parce que trop flou. Se pose dès lors la question de la définition de cette notion de *représentations linguistiques*. Un exercice auquel plusieurs disciplines se sont essayées, car elles font souvent appel à ce concept dans leurs études, par conséquent plusieurs définitions de ce concept sont proposées. Mais, comme ce travail n'a pas pour prétention de présenter d'une manière

²⁹ « The internalconditioning of phonological change » Revue de phonétique appliquée, 1979, vol. 49-50, P.59-67, in A-M. HOUDEBINE, « *L'imaginaire linguistique* », paris, L'Harmattan, 2002, P.9-10.

³⁰ A-M. HOUDEBINE, « *L'imaginaire linguistique* », OP. cit, P.165.

exhaustive, la manière dont chaque discipline aborde le concept de représentation, nous centreront nos efforts pour voir comment cette notion est perçue dans le domaine des sciences du langage, car c'est dans ce champs de recherche que s'inscrit notre étude. Cependant, à ce stade de notre réflexion et pour faire la part des choses, nous pouvons reprendre à notre compte cette définition qui voit en la représentation « *le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe d'individus reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* »³¹ Autrement dit, l'individu subit de façon inconsciente les représentations dominantes dans la société.

En sciences du langage, le phénomène de représentation recouvre tout le champ qu'on nomme par: représentations linguistiques, langagières ou sociolinguistiques, discours sur les langues, jugements sur les langues, rapports subjectifs à la langue et imaginaire linguistique. Ce sont autant d'appellations pour désigner tout un ensemble *d'images* que les locuteurs associent aux langues ou aux variétés de langues. Cependant, chaque appellation témoigne d'un certain point de vue.

GARMADI souligne que les représentations linguistiques sont considérées comme étant « *partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique* »³². En effet, la sociolinguistique n'a pas cessé de s'intéresser aux représentations linguistiques et les place au centre de ses recherches, car ces représentations engendrent et influencent beaucoup d'autres phénomènes intralinguistiques et extralinguistiques.

Nicole GUEUNIER définit les représentations comme « *une forme courante (non savante) de connaissances, socialement partagée, qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels.* »³³

Par le caractère non savant des représentations, elle entend une forme de connaissance qui ne repose sur aucune rationalité, autrement dit, c'est une connaissance intuitive, purement subjective. C'est donc, la perception des locuteurs de leurs langues et celles des autres. Ces représentations sont socialement élaborées et partagées par tous les membres d'une société. Elles se constituent à partir de leurs expériences et leurs savoirs. Donc, elles fonctionnent comme des normes sociales qui forment le fondement même de la communauté linguistique

³¹ « *Dictionnaire de sociologie* », Larousse, 1971, P. 24.

³² J.GARMADI, « *La sociolinguistique* », Paris, PUF, 1981, p.25.

³³ N. GUEUNIER, « *Représentations linguistiques* », in A-M. MOREAU, Op. cit, 1997, p. 242.

définie par William LABOV comme un ensemble de locuteurs partageant des normes subjectives quant à la langue et non plus les mêmes usages.

Ainsi, les représentations offrent aux personnes un code commun. Elles participent, en effet, à la construction d'une réalité commune à un ensemble social et culturel, elles dotent les acteurs sociaux d'un savoir commun et partagé qui facilite la communication qui, à son tour, permet de comprendre et d'expliquer la réalité. C'est dans cette perspective que Branca ROSOFT désigne les représentations linguistiques par « *des opinions stéréotypées renforçant le consensus et sous tendent les pratiques* ». ³⁴ Cela veut dire que ce sont les représentations linguistiques qui nous renseignent sur les raisons profondes du choix du code. C'est même les représentations qui génèrent les pratiques linguistiques génèrent aussi les attitudes vis-à-vis des langues en présence, « *il ya derrière chaque langue un ensemble de représentations, explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion.* » ³⁵.

Donc, toute situation de communication est déterminée par l'intervention d'un nombre de facteurs qui régulent l'échange verbal. En effet, pour assurer le bon déroulement d'une communication, le sujet parlant s'appuie sur les représentations les plus partagées du groupe social dont il fait partie. C'est ce que TALEB IBRAHIMI nous explique en définissant les représentations comme « *les conceptions que le locuteur a de son rôle, de sa valeur, de ses fonctions et qui, pour être souvent non conscients, sont néanmoins, à l'origine des comportements langagiers* » ³⁶. Ce passage met en valeur également le critère fréquemment inconscient des représentations. Cependant, les conduites langagières d'un sujet parlant ne sont que la traduction qu'il se fait des langues environnantes. Dans la perspective des conduites langagières elle ajoute que « *pour chaque communication un rapport de forces, de connaissances, de politesses, d'habitudes et de tabous tend à se créer qui détermine largement le comportement linguistique réel* ». ³⁷

Louis-jean CALVET, pour sa part, définit les représentations comme étant « *ce que les locuteurs disent, pensent des langues qu'ils parlent (ou de la façon dont ils les parlent) et de celle que parlent d'autres (ou de la façon dont ils les parlent)* » ³⁸. Pour lui, elles sont

³⁴B. ROSOFT, « Les imaginaires des langues », in H. BOYER, « Sociolinguistique, territoire et objet », Paris, Delachaux et Nesle, 1996, p. 722.

³⁵ Idem.

³⁶KH. TALEB IBRAHIMI, « Les Algérien et leurs(s) langues(s) », Alger, El Hikma, 1995, p.72.

³⁷ KH. TALEB IBRAHIMI, « Les Algérien et leurs(s) langues(s) », Op. Cité.

³⁸ J-L. CALVET L, « Pour une écologie des langues du monde », Plon, Paris, 1999, p. 145-146.

constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres.

L'une des définitions, qu'on peut qualifier des plus complètes, du concept de représentations linguistiques, est celle de BOYER qui met en rapport les représentations avec l'imaginaire langagier. Ce dernier est inclusif de sentiments linguistiques et de valeurs subjectives relatives à la langue, donc :

La notion de représentation et d'imaginaire langagiers désigne l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plu largement métalinguistique. Elles permettent de l'opposition radicale entre le « réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique, et « l'idéologique », les considérations normatives comme représentations fausses, représentation-écrans³⁹.

Nous l'aurons compris même dans le domaine des sciences du langage la notion de représentations linguistiques est caractérisée par une certaine « opacité » définitoire qui découle de la difficulté même de cerner une telle réalité, qui demeure impalpable, immatérielle, ainsi que l'origine même du concept de représentation. Mais pour résumer nous dirons que la langue n'est pas uniquement un instrument de communication, mais elle est d'une façon ou d'une autre véhicule et elle-même est véhiculée généralement par des idées et des représentations. Des représentations qui sont l'objet de plusieurs associations avec d'autres phénomènes. En d'autres termes, les représentations ne sauraient exister sans être liées à la politique, à la société, à la culture et, le plus important, à la langue.

3-2- Attitudes linguistiques

Avant qu'il ne devienne un concept sociolinguistique, le mot attitude n'a pas cessé d'évoluer et de changer de sens, en passant d'une science à une autre. A l'origine, ce mot vient du latin « *aptitudo* ». Son sens premier appartient au domaine de la plastique, il désigne : « une manière de se tenir le corps ». C'est ainsi qu'on dit « avoir une belle attitude »

³⁹ H. BOYER, « *Sociolinguistique, territoire et objet* », Lausanne : Delachaux et Niestlé, 1996, p.48.

pour dire bien se tenir. Cette manière d'être du physique, se transpose au moral « l'attitude du respect »⁴⁰.

Le terme apparaîtra plus tard dans le vocabulaire scientifique avec les premiers travaux de la psychologie expérimentale. La notion d'attitude se révélera comme stimulation qui provoquerait une réponse. Depuis, cette notion est utilisée dans la littérature sociologique est la psychologie sociale, car c'est un concept indispensable dans l'explication du comportement social : « *les attitudes expliquent les réactions de l'individu devant les stimulations sociales.* »⁴¹.

L'attitude peut, donc, être définie comme une

*Position (plus au moins cristallisée) d'un agent (individu ou collectif) envers un objet (personne, group, situation, valeur), elle s'exprime plus ou moins ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, tons, gestes, actes, choix ou leur absence) ; elle exerce une fonction à la fois cognitive, énergétique, et régulatrice sur les conduites qu'elle sous-entend*⁴².

L'application de cette définition au domaine de la sociolinguistique, nous permettrait de définir les attitudes comme étant des positions individuelles ou collective, par rapport à l'objet « langue ». Le critère social de la langue suscite des comportements, des attitudes, des sentiments différents de la part des ses utilisateurs.

Cependant, c'est seulement à partir de la seconde moitié du xx^{ème} siècle, que les sociolinguistes se sont intéressés de près aux attitudes linguistiques. Celles-ci apparaissent chez un individu ou un groupe d'individus qui, consciemment ou inconsciemment, et par référence à une identité sociale sur laquelle ils s'appuient, émettent des jugements sur les langues. Ces jugements qu'ils soient individuels ou collectifs se traduisent par des prises de positions, des choix et des opinions. En effet, Dalila MORSELY nous explique que :

Les locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que le locuteur, en se rendant

⁴⁰R. BOUDON. « Attitude », in Encyclopédie Universalise, Paris, 1988, P. 1091-1092.

⁴¹ Idem.

⁴² J-M. COMITI, « Les corses face à leur langue : de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue », 1992, p.105.

*compte des différences phonologiques, lexicales et morphologiques, attribuent des valeurs appréciatives à leur égard.*⁴³

Dans le même ordre d'idées, Louis-Jean CALVET explique qu'il existe tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent. Pour illustrer cette idée, il donne l'exemple suivant : on peut aimer ou ne pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique.

Donc, dans cet exemple, CALVET dénonce la réduction de la langue à un simple instrument de communication, un outil que l'on prend lorsqu'on en a besoin, que l'on range ensuite. Car définir la langue comme telle, nous laisse croire qu'il existe un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Or la réalité prouve la contraire : un locuteur a souvent un rapport à l'égard de sa langue ou à des prononciations des langues. Ce rapport a des retombées sur son comportement linguistique d'où la valorisation ou la dévalorisation d'une langue ou d'une forme de langue. Ainsi, l'attribution de ces valeurs, aux productions linguistiques, révèle l'existence des attitudes linguistiques, qui sont conditionnées par des normes et des idées répandues sur les langues dans l'environnement sociologique du locuteur. Cependant, il ya lieu de signaler qu'au sein même d'un seule groupe ou une communauté sociale, ses membre peuvent avoir et adopter des attitudes différentes face à une langue ou à plusieurs langues.

En somme, l'attitude linguistique est ce sentiment qu'éprouve un locuteur face à une langue voire même les traitements qu'il lui réserve.

3-3- Attitudes et représentations

Les attitudes linguistiques ont longtemps été, et le sont encore aujourd'hui, confondues avec les représentations. Pour Dominique LAFONTAINE le terme d'attitude linguistique « *est employé parallèlement, et sans véritable nuance avec celui de représentation, norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion, pour désigner un phénomène à caractère épilinguistique qui a trait à la langue* ». Le terme « épilinguistique » est associé à celui de « discours » ; il désigne les faits discursifs relatifs aux jugements portés par les locuteurs sur les pratiques langagières. Il s'agit des représentations que se fait le sujet de la langue. Autrement dit, c'est le discours du locuteur sur le langage, les comportements

⁴³ D. MORSELY, « *attitudes et représentations linguistiques* », in *La linguistique*, vol. 26, 1990, P. 86.

verbaux, le style et les registres sociolinguistiques. Quand à Nicole GUEUNIER, elle établit clairement la différence entre ces deux concepts :

Si représentations et attitudes ont en commun le trait épilinguistique, qui les différencie des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se distinguent théoriquement par le caractère moins actif (moins orienté vers un comportement), plus discursif et plus figuratif des représentations et, méthodologiquement, par des techniques d'enquête différentes⁴⁴

Les attitudes linguistiques sont donc définies par les spécialistes comme des appréciations, évaluations ou comme dispositions mentales orientées vers un comportement. Elles sont déterminées par les représentations et peuvent donc être expliquées par ces dernières. Elles transparaissent dans les comportements, les réactions des locuteurs, dans leurs opinions, jugement et évaluations.

L'étude des représentations se fait également par des techniques spécifiques : technique du locuteur masqué par exemple, mais on peut également les analyser en utilisant des questionnaires, (chose que nous appliquerons durant ce travail) grâce à des questions comportant des opinions, jugements, appréciations, des échelles d'attitudes, etc.

En outre, la notion d'attitude linguistique, qui s'est développée à partir des recherches de W. LAMBERT, sur la psychologie du bilinguisme au Canada, doit d'avantage aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale. Alors que celle de représentation doit plus à l'étude contrastive des cultures, des langues et des identités et relèverait plutôt de concepts et méthodes ethnologiques.

4- Influence des paramètres extralinguistiques sur les représentations et par conséquent sur les attitudes

Dans les recherches sociolinguistiques, les enjeux et l'influence des paramètres extralinguistiques sur les langues et par la même occasion la manière dont ces dernières sont perçus, ne sont plus à démontrer. En effet, et à titre de démonstration, nous pouvons citer CALVET qui affirme que : « *si les usages varient, géographiquement, socialement et historiquement, la norme spontanée varie de la même façon : on n'a pas les mêmes attitudes*

⁴⁴ N. GUEUNIER, « *représentations linguistiques* », in M-l. MOREAU, Op. Cit. 1997, p. 246.

linguistiques dans la bourgeoisie et dans la classe ouvrière, à Londres ou en Ecosse, aujourd'hui et il y a un siècle. »⁴⁵.

Dans ce passage, CLVET met l'accent sur les paramètres extralinguistiques qui influencent les attitudes et les pratiques des langues notamment la classe sociale, l'âge ou encore l'origine géographique et le sexe des locuteurs. Pour CALVET, ces éléments conditionnent la manière dont les usagers se comportent vis-à-vis des langues.

Par conséquent, dans notre travail nous allons essayer d'observer l'influence d'un paramètre extralinguistique, bien spécifique, sur les représentations que les étudiants de l'université de Bejaia ont des langues présentes dans leur environnement et sur les autres phénomènes engendrés par ces représentations telles que les attitudes linguistiques et aussi sur la manière dont ces étudiants perçoivent les différentes cultures véhiculées par chaque langue. Ce paramètre, comme nous l'avant signaler auparavant, est leur langue de formation.

5- Le discours épilinguistique

A ce stade de notre approche définitoire, nous avons ressenti le besoin, si ce n'est la nécessité, de s'arrêter sur le concept de « discours épilinguistique », car notre corpus d'analyse sera constitué de ce genre de discours et aussi parce que, dans toute étude sociolinguistique, qui a pour objectif de parvenir aux représentations et leurs effets, il faut tenir compte des discours qui portent sur les langues, c'est-à-dire les discours épilinguistiques sont assimilables à une passerelle qui permet d'attendre les représentations linguistiques. Pour illustrer l'impotence qu'a le discours épilinguistique dans la construction des représentations linguistiques, nous faisons appel à GUEUNIER qui nous explique que : « *l'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquête correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus discours épilinguistiques* »⁴⁶

Donc pour réaliser notre recherche, l'analyse de contenu semble la méthode la plus adéquate. Ainsi pour parvenir aux représentations sociolinguistiques de nos enquêtés, il faudra prendre en considération leurs discours sur les langues.

⁴⁵ J.L.CALVET, « *La Sociolinguistique* », Presses Universitaires de France, Paris, 2003, P. 48.

⁴⁶ N. GUEUNIER, « *Représentations linguistiques* » in M-L MOREAU (ed) « *Sociolinguistique concepts de base* », Liège : Mardaga, 1997, p. 251.

Pour illustrer la manière dont les discours épilinguistiques interviennent dans la construction des représentations linguistiques et par ricochet influencent les attitudes langagières d'un locuteur, nous faisons appel au schéma proposé par C. CANUT⁴⁷ :

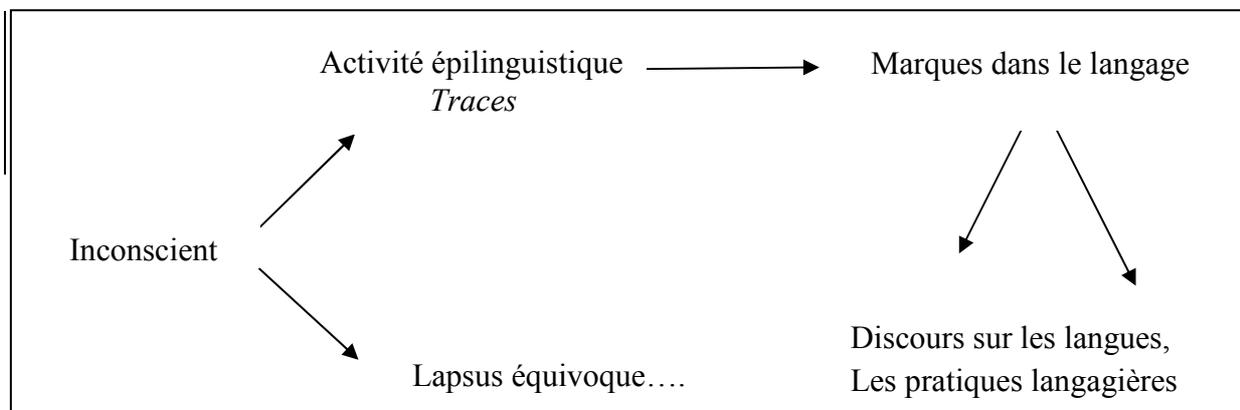


Figure n°1 : La mise en discours épilinguistique

6- L'insécurité linguistique

Le concept d'insécurité linguistique est l'un des sujets d'étude de la sociolinguistique. Il intéresse même, avec des degrés différents, d'autres disciplines, qui essaient de mieux définir cette réalité polymorphe et ambiguë, largement liée aux notions fondamentales de la sociolinguistique (représentations, attitudes marché linguistique...etc.).

L'insécurité linguistique découle d'un rapport ambigu et conflictuel vis-à-vis des langues, de représentations de décalages entre ce qui est et ce qui devrait être. Ce phénomène linguistique est lié à la défaillance à la perception et aux représentations. Aussi à la crainte que notre production linguistique ne mette en doute notre légitimité identitaire.

L'insécurité linguistique est définie, par les spécialistes, comme un sentiment de faute chez le locuteur, mais aussi une absence de confiance en soi lors de la prise de parole, chose qui engendre l'hypercorrection. Ce sentiment, qui caractérise certains locuteurs, est la répercussion directe des représentations linguistiques qu'ont ses locuteurs à l'égard de leur langue, qui se trouve être souvent négative et provoque une autodépréciation. Mais aussi à l'égard d'une autre langue, qu'ils se représentent supérieur, à la leur, et provoque sa surévaluation.

⁴⁷ C. CANUT, « *Subjectivité, imaginaire et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique"* » 2000, p. 74.

A partir de cette définition, très sommaire de l'insécurité linguistique, nous avons pris l'initiative, et ce sans avoir la prétention de poser des concepts ou de théoriser, d'extrapoler ce concept et sa définition en les appliquant sur notre cas d'étude. Car, notre travail ne porte pas sur l'étude de variété d'une langue mais sur des langues bien distinctes. Aussi nous nous sommes permis cet exercice très délicat et *discutable*, car il est établi, en sociolinguistique, que l'insécurité linguistique ne se vit pas seulement en situation unilingue, mais aussi en situation de plurilinguisme, une situation qui est celle de notre échantillon d'analyse. Cela est dû, bien évidemment, au fait que la langue est liée à des enjeux sociaux et identitaires, tant elle participe à de nombreuses catégorisations (sociales, géographiques, culturelles, professionnelles...). En effet l'apparition du sentiment d'insécurité linguistique est présentée comme ; « *La manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* »⁴⁸. Ces enjeux socioculturels et identitaires sont justement pris en compte dans notre analyse. Par conséquent, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur la notion d'insécurité linguistique même si notre utilisation de ce concept n'est pas *conventionnelle*.

Donc, dans notre travail nous n'allons pas étudier le phénomène d'insécurité linguistique, comme on a coutume de le faire en sociolinguistique, à savoir au niveau de différentes variétés d'une même langue. Mais au niveau de deux langues différentes (français et arabe classique) qui sont les langues de formation de nos enquêtés. Car nous avons avancé dans nos hypothèses que les étudiants qui sont formés en arabe développeraient un sentiment de complexe par rapport à leur langue de formation et auraient des inquiétudes concernant leur insertion dans le monde professionnel et pour leur reconnaissance sociale. Nous avons qualifié ce phénomène d'insécurité linguistique de « *deuxième degré* » et cela à défaut de trouver un autre qualificatif.

7- Politique linguistique

Dans ce qui est communément appelé *politique linguistique*, différents termes sont consacrés pour, souvent, renvoyer à la même réalité, sinon au même phénomène. Ainsi, les spécialistes anglo-saxons parlent de « *language planning* », quand les Français parlent de « *politique linguistique* » ou encore de « *aménagement linguistique* », bien qu'il y ait (eu)

⁴⁸M-L. MOREAU, « *Sociolinguistique, concepts de base* », Paris, 1997, p.171.

manifestation d'un désir de nuancer entre les termes en les spécialisant, ce que nous détaillerons plus loin.

Depuis sa création par Eienar HAUGUEN en 1959, ce concept est défini comme « *un effort à long terme, soutenu, conscient et ayant reçu l'aval du gouvernement dans le but de modifier les fonctions d'une langue à l'intérieure d'une société, afin de résoudre des problèmes de communication.* »⁴⁹

Au départ, chez les chercheurs francophones, il semble qu'il existe un amalgame entre « politique linguistique », « planification linguistique », « aménagement linguistique », voir « normalisation linguistique ». Ces notions sont considérées comme des variantes d'une même désignation.

Sur ce point, d'autres linguistes ont apporté leur contribution en précisant davantage le concept de politique linguistique. Nous citons, entre autres, Louis-Jean CALVET qui a défini la politique linguistique comme « *l'ensemble des rapports entre langue et vie sociale et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires l'application d'une politique linguistique* »⁵⁰

Nous pouvons affirmer que n'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique, mais seul l'Etat a le pouvoir et les moyens de passer au stade de la planification. CALVET affirme à ce propos que « *si la notion de planification linguistique implique [...] celle de politique linguistique, la réciproque n'est pas vraie.* »⁵¹

En d'autres termes, les spécialistes en sociolinguistique nomment par « politique linguistique », « aménagement de la langue » ou « aménagement linguistique », toute politique conduite par un État ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour conforter l'usage, parfois pour en limiter l'expansion, ou même œuvrer à son éradication. L'emploi de la signalisation routière bilingue est, sans doute, le principal instrument symbolique de perception et d'institutionnalisation de la réalité bilingue d'un territoire.

⁴⁹ J. MAURAI, « *Politique et aménagement linguistique* », Coll, L'ordre des mots, Le Robert, Paris, 1987, P.11.

⁵⁰ J-L. CALVET, « *La guerre des langues et les politiques linguistiques* », Paris, payot, 1987, P.154-155.

⁵¹ J-L. CALVET, « *La guerre des langues et les politiques linguistiques* », Op. Cit.

Donc, une politique linguistique peut, en général, avoir trois objectifs ou orientations. La première consiste à faire évoluer le corpus d'une langue en adoptant un système d'écriture, en fixant le vocabulaire par l'établissement de lexiques ou de dictionnaires, en arrêtant des règles grammaticales et orthographiques, en favorisant la création terminologique pour limiter les emprunts aux langues étrangères, etc.

La deuxième peut consister à modifier le nom d'une langue, en le calquant sur le nom de la région ou de l'Etat que l'on veut distinguer (Bosnie, Macédoine, Moldavie...). Ou sur des références historiques et culturelles différentes (Hindi/Ourdou, Malais/Indonésien). Dans l'ex URSS les noms de la plus part des langues minoritaires avaient été changés (Toungouses = Evenks, Zyrianes = Komi...).

En fin, elle peut porter sur le statut d'une langue, par exemple, en la déclarant langue officielle ou en en faisant la langue unique de l'administration et de la justice, ou bien au contraire, en lui enlevant ces rôles. Elle peut même aller jusqu'à créer ou à récupérer une autre dont l'usage s'était perdu, c'est le cas de l'hébreu en Israël.

Ces trois orientations que peut prendre une politique linguistique sont avancées en s'appuyant sur la définition de la politique linguistique proposée par M-L MOREAU, qui nous explique que le mot politique désigne « *la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évolution d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (l'inadaptation de la structure par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues* »⁵².

Cependant, il y a lieu de signaler que ces trois orientations s'inscrivent, essentiellement, dans un seul type de gestion linguistique, car selon CALVET il en existe deux : « l'in vivo » et « l'in vitro ». En effet la définition de MOREAU rend compte seulement de la gestion « in vitro », à savoir c'est le politique qui prend en charge l'élément linguistique et s'implique dans sa gestion par des décisions politiques et par la législation. Alors que il y a un autre type de gestion qui est celui de « l'in vivo » et dans la quel le politique ne s'implique (car le fait ne pas engager une politique linguistique est en soit une politique linguistique et une prise de position) et ce sont les usages des langues qui font face au phénomène de plurilinguisme et qui le gère. En d'autres termes la gestion « in vivo » concerne la pratique sociale des locuteurs (dans toute sa diversité) qui dans leurs actes de parole quotidien interviennent sur la langue.

⁵² A-L. MOREAU, « *Sociolinguistique, les concepts de base* », MARDAGA, Bruxelles, 1997, P.229.

En Algérie, la politique linguistique appliquée est à la fois une politique d'unilinguisme et de d'assimilation. Car l'appareil politique algérien a toujours valorisé et favorisé une seule langue et ce sur tous les plans (politique, juridique, social, économique...), en même temps, il a œuvré et planifié la marginalisation et même la liquidation de certains groupes linguistiques. Ces deux démarches sont généralement englobées sous l'appellation de « politique d'arabisation », qui tend à promouvoir et à généraliser l'utilisation de la langue arabe, dans toutes les institutions étatiques et même parfois sociales, et à dévaloriser et marginaliser les langues autochtones d'Algérie. Cela pour des raisons idéologiques et politiques qui sont en rupture totale avec la réalité sociolinguistique algérienne.

8- Culture et interculturalité

8-1-La culture

Dans cette analyse, nous n'allons pas prendre en considération la perception « populaire » du concept culture, selon laquelle ce mot renverrait à l'ensemble des connaissances et des savoir-faire et être d'une personne, des savoirs transmis par des institutions et valorisé par un groupe particulier. Mais nous allons nous arrêter sur la définition scientifique de ce concept. Comme notre étude essayera de mettre en avant l'importance de l'élément linguistique dans la construction épistémologique de cette notion ainsi que les liens très étroits qui lient ce concept avec le linguistique sur le terrain.

La culture serait, d'une manière générale, l'ensemble des productions spécifiquement humaines, en d'autres termes tout ce que l'homme n'a pas trouvé dans son milieu naturel et qu'il a été dans l'obligation de mettre au point pour assurer sa survie, pour s'organiser et communiquer. Donc, la culture est l'acquis en opposition avec l'inné qui est offert par la nature.

Cependant, d'une manière plus spécifique le mot culture aurait, selon Hans-Jürgen LÜSEBRINK⁵³, dans la littérature scientifique de nos jours, deux orientations. La première est fondée sur les textes et les médias, et elle a un caractère sémiotique. Cette orientation ou définition prédomine dans les domaines des sciences humaines, car elle englobe le domaine des Belles-Lettres et des Beaux-arts, occupant une place centrale dans la définition traditionnelle du concept de culture. Elle renvoie à un ensemble de textes et d'œuvres d'art

⁵³H-J. LÜSEBRINK, « *Les concepts de "Culture" et d'"Interculturalité". Approches de définitions et enjeux pour la recherche en communication interculturelle* », Université de Saarbrücken, Allemagne, Bulletin no 30 – Avril 1998.

canonisés, dont le noyau central le plus hautement valorisé est constitué par les « classiques ». Cependant ce concept de culture fondé sur les textes et les médias s'est trouvé considérablement élargi au cours de ces dernières décennies, vers des domaines comme la littérature populaire, les bandes dessinées, la photographie, et même certaines formes d'expression urbaines.

La seconde définition de la culture est anthropologique, avec tout ce que cette discipline peut avoir comme champs d'étude. Dans ce cas, la culture est définie comme « un modèle global d'action et d'explication du monde inhérent à des groupes sociaux, acquis au cours du processus de socialisation ». Donc la culture englobe tous les aspects de la vie sociale d'un individu et dont dépend même son existence, « *un ensemble de manières de voir, de sentir, de percevoir, de penser, de s'exprimer, de réagir, des modes de vie, des croyances, des connaissances, des réalisations, des us et coutumes, des traditions, des institutions, des normes, des valeurs, des mœurs, des loisirs et des aspirations* ». ⁵⁴ Autrement dit, la culture est une manière de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

D'après cette définition, très générale, le concept de culture serait un ensemble de systèmes de significations propres à un groupe, significations prépondérantes qui apparaissent comme valeurs et donnent naissance à des règles et à des normes que le groupe conserve et s'efforce de transmettre. Car c'est à travers le respect de ces normes que l'individu peut être accepté par les membres de son groupe sociale, en effet, La notion de culture recouvre selon la formule de Ward Goodenough, « *Tout ce qu'il faut savoir pour être membre ...la culture d'une société donnée consiste en tout ce qu'il faut savoir ou croire pour se conduire d'une manière acceptable pour les membres de cette société, et ce dans tout rôle qu'ils accepteraient pour chacun des leurs* » ⁵⁵. Aussi, c'est à travers ces significations que une société se particularise, se différencie des groupes voisins et tout individu est amené à les assimiler, à les recréer pour lui tout au long de sa vie. En effet, la culture est « *l'ensemble des comportements, savoirs et savoir-faire caractéristiques d'un groupe humain ou d'une société donnée, ces activités étant acquises par un processus d'apprentissage et transmises à l'ensemble de ses membres* » ⁵⁶. Ce sont les actualisations de ces interrelations entre les individus et les ensembles des significations détenues par la communauté ambiante qui constituent la culture. En outre, la culture c'est sans doute ce qui se fait et ce qui existe

⁵⁴Dictionnaire actuel de l'éducation, Larousse, 1988.

⁵⁵W. GOODENOUGH, anthropologue, 1964.

⁵⁶Définition anthropologique de Laplantine, 1987.

comme production de l'homme, mais c'est surtout et d'abord ce qui se fait et ce qui existe « *comme ayant du sens* » dans une communauté particulière. La culture peut être vue comme l'ensemble des formes imaginaires/symboliques qui médiatisent les relations d'un sujet aux autres et à lui-même, et plus largement au groupe et au contexte, réciproquement. Mondhrer KILANI affirme dans ce sens qu'il faut « *regarder la culture non plus comme une force causale, extérieure aux processus et aux membres qui la composent mais comme un système de significations structuré dans ces processus mêmes* »⁵⁷ ces formes et structures de sens médiatisent les relations du contexte, du groupe, des autres groupes au sujet singulier. C'est ainsi que l'individu qui s'est approprié ces formes en s'y identifiant, acquiert une identité culturelle.

En outre, le concept culture est fortement lié à celui de représentation, car c'est à travers ses propres représentations qu'un individu construit ses relations et ses interactions avec le groupe social. C'est aussi ces représentations qui interviennent dans la construction de l'identité culturelles de l'individu. Nous avançons cela en s'appuyant sur la définition d'Emile Benveniste, qui considère la culture comme

Un ensemble très complexe de représentations, organisées par un code de relations et de valeurs : traditions, religion, lois, politique, éthique, arts, tout cela dont l'homme, où qu'il naisse, sera imprégné dans sa conscience la plus profonde et qui dirigera son comportement dans toutes les formes de son activité, qu'est-ce donc sinon un univers de symboles intégrés en une structure spécifique et que le langage manifeste et transmet.

De cette définition, on retient également un passage très important, «*que le langage manifeste et transmet* », cette énoncé nous renseigne sur une chose très importante, à savoir le rapport existant entre le concept de culture et celui de langage. Car c'est à travers la langue que la culture d'un groupe peut se transmettre et pérenniser et c'est aussi à travers elle que la culture se vit et s'exprime. En d'autres termes c'est la langue qui construit la réalité culturelle d'un groupe « *une langue sature la culture du peuple qui la parle et à plus forte raison constitue la seule réalité que celui-ci connaisse* »⁵⁸. LEVI-STRAUSS rajoute dans ce sens « *le langage, à la fois comme le fait culturelle par excellence et celui par l'intermédiaire duquel toutes les formes de la vie sociale s'établissent et se perpétuent* »⁵⁹.

⁵⁷M. KILANI, « *L'invention de l'autre* », Essais sur le discours anthropologique, 2004

⁵⁸J. DUBOIS, « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Larousse P. 128.

⁵⁹C.LEVI-STRAUSS, « *Anthropologie structurale* », Paris, Plon 1958, P.392.

Pour finir, il est important de signaler un caractère très important de la culture et dont résultent les différents types de conflits socioculturels que les sociétés rencontrent. En particulier à l'aire de la mondialisation. En effet, les rapports qui lient l'individu à sa culture sont très étroits, car les représentations culturelles jouent un rôle prépondérant dans la construction identitaire d'une personne. Chose qui rend l'acceptation de l'altérité très difficile, car elle menace et remis en cause les principes (culturelles) sur lesquels notre identité est bâtie. Edward T Hall nous explique que « *la plupart des difficultés des gens entre eux se rapportent à la déformation de la communication... La culture est imposée à l'homme, elle est également l'homme dans un sens très large* »⁶⁰. Lionel TRILLING va plus loin en compara la culture à une prison. En d'autres, le simple fait d'entrer en contact avec des personnes appartenant à d'autres univers culturels, le plus souvent, amènent des oppositions de type culturelle et ne garantit pas le développement d'une attitude ouverte et tolérante. En effet, les recherches ont montré qu'au contact d'autres cultures, la plupart des individus ont un réflexe de généralisation et de jugement de valeur. C'est justement ces oppositions culturelles et ces démarches de généralisation qui vont engendrer, en quelque sorte, l'émergence d'un nouveau concept dans les différent champs d'étude des sciences humaine, qui celui de « l'interculturalité ». Cela pour tenter d'apaiser les différents conflits qu'engendre le contact de culture différentes et pour favoriser l'échange entre ces culture et le respect mutuelle entre elles.

8-2- L'interculturalité

Beaucoup de spécialistes s'accordent sur le fait que définir le concept d'interculturalité avec précision n'est pas chose facile. Cette difficulté découle du fait que ce concept est lié en quelque sorte sur la vitalité du paradigme de la culture et du « flou » théorique qui en entoure cette dernière. Mais les spécialistes s'accordent à dire que ce concept d'« interculturalité » est né dans les années 70, avec l'émergence d'une catégorie sociale « issue de l'émigration ». Il s'agissait des descendants de l'émigration ouvrière des années 60. Parallèlement, avec cette émergence, est apparue toute la problématique de la double culture que l'on a à l'époque formulée en termes « *d'écartèlement entre deux cultures* »⁶¹. D'ailleurs, cette expression a été employée pour la première fois en 1976, lors de la Conférence de l'Unesco à Nairobi, prônant la reconnaissance de la diversité culturelle et la résolution positive des conflits avec

⁶⁰E. T Hall, « *Le langage silencieux* », p.210

⁶¹M. DE CARLO, « *L'interculturel* », Paris : Clé International, collection « *Didactique des langues étrangères* » dirigée par R. GALISSON, 1999, p. 40.

des valeurs de respect et de tolérance⁶². En somme, cette notion d'interculturalité a été surtout utilisée dans les sciences de l'éducation. Car c'est dans ce champ d'étude que cette notion a émergé en réponse aux problèmes pédagogiques que présente le phénomène d'émigration. C'est ce que DE CARLO Maddalena nous explique en affirmant :

*C'est (...) dans le contexte des migrations dans les années 1970, que face aux difficultés scolaires des enfants de travailleurs migrants, la pédagogie interculturelle va développer l'idée selon laquelle les différences ne sont pas des obstacles à contourner, mais une source d'enrichissement mutuel quand elles sont mobilisées.*⁶³

Le caractère didactique ou pédagogue du concept de l'interculturalité rend son approche très sensible, car tous les citoyens du monde subissent l'action formatrice de l'école.

Si on soumet à l'analyse le mot « interculturel », on retiendrait surtout le préfixe « inter », qui nous renseigne sur tous les contours sémantiques que le concept d'interculturalité peut avoir. En effet, ce préfixe indique qu'il y a un espace « entre », celui qui sépare, donc il marque la différence, mais qui en même temps relie (les cultures) et met en relation et insiste sur la prise en considération des différences et aussi sur les interactions entre des groupes, des individus, des identités.

Par cette interaction, le concept d'interculturalité se démarque d'un autre concept, qui est, quant à lui, plus ancien dans le domaine des sciences humaines, qui est celui du « multiculturalisme ». Car ce concept, qu'on pourrait qualifier de politique, est défini par les spécialistes de la culture et les universitaires comme un ensemble de principes et de politiques axées sur la reconnaissance par l'État de la pluralité culturelle au cœur d'une société. Ces cultures sont portées par des groupes ethniques à qui on reconnaît un droit légitime d'exister et d'avoir leurs identités.

Mais cela ne va pas plus loin, car le concept de multiculturalisme s'arrête seulement au niveau du constat et se contente seulement de reconnaître la coexistence de plusieurs cultures, en d'autres termes il se limite à une simple juxtaposition. En effet, ABDALLAH-PRETCEILLE Martine affirme que : « *Le multiculturalisme additionne des différences, juxtapose des groupes et débouche ainsi sur une conception mosaïque de la société. Ce modèle additif de la différence privilégie les structures, les caractéristiques et les catégories*

⁶²Cf. Cours de Mlle E.PERRICHON, dans le cadre du Master 1 FLE professionnel, intitulé « *Problématique de la culture en didactique des langues-cultures* », dans la partie traitant de l'interculturalité. Année scolaire 2007-2008.

⁶³M. DE CARLO, OP. Cit.

»⁶⁴. Donc l'approche multiculturelle encourage la disparité entre les groupes sociaux, car elle enferme l'individu dans un réseau de signification et de comparaison, au lieu d'investir les connexions entre des groupes sociaux différents.

Donc, contrairement au concept de multiculturalisme celui de l'interculturalité se base sur la mise en relation et sur l'interaction entre des groupes, des individus, de cultures différentes, car il est défini par B. KALSCHEUER et L. ALLOLIO-NACKE comme suit :

L'interculturalité suppose l'interaction entre les cultures, les échanges et la communication. Chaque personne reconnaît et accepte la réciprocité de la culture d'autrui. De plus, les principes de l'interculturalité établissent qu'il faut créer la notion " d'espaces " où les cultures peuvent non seulement coexister, mais aussi interagir et apprendre à se connaître au sein d'une même société. Essentiellement, l'approche interculturelle fait valoir le point de vue selon lequel la diversité culturelle ne menace pas le tissu social d'une société, mais l'enrichit⁶⁵.

La démarche interculturelle ne s'arrête pas à la mise en relation, car à travers ces connexions qu'elle encourage, elle vise à développer des valeurs telles que l'empathie à l'égard des cultures étrangères, le respect de l'Autre dans sa différence, à établir des normes communes pour pouvoir vivre ensemble dans la paix et le respect réciproque. L'interculturel accorde une place plus importante à l'individu en tant que sujet qu'aux caractéristiques culturelles de l'individu. L'objectif étant d'apprendre la rencontre et non pas d'apprendre la culture de l'autre.

Ainsi il est possible de concevoir la rencontre interculturelle comme un échange entre personnes ou groupes de personnes de différentes cultures (sociale, ethnique, générationnelle, professionnelle, institutionnelle...) qui permet l'émergence d'un espace de négociation. Cependant, les spécialistes s'accordent à dire qu'il existe un certain nombre de mécanismes spontanés, c'est-à-dire inconscients car intégrés dans les habitudes, qui font obstacles à cette rencontre (Ethnocentrisme, Catégorisation, les préjugés, les stéréotypes...)

⁶⁴M. ABDALLAH-PRETCEILLE, « *L'éducation interculturelle* » PUF, 2004.

⁶⁵B. KALSCHEUER et L. ALLOLIO-NACKE, "Why does the current debate on Interculturality Prevent the Development of Intercultural Communication?: A Critical Note on the Interculturality Discourse". Source Réseau international sur la politique culturelle.

Pour faire face à ces obstacles CLANET Claude nous propose trois démarches (interculturelles)⁶⁶ :

- *Se décentrer.* Jeter sur soi et sur son groupe un regard extérieur. L'objectif est d'apprendre à objectiver son propre système de références, à s'en distancier (sans pour autant le récuser) et donc à admettre l'existence d'autres perspectives.
- *Se mettre à la place des autres.* Développer des capacités empathiques : se mettre à la place des autres, se projeter dans une autre perspective. Appréhender une culture, c'est dépasser une vision parcellaire et ne pas la réduire à une énumération de faits et de caractéristiques culturels, ne pas classer, ne pas généraliser.
- *Coopérer.* Dépasser les préjugés, faire la démarche d'essayer de comprendre l'autre. Comprendre comment l'autre perçoit la réalité et comment l'autre me perçoit. Apprendre à décoder correctement les messages émis. Pour cela, il est nécessaire de connaître un certain nombre de données quant à la grille de comportement de son interlocuteur.

Il est important de souligner que l'interculturalité ne rejette pas le concept du multiculturalisme puisque ce dernier reste un principe directeur important et pertinent pour l'élaboration d'une politique culturelle. Mais ce concept enrichit celui du multiculturalisme.

Concernant le contexte algérien et contrairement à la thèse officielle, la société algérienne n'est pas monoculturelle, ni même biculturelle. Car ce qui caractérise la réalité sociale algérienne c'est plus le multilinguisme et la multiculturalité. Cette occultation de la réalité sociolinguistique par les officiels algériens a, selon Rabeh SEBAA⁶⁷, deux objectifs :

Le premier est de faire de l'arabisation une politique aisée et facilement applicable, consistant à se débarrasser de la langue française, pour unifier linguistiquement le pays. Le second objectif consiste à nier l'existence des autres langues autochtones d'Algérie et, par ricochet, des cultures véhiculées par ces langues. Autrement dit, nier le multilinguisme et la multiculturalité algérienne rend possible son homogénéisation linguistique par un procédé politique.

Donc, malgré cette démarche standardisante, entreprise par l'Etat, la réalité culturelle algérienne demeure multiculturelle. Ces cultures sont vécues et véhiculées par la

⁶⁶C. CLANET, L'Interculturel, PUM, 1993.

⁶⁷R. SEBAA, « La langue française dans le plurilinguisme en Algérie ». In « Cultures et langues la place des minorités », Session 6.

configuration linguistique quadridimensionnelle de l'Algérie (l'arabe classique, l'arabe algérien, le berbère avec toutes ces variétés et le français).

9- Identité et langue

Même si il est souvent abordé en sociolinguistique le concept d'identité, jusqu'à un passé très récent, à rarement été l'objet d'études poussées en sociolinguistique. Cependant, on sait très bien qu'on ne peut pas aborder les langues dans leur élément social sans faire appel à la notion d'identité. En effet, le thème de l'identité survient presque systématiquement, sitôt que l'on traite des rapports au sein d'une communauté linguistique, entre les langues et les locuteurs qui les parlent. Aussi, le concept d'identité, et en particulier de l'identité linguistique, a des rapports très étroits avec d'autres concepts tels que la diglossie ou le plurilinguisme. La question n'est pas pour nous de faire ici, un point complet sur cette notion, car notre objectif sera de montrer le lien qui lie la langue à la construction identitaire d'un individu, aussi de tenter de faire un choix de définitions, aussi clair que possible, du concept d'identité.

Le terme d'identité est issu de la racine latine *idem*, «le même», ce qui est un, le terme d'identité suppose avant tout une unité. Il est d'abord utilisé en psychologie où il désigne ce qui fonde l'unité du «moi» de tout individu, autrement dit ce qui fonde l'individu lui-même, l'individualité. Par cette définition, il est devenu une thématique centrale dans les problématiques sociologiques dans la mesure où l'un suppose par définition l'autre, où le fondement d'un individu suppose la reconnaissance de soi par les autres, de son individualité par rapport aux autres individualités, et en retour, la reconnaissance de cette individualité par les autres. C'est justement de là que découle la difficulté de définir le terme d'identité, car il suppose à la fois l'un, l'unique et la pluralité. Donc, l'individu ne peut être reconnu et perçu comme unique, que parce que il est différent des autres et cette différence ne peut être perçue que dans un groupe social et ne peut exister que si elle est reconnue par l'autre. En d'autres termes, le concept d'identité est construit sur le principe de la réciprocité : par la prise de conscience de soi et de l'autre. Ce principe de réciprocité a été justement abordé par E. BENVENISTE qui, en décrivant l'identité, affirme qu'elle

n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un tu. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne car elle implique en réciprocité que je deviens tu dans l'allocution de celui qui à son tour, se désigne par je. (...). Le langage n'est possible que

*parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours*⁶⁸

Par conséquent, la notion de groupe est importante dans la définition de celle de l'identité, car c'est le groupe qui permet à l'individu de se définir, de se reconnaître comme à part et de délimiter ces frontières constitutives avec les autres. Au même moment, l'identité devient ce qui soude le groupe, ce qui l'unifie. Pierre Bourdieu annonce en décrivant cet aspect collectif de l'identité : «*Cet être perçu qui existe fondamentalement par la reconnaissance des autres*»⁶⁹. Donc l'identité individuelle est en quelque sorte une construction sociale, car elle est définie et construit en société par de nombreux facteurs sociaux. Toujours dans cette perspective, quelque peu *anthropologique*, Claude Lévi-Strauss définit l'identité comme suit : «*L'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle (...). Son existence est purement théorique*»⁷⁰.

Aussi les représentations de l'individu sont un élément très important dans sa construction identitaire. Car c'est à travers la manière dont l'individu se représente le groupe ou la communauté à laquelle il appartient qu'il construit ses repères identitaires. En outre, l'identité est profondément rattachée à l'élément linguistique. En effet, La parole est le seul moyen pour l'être humain de tenter de se faire admettre par les autres, de faire reconnaître son existence. Sans oublier l'impotence du discours épilinguistique, qui est lié aux représentations, dans la construction de l'identité du groupe, de la communauté linguistique et ethnique. Dans la mesure où la parole est une expression de soi construite pour l'autre, pour que l'autre la reçoive, l'entende, et ce faisant atteste que l'on fait bien partie de la même communauté. En effet, MUGNY et CARUGATI affirment à ce propos «*Les représentations ont aussi pour fonction de situer les individus et les groupes dans le champ social, elles permettent l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est-à-dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés.*»⁷¹. Quant JODELET, pour décrire cette relation lie les représentations et le

⁶⁸ E. BENVENISTE, « *Problèmes de linguistique générale* », Volume 1, Paris, Editions Gallimard, 1966.

⁶⁹ P. BOURDIEU, « *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* ». Paris, Editions Fayard, 1982.

⁷⁰ C. LEVY-STRAUSS, « *L'identité* » in Séminaire interdisciplinaire. Paris, Editions Gallimard, 1983.

⁷¹ MUGNY et CARUGATI, 1985, P.183. Cité Par J.C.ABRIC, op cité.

langage à la construction identitaire, il préfère parler d'affiliation sociale « *Partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité* »⁷²

Donc, c'est bien dans et par la langue que l'être et le groupe, construisent leur identité, c'est en elle qu'ils se fondent, s'apparentent, par elle qu'ils se distinguent. En d'autres termes la langue comme fait social permet une double différenciation. Elle induit l'identification de la personne comme appartenant, de par sa ou ses langue(s), à une communauté, et comme étrangère à un autre groupe : la langue instaure ainsi des frontières plus ou moins mouvantes entre des individus et exacerbe la conviction d'appartenir à une communauté et à une identité. Selon CORBEIL :

*la langue n'est pas un simple outil de communication, comme on le dit souvent. [...] la langue crée entre les individus une solidarité et une connivence de tous les instants, elle symbolise et manifeste l'appartenance à une société et à une culture, différente des autres, tout aussi riches et dignes de respect. La langue soude des locuteurs en une communauté dont les membres partagent, exprimée par elle, une histoire, un destin politique, des institutions qui partagent également des attitudes à l'égard des autres communautés linguistiques, et donc des autres langues. Tous ses locuteurs y trouvent réconfort et sécurité*⁷³

D'autres chercheurs vont plus loin dans l'illustration de l'importance du langage dans la construction identitaire. Car ils affirment que l'identité ne peut exister et ne peut s'exprimer qu'à travers la langue. Donc ils confortent en quelque sorte l'idée selon laquelle la perte de langue induit une perte d'identité, une idée souvent très présente dans les représentations des locuteurs. C'est en quelque sorte ce que René THOM affirme en annonçant :

*En somme, je vois le langage comme la construction d'une sorte d'identité entre le moi vrai et le moi extérieur (le moi autre) qui est la proie (la proie est une entité aliénante du vrai moi) ; pour reconstruire le vrai moi, pour le maintenir en présence du moi aliénant du monde extérieur, le psychisme construit une barrière et cette barrière c'est justement le langage. Du moment que l'on reconnaît un objet extérieur et qu'on peut lui associer un nom, son pouvoir aliénant cesse.*⁷⁴

⁷²D. JODELET, « *Les représentations sociales* », Op. Cité.

⁷³ CORBEIL, source électronique 2002.

⁷⁴ R. THOM, *paraboles et catastrophes, Entretiens sur les mathématiques, la science et la philosophie*, Flammarion, 2^{ème} éd, 1983, P. 155.

Chapitre II :
Description sociolinguistique de
l'Algérie

1- Aperçu historique

Depuis l'Antiquité, les Berbères, peuple de l'Afrique du Nord, ont été témoins de nombreuses invasions : phénicienne, romaine, byzantine, vandale, arabe, ottomane, espagnole et française.

De toutes ces conquêtes, celle des Arabes fut la plus longue : elle date du quatorzième siècle⁷⁵. Avec l'islamisation, elle réussit à s'implanter entre le VII^{ème} et X^{ème} siècle⁷⁶ et faire du Maghreb - nom attribué à l'Afrique du Nord pour la distinguer de l'Orient arabe – dès 711, une province arabe dont la capitale est Kairouan⁷⁷. La progression de l'Islam durant cette période a eu pour effet l'ouverture de l'Afrique du Nord aux cultures et civilisation musulmanes. De ce fait, le champ d'utilisation de la langue berbère se voit rétrécir de siècle en siècle.

A partir du X^{ème} siècle, sous les dynasties fatimides, ziride, hammadite, almoravide et almohade, les Berbères s'imprégnèrent de la culture arabo-musulmane. La diffusion de la langue arabe, langue du Coran, s'est faite par le biais du commerce et surtout par son usage quasi exclusif dans les administrations de l'époque. A ce titre Moustafa LACHERAF écrit :

*L'empire Almohad, à l'instar des autres empires et royaumes du Maghreb, fondé par les Berbères entre la fin du X^{ème} et le début du XI^{ème} siècle, utilisera l'arabe comme seule langue de chancellerie, c'est-à-dire des bureaux du gouvernement central, des institutions et de la lecture écrite élaborée.*⁷⁸

Le processus d'arabisation au Maghreb s'accroît pendant la deuxième moitié du XI^{ème} siècle avec l'invasion des nomades arabes : Banu Hilal et Banu Soleym. La substitution de la langue arabe au berbère s'effectua dans un premier temps dans les plaines et les hauts plateaux.

Après la chute de Grenade en 1492, le roi d'Espagne Ferdinand expulsa les Andalous (peuple musulman d'Espagne). Ces derniers se réfugièrent au Maghreb et s'installèrent sur ses côtes. Ainsi, l'arabe se substitua au berbère sur une grande partie du littoral magrébin.

⁷⁵ M. KEDDACHE, « *L'Algérie médiévale* », SNED, Alger, 1982, P.04.

⁷⁶ A. OUARDANE, « *La question berbère* », Epigraphie Dar el Idjehad, Alger, 1993, P.31.

⁷⁷ M. KEDDACHE, OP, Cit.

⁷⁸ M. LACHERAF, cité in BALTA P. et RULLEAU, « *L'Algérie des Algériens* », éd Ouvrières, Paris, 1981, P.184.

L'affaiblissement du pouvoir hafside facilitera la pénétration espagnole (la *reconquista*), Alger ville indépendante de la dynastie Abd El-Walid qui gouvernait le Maghreb centrale, fit appel aux frères Barberousse, deux célèbres marins turcs. Ces derniers avec leur force navale s'imposèrent et délivrèrent les villes côtières de l'Algérie des forces espagnoles. Mais ce qui va amener les Turcs à assoir leur domination, qui dura trois siècles et demi, soit jusqu'à la conquête française en 1830.

Cependant, malgré l'influence linguistique exercée sur le Maghreb suite aux nombreuses conquêtes, notamment la conquête arabe, beaucoup de régions montagneuses et sahariennes (le Rif au Maroc, le Mزاب, les Aurès, la Kabylie, le Hoggar en Algérie ; Djebel Nefoussa en Libye et Kroumirie en Tunisie) demeurent jusqu'à nos jours berbérophones.

2- La situation sociolinguistique de l'Algérie

2-1- Durant la période coloniale

C'est en 1830 que débute la conquête française de l'Algérie et c'est seulement en 1911 que la France parvient à mettre la main sur la totalité du territoire algérien. A partir de là, et afin de concrétiser ses aspirations économique et politique, la France va appliquer en Algérie la politique de la terre brûlée, pratiquer une guerre intensive contre la culture algérienne et détruire tous les fondements de l'identité algérienne. La France n'hésite pas à imposer sa langue, chose qui provoquera l'effondrement et le bouleversement des normes culturelles de la société algérienne. L'arme coloniale a commencé par éliminer toutes les écoles coranique et les mosquées (hérités de la longue occupation arabo-musulmane). Les établissements scolaires ont été détruits avec acharnement.

L'Algérie devient ensuite une colonie de peuplement et le centre de mouvement migratoire. Cette politique de peuplement a visé essentiellement la destruction pure et simple de la population algérienne. Ainsi, ces nouveaux Algériens ont bénéficié des meilleures terres et ont mis la main sur la plus importante partie du pays. Toutefois, ils restent nettement minoritaires par rapport aux autochtones. De ce fait, la France avait besoin de former des intermédiaires et leur transmettre son idéologie et surtout sa langue. L'administration française a alors opté pour une nouvelle politique d'assimilation :

Pour conserver l'Algérie, il fallait tenir grâce à des éléments convaincus du bienfondé de la colonisation : le mieux serait d'avoir des Français en nombre suffisant mais à défaut, on

se contente d'étrangers naturalisés : à défaut de français naturalisé, les autochtones acculturés seront utilisés.⁷⁹

L'assimilation demandée ici est, sans ambiguïté, "la francisation" du droit de propriété, c'est-à-dire l'individualisation des anciennes propriétés tribales, condition indispensable, condition indispensable à l'inclusion des terres dans le circuit des échanges, donc indispensable à la progression de la colonisation civile.

Cette politique de francisation mise en place a provoqué des sentiments d'hostilité et de haine à l'égard des français et par conséquent de la langue française. Cette hostilité est bien évidemment due au fort attachement des Algériens à leurs langues et leurs identités et aux représentations qu'ils avaient de la langue française qui, selon eux, vise la conversion des musulmans à la chrétienté.

De ce fait, des personnalités algériennes se sont mobilisées, dès 1887 pour mener des actions anticoloniales en rédigeant, par exemple, une pétition adressée directement aux responsables français pour examiner leur refus total à l'assimilation et demander la réouverture des écoles coraniques.

L'association des Ulémas créée par Abdelhamid BEN BADIS, en 1937 a exprimé son refus de la politique d'assimilation par la création de nouvelles écoles algériennes qui assurent l'instruction religieuse et la formation arabe des enfants qui constitueront dans le futur une élite arabophone, profondément attachée à la culture musulmane.

Parallèlement à cette attitude négative à l'égard des écoles françaises, une autre attitude d'acceptation voit le jour et évolue progressivement. Cet intérêt pour la langue française est une conséquence évidente de la participation massive des Algériens dans les deux guerres mondiales ; ce qui a favorisé naturellement le contact avec le monde industriel français et a entraîné, juste après, une vague d'émigration vers l'Europe.

Cette langue (le français) mal vue, devient désormais le moyen privilégié des Algériens pour accéder aux postes administratifs. Après la première guerre mondiale, les Algériens ont opté pour la langue française comme moyen d'expression et de résistance. Cette nouvelle conception du française, notamment après 1920, va aider les Algériens dans la lutte pour l'indépendance.

⁷⁹ CH. ACHOUR, « *Abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie* », Alger, ENAP, 1985, P. 161-162.

2-2- L'impact du français sur la société algérienne durant la colonisation

Cette langue a été à l'origine d'une certaine production littéraire. En effet, selon les statistiques de Jean DEJEUX⁸⁰ deux-cent-soixante-sept ouvrages d'expression française ont été produits par des écrivains algériens issus de l'école française entre 1945 et 1978, tous genres confondus. Les premiers écrits remontent à la fin du dix-neuvième siècle, citons en guise d'exemple ; Mohamed TOUNSI AHMED (1880), « *L'insécurité en Algérie, ses causes, les moyens de rétablir la sécurité d'autrefois* » ; Abdallah MOUHAMED (1880), « *De la justice en Algérie* », Fontana, Alger. Le premier roman écrit par un Algérien en langue française date de 1912, c'est « *Ahmed ben Ahmed Mustapha Goumier* » de Mohamed BEN CHERIF.

Les essais politiques et journalistiques ont aussi marqué cette période. Ainsi, plusieurs écrivains et journalistes ont écrit et publié des articles politiques et des productions littéraires de grande qualité (Ahmed BOURI, « *Musulmans et chrétiens* » en 1912, l'émir Khaled, « *La situation des musulmans d'Algérie* » en 1924, etc.).

Le français colonial a bouleversé la réalité linguistique et culturelle de l'Algérie marquée par un contact permanent entre les différentes communautés. La politique linguistique menée par la France contenait déjà les causes de son échec. Elle a, d'une part, privé une grande partie du peuple algérien de la formation intellectuelle et les a empêchés d'accéder à l'école ; ce qui a développé des langues vernaculaires. Elle a engendré, d'autre part, un éveil de conscience et une opposition politique qui s'est manifestée clairement lors des événements du 08 mai 1945. Les vecteurs de cette forte contestation n'étaient pas uniquement les défenseurs de l'arabe dialectal, mais aussi cette élite d'intellectuels algériens formée par l'école coloniale. Cette minorité d'algériens qui maîtrise parfaitement la langue française n'hésitera guère à s'en servir dans la lutte contre les français.

La langue française est devenue un moyen de connaissance, de modernité et surtout de libération, une véritable armure pour vaincre les troupes françaises. Bien après, KATEB Yacine illustrera cette situation, en expliquant sa raison d'écrire en français :

Quand nous étions enfants qu'on le veuille ou non, c'est dans la langue arabe parlée que s'est façonnée notre sensibilité, que s'est façonnée notre façon de recevoir les choses. En somme, la langue c'est un second cordon ombilical qui nous relie à notre mère, c'est-

⁸⁰ J. DEJEUX, « *Situation de la littérature maghrébine* », OPU, Alger, 1980, P.67.

à-dire l'Algérie. Mais l'enfant grandit, il lui faut aller à l'école française parce que la France domine depuis cent ans, parce qu'on parle français à la poste, pour prendre le tram, pour avoir un diplôme, pour travailler [...] Bon, on est obligé de parler français. C'est une situation de fait, mais en écrivant français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes. Le combat avec le peuple français, le vrai combat avec la France, c'est maintenant qu'il commence.⁸¹

2-3- Après l'indépendance

La situation sociolinguistique de l'Algérie indépendante se caractérise par la présence de plusieurs langues, ou plutôt de plusieurs variétés linguistiques, qui coexistent constamment et entretiennent des rapports mutuels dans un même espace. Cette situation est résumée par Gilbert Grandguillaume comme suit : « *langue supranationale (ou internationale, la langue arabe moderne (standard) étant commune aux pays arabe), des langues infranationales (ou régionales) aucune langue ne couvrant l'ensemble du territoire, et une langue étrangère à forte présence, le français* »⁸²

2-3-1- Le berbère ou tamazight

Le berbère est l'une des branches de la grande famille linguistique chamito-sémitique. Il est la langue autochtone de l'Afrique du Nord. Avec tous ses variétés (Kabyle, Chaoui, Mozabite et d'autres), il est la langue des berbères.

En Algérie, le berbère est la langue maternelle d'un très grand nombre de locuteurs. Il se décline en plusieurs variétés régionales qui se répartissent comme suit :

- Le kabyle au Nord du pays et précisément dans les régions du centre (Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Sétif, Bordj Bouarerdj.).
- Le chleuh à Tlemcen.
- Le chenoui dans la région de Chenoua (Tipasa).
- Le chaoui au sud-est (région du massif des Aurès et de l'Atlas saharien).

⁸¹ Y. KATEB, in I. MILOUDI, « *L'alternance codique dans les pratiques langagières des Algériens* », thèse de magister, université de M'sila, 2008-2009, P.25-26.

⁸² Aménagement linguistique en Algérie : www.tlfq.ulaval.ca/ax/afrique/Algérie-3 politique ling. htm12_

- Le mozabite dans le Mزاب au sud pays.
- Le tergui dans le grand Sahara algérien (sa localisation précise est difficile, car le peuple touaregs qui le parle a un mode de vie nomade).

Depuis l'indépendance (1962), les Mouvements militant pour la cause berbère n'ont pas cessé de revendiquer le statut de langue officielle pour le tamazight et sa reconnaissance en tant que langue nationale. La première revendication a été satisfaite, mais pour que cela ait lieu, il a fallu passer par plusieurs étapes, dont nous allons retracer les grandes lignes ci-dessous :

- En 1980, des mouvements de protestation importants ont secoué la Kabylie, un groupe de berbérophone affirme clairement son droit et sa volonté d'existence à travers une demande de reconnaissance institutionnelle de sa langue et de sa culture.

- Octobre 1988, des émeutes ont entraîné un certain pluralisme politique et associatif induisant, même relativement, une certaine liberté de presse et de l'éducation. Depuis cette date, il est possible même de créer des associations culturelles berbères et d'éditer des livres en berbère.

- Le 24 janvier 1990, un département de Langue et Culture Amazighe (D.L.C.A) a été créé à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

- 1994 : un décret a été signé entre le président de la république et le Mouvement Culturel Berbère portant sur la création du Haut Commissariat à l'Amazighité (H.C.A). Ce dernier avait pour mission l'introduction de tamazight dans le système scolaire algérien. Tamazight a été effectivement introduite dans l'école algérienne dans les régions berbérophones. Cependant, après quelques années d'enseignement, le bilan a fait état de plusieurs problèmes tels que le désintérêt des élèves et l'inadaptation des méthodes d'enseignement utilisées.

- Le 10 avril 2002, une révision de la Constitution promulgue tamazight langue nationale et l'Etat s'engage à œuvrer à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Actuellement, on peut dire que la situation du berbère a évolué : il est enseigné dès la troisième année primaire en Kabylie et facultativement dans les autres régions. Aussi, les

militants berbéristes, pour palier aux difficultés que rencontre la promotion du tamazight, sont entrain d'œuvrer pour qu'on lui octroie le statut de langue officielle.

2-3-2- l'arabe et ses variétés

L'arabe appartient à la famille des langues sémitiques telles que l'akkadien, le sudarabique, l'hébreu et quelques langues éthiopiennes. Selon quelques grammairiens et linguistes arabes, son existence dans la péninsule arabique remonte à quelques siècles avant la naissance du prophète Mohamed en 570 après Jésus Christ.

Il fut d'abord parlé par quelques tribus nomades pour, ensuite, présenter la particularité d'être employé dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles. En Algérie il se présente sous diverses formes :

2-3-2-1- L'arabe classique ou littéraire

C'est la plus ancienne variété de l'arabe, elle doit sa présence à l'Islam auquel elle sert de moyen de transmission. Associé à la religion, langue de la révélation du Coran, elle est détentrice d'une « légitimité divine », et considérée comme « inimitable ». Cette variété a perduré à travers les siècles. Elle demeure la langue des écrivains, des hommes de lettre des poètes et des théologiens, notamment des ascètes.

L'arabe classique est une langue essentiellement écrite et incompréhensible pour le public arabophone illettré. En Algérie, il jouit d'un statut de langue nationale et officielle comme le stipule m'article (03) de la constitution de 1989 : « l'arabe est la langue nationale et officielle ». Son usage est réservé aux secteurs officiels du pays tels que l'administration, les discours officiels, la religion et l'enseignement. A ce titre, il est à signaler que l'arabe classique est enseigné à l'école dès la première année du cycle primaire. Cette langue, ne subit pas de modification notoire. Elle demeure non seulement la langue de l'étude du Coran et de la littérature arabo-musulmane ancienne, mais aussi, après l'arabisation de l'enseignement supérieure, celle des études universitaires et beaucoup d'universités algériennes forment des étudiants dans plusieurs filières avec la langue arabe.

2-3-2-2- L'arabe moderne ou médiatique

C'est une nouvelle variété de l'arabe caractérisé par le recours à l'emprunt aux autres langues étrangères, elle est issue des modifications qu'a subies l'arabe classique au contact des langues indo-européennes, suite à l'ouverture du monde arabo-musulman, et par

conséquent l'Algérie, sur le monde occidental et le modernité d'où l'appellation « arabe moderne ».

Cette variété relève d'un registre de langue mis en place et utilisé, de plus en plus, par la catégorie cultivée du monde journalistique (lors des interviews et des débats politiques ou littéraires) et du spectacle (dans certaines pièces théâtrales), d'où l'appellation « arabe journalistique ».

2-3-2-3- L'arabe algérien ou dialectal

C'est une langue essentiellement orale, utilisée par une large part de la population algérienne. Elle permet l'intercompréhension entre les différents membres de la société. En effet, les Berbérophones qui se déplacent vers des villes arabophones, pour des raisons économiques, recourent le plus souvent à l'arabe dialectal. Cette langue a la fonction de langue « véhiculaire »⁸³ chez les locuteurs berbérophones issus de régions différentes et utilisant des variétés différentes du berbère et entre berbérophones et arabophones.

L'arabe algérien est pratiqué dans des situations de communication quotidiennes, informelle et intimes. Bien que d'un usage fort répandu, l'arabe dialectal n'est ni codifié ni standardisé parce qu'il ne bénéficie d'aucun statut officiel.

2-3-3-Le français

Dès le début du colonialisme, le français, comme nous l'avons vu précédemment, est devenu seule langue officielle. Il a été imposé dans les institutions administratives, scolaires et universitaires et fini par s'intégrer dans le paysage linguistique algérien. La pratique de l'enseignement du français a été renforcée donnant lieu à des situations de bilinguisme, voire de plurilinguisme chez les Algériens maîtrisant l'arabe, le berbère et le français.

Après l'indépendance, l'Etat algérien opte pour une politique linguistique basée sur le monolinguisme : une nation, une langue à savoir l'arabe classique ou standard. Ce processus visait à donner à la langue arabe un statut hégémonique au sein de la société algérienne. Depuis, le français est relégué au statut de langue étrangère.

Malgré la politique engagée, il est impossible de nier le rôle du français dans la société algérienne. Cette dernière perçoit la langue française comme la langue de la réussite sociale et

⁸³ Voir sa définition plus haut.

de la modernité. A ce propos, L-J CALVET souligne que le français est « *une langue de référence culturelle, un atout pour la réussite sociale, face à la langue nationale, l'arabe* »⁸⁴

Désormais, on peut dire que la langue française, quoique langue étrangère, connaît un accroissement dans l'usage, ce qui lui permet de garder son prestige et ce dans tous les secteurs notamment le secteur éducatif où elle est enseignée dès la troisième année du cycle primaire, suite à la réforme éducative 2006-2007.

En effet, la langue française est omniprésente dans le paysage linguistique algérien et un bon nombre de la population algérienne pratique (à des degrés différents) cette langue. En outre, le français est enseigné dans l'ensemble des paliers du système éducatif et universitaire. A ce propos, le constat fait par M. ACHOUCHE nous semble pertinent et d'actualité : « *malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif.* »⁸⁵. Il aussi considérablement présent dans les médias algériens, cela aussi bien dans la presse écrite, Rachid BOUKARZAZA confirme que sur 65 journaux quotidiens, 33 sont édités en français alors que 32 le sont en arabe, que dans les médias audio-visuels (canal Algérie) et radiophonique (la chaîne 3).

3- Le processus d'arabisation

Dès ses premiers jours d'indépendance, l'Algérie indépendante se retrouva devant un certain nombre de choix ; où il était urgent de trancher pour poser les assises d'un tout nouveau pays. Parmi ces choix, se trouve celui de la langue. Un choix qui s'avère univoque : opter pour le français sous-entend une dépendance vis-à-vis de l'ancien colonisateur ; opter pour le berbère était inconcevable pour deux raisons, l'une était politique et idéologique, le berbérisme étant un délit condamnable (la crise berbériste), l'autre pratique, le berbère étant une langue orale et multiforme ; reste l'arabe, dont seule la variété classique sera reconnue langue nationale et officielle du nouveau pays.

L'Etat algérien a donc enclenché, pour adapter la langue arabe à sa nouvelle fonction, une nouvelle politique linguistique, qui aurait pour objectif de se réapproprier une certaine identité arabo-musulmane qui « *était censée rendre au Algériens leur dignité culturelle* »⁸⁶.

⁸⁴ J-L. CALVET, « *Les politiques linguistiques* », Coll. Que-sais-je ?, PUF, Paris, 1996.

⁸⁵ <http://www.paperblog.fr3125521/la-francophonie-en-Algérie-mythe-ou-réalité>.

⁸⁶ G. GRANDGUILLAUME, « *arabisation et démagogie en Algérie* », Le monde politique, n°515, février 1997 .P 3.

Pour cela, il fallait arabiser tous les secteurs, notamment celui de l'enseignement et de l'administration, car ce sont des secteurs sensibles et en passant par eux on peut arabiser toute la société.

En effet, l'enseignement de l'arabe a commencé, dans les écoles primaires, dès la rentrée scolaire de 1963, à raison de 10 heures d'arabe pour 30 heures d'enseignement. Pour combler le manque d'enseignants qualifiés en langue arabe, les autorités ont fait appel à un nombre important d'enseignants égyptiens. Cette « arabisation improvisée » comme dirait le sociolinguiste français G. GRANDGUILLAUME, a engendré divers problèmes de communication et de pédagogie. Ces instituteurs n'étant pas formés pour enseigner et ne maîtrisant pas les langues algériennes, il leur était presque impossible de communiquer avec leurs apprenants, aussi bien dans les situations formelle qu'informelles.

Ahmed TALEB IBRAHIMI, ministre de l'Education nationale de 1965 à 1970, s'est hâtée à redéfinir les principes de la nouvelle école : la démocratisation de l'enseignement, l'arabisation et l'orientation scientifique, Ainsi, l'arabisation de la deuxième année du cycle du primaire est complétée dès la rentrée 1967. L'année suivante vit la première naissance de la section arabe de la faculté de droit ainsi qu'une licence d'histoire en arabe.

Le deuxième secteur à être arabisé est l'administration : sous l'ordonnance du 26 avril 1968, le gouvernement exigea de tous les fonctionnaires la maîtrise de la langue nationale. Le 5 décembre 1969 fut créée la Commission nationale de réforme, ainsi que la sous-commission de l'arabisation, dont l'objectif était de réformer le système éducatif.

En juillet 1970, Abdelhamid MEHRI, qui était secrétaire général de l'Enseignement primaire et secondaire, a réussi à « mettre les Algériens devant le fait accompli d'un enseignement primaire et secondaire entièrement arabisé, et ayant de ce fait des retombées sur l'enseignement supérieur »⁸⁷.

En 1976, l'arabisation atteint l'état-civil, la toponymie (noms de villes, de rues, etc.) Le week-end universel est remplacé par le week-end musulman (vendredi, jour de repos hebdomadaire). Une nouvelle charte consacre la langue arabe comme langue d'expression culturelle et considère les langues étrangères seulement comme moyen d'ouverture sur les cultures universelles.

⁸⁷ N. MEROUANI, « *Les enjeux de l'aménagement linguistique dans le milieu scolaire algérien* », Université du Québec Montréal, avril 2009.

Cependant, en 1977 Mostafa LACHERAF, et toute l'équipe de son cabinet, marque une « pause de l'arabisation » : la formation d'enseignants bilingues ainsi qu'une section « lettre bilingue » sont rétablies à l'université, après avoir été complètement arabisées. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le nouveau ministre, Abdelatif RAHAL, a insisté « à plusieurs reprises sur les inconvénients que présente une arabisation de l'enseignement supérieur, dans un pays où l'emploi est fortement lié à la langue française, anglaise éventuellement »⁸⁸.

En 1980, on procéda à l'arabisation de l'université et principalement des sciences sociales, juridiques et économiques. En 1981, a été instauré le Haut Conseil de la langue nationale, qui avait pour objectif d'effectuer le suivi et le contrôle de l'arabisation.

L'arabisation, s'étant faite synonyme d'islamisation, vers la fin des années 1970, s'est poursuivie dans l'enseignement, sous la pression de la vague islamiste (entre 1985 et 1998). Peu avant la révolte des étudiants en 1988, le président CHADLI BENDJIDID avait interdit aux étudiants de fréquenter le Centre culturel français, pour les éloigner de la langue française ; la sacralisation de l'anglais va aussi dans le même sens. Octobre 1988, a amené plus de souplesse dans la démarche arabisante du régime. En effet, la constitution de février 1989 a instauré le multipartisme, ce qui a donné lieu à une « opportunité » pour le mouvement islamiste (Front Islamique du Salut) de remporter les élections communales et législative successivement en 1990 puis en 1991. « *La généralisation de l'utilisation de l'arabe, rendant obligatoire l'emploi de cette langue à partir du 5 juillet 1992* »⁸⁹ fut votée à l'assemblée nationale populaire. La loi du 16 janvier 1991 est la plus contraignante, elle impose l'usage unique de la langue arabe et interdit tout recours à une langue étrangère dans l'administration publique, l'éducation, l'université, les hôpitaux, les entreprises et les associations de toutes natures. Tout document officiel en langue autre que l'arabe était considéré comme un délit. Cette loi a été gelée en 1992, puis réactivée en 1996 pour être ensuite mise en vigueur le 5 juillet 1989.

En 1999, le président Abdelaziz BOUTEFLIKA, ayant succédé à Liamine ZEROUAL, affichant une position nuancée dans le domaine linguistique, s'adresse au peuple, lors de son intronisation, dans un arabe classique fort soigné pour mettre en avant sa maîtrise de l'arabe, même si cette langue n'est pas comprise par l'ensemble de la population. Le

⁸⁸N. MEROUANI, Op. Cit.

⁸⁹ Idem.

président a poursuivi son intervention dans deux langues familières aux Algériens, à savoir le français et l'arabe dialectal. Il déclarait à l'occasion de la journée de l'étudiant « *qu'il est impensable d'étudier des sciences exacte pendant dix ans en arabe alors qu'elle peuvent l'être en un an en anglais.* »⁹⁰.

⁹⁰ N. MEROUANI, Op. Cit.

Partie II : Aspects analytique

Chapitre I : considérations méthodologiques

L'objectif de ce chapitre est de présenter certaines méthodologies appliquées dans les études sociolinguistiques, ce qui nous offrira, au même temps, l'occasion de situer méthodologiquement notre travail.

Nul besoin de rappeler qu'en recherche sociolinguistique, différentes méthodes scientifiques sont utilisées : entretiens, interviews, questionnaires...etc. Chacune de ces méthodes, possède plusieurs techniques de recherche, certaines sont directes et demandent directement l'avis de l'interviewé, d'autres indirectes et font appel à la « ruse » pour révéler ce que l'interviewé pense sans l'avouer.

1- L'enquête en sociolinguistique

La multiplicité des méthodes en sociolinguistique est justement motivée par l'hétérogénéité des terrains étudiés. Cependant, on peut distinguer principalement deux méthodes : celles de l'observation et celle de l'enquête. Dans la première, peuvent apparaître des observations directes, indirectes et/ou participantes, dans la deuxième on peut trouver différents types d'enquêtes, tel que l'entretien, le sondage et le questionnaire.

Concernant notre travail, c'est la méthode de l'enquête qui est retenue. Il est difficile de définir l'enquête en général, car celle-ci ne se limite pas à un seul type et sa pratique exige le recours à différentes techniques (entretien, questionnaire, sondage...). D'une manière générale, l'enquête peut être perçue comme l'interrogation d'une situation sociale dans le but de la généralisation. En effet, pour R. GHIGLIONE l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* »⁹¹. Nous retenons de cette définition trois données importantes qui sont « *interroger* », « *individus* », « *généralisation* », car elles renvoient respectivement à l'outil utilisé, au concept de l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon retenu.

F DE SINGLY définit l'enquête comme « *un instrument de connaissance du social (...) elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* »⁹². En d'autres termes, elle a pour objectif de vérifier des hypothèses ou des questionnements par le recueil d'informations sur le terrain et l'analyse rigoureuse de ces informations. Par là, on comprend qu'une enquête nécessite une conception totale et définitive avant sa réalisation pratique.

⁹¹ R.GHIGLIONE et B. MATALON, « *Les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* », Armand Colin, Col « U », Paris, 1978, P. 06.

⁹² F DE SINGLY, « *L'enquête et des méthodes : le questionnaire* », Edition Nathan, Col, 128, Paris, P. 28.

Etant un moyen de recherche, l'enquête prend un aspect technique propre aux sciences humaines. Elle consiste à faire une quête d'informations écrites (les questionnaires, les traces documentaires...) ou orale (les entretiens, les interviews...). Aussi, le déroulement d'une enquête peut être résumé par trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui lui donne une certaine rigueur pour qu'elle soit un outil considérable pour toute recherche en sciences humaines.

En outre, quelles que soient les raisons ayant poussé un chercheur à réaliser une enquête, la première démarche scientifique consiste à préciser l'objectif, c'est à dire à déterminer le but de l'enquête, en se demandant : « *quelle information dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ?* »⁹³. C'est l'étape essentielle de l'enquête, celle dont les démarches ultérieures dépendront.

Pour revenir à la sociolinguistique, qui est une science de terrain, selon L. J. CALVET elle a recours à l'enquête pour atteindre son objectif qui est de décrire les rapports entre la société et les langues « *la sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche* »⁹⁴. Donc, en sociolinguistique, l'enquête est la recherche et la distribution des variables. C'est-à-dire les facteurs qui influencent les enquêtés et leurs productions langagières (l'âge, le sexe, le niveau socioprofessionnel, socioculturel...etc).

2- Notre enquête et corpus

Notre enquête est une étude réalisée à l'université de Bejaia, cela en utilisant la technique du *questionnaire*⁹⁵. Les enquêtés sont des étudiants de cette université répartis en deux catégories : ceux qui suivent leurs formations en arabe (20 locuteurs) et ceux qui suivent leurs formations en langue française (20 locuteurs). L'objectif est de déterminer s'ils possèdent les mêmes représentations vis-à-vis des langues présentes en Algérie et si les implications de ces représentations sont les mêmes. Pour, ensuite, tenter de déterminer si nos enquêtés conçoivent de la même manière la culture (la leur et celles des autres) et comment vivent-ils les phénomènes d'interculturalité et de plurilinguisme, qui caractérisent le paysage algérien (toujours selon leur langue de formation).

⁹³ M. GRAWITZ, « *Méthodes des sciences sociales* », 3^{ème} éd. Paris, Dalloz, 1976, P.573.

⁹⁴ L.J CALVET, « *Méthodes des sciences sociales* », 3^{ème} éd, Paris, Dalloz, 1976, P.573.

⁹⁵ Voir la définition de la technique du questionnaire plus bas.

Après avoir recueillie l'ensemble des questionnaires, nous avons établi des tableaux statistiques (qui sont à leur tour représentés dans des histogrammes) qui nous ont permis de déterminer les caractéristiques des deux catégories d'étudiants qu'on a pris pour étude, puis nous avons opté pour une analyse de contenu afin d'atteindre nos objectifs.

En somme, notre enquête associe une méthode quantitative et qualitative. Ceci dit, nous reprenons à notre compte cette affirmation de J. C. ABRIC qui signale qu'« *il existe un ensemble de méthodes et d'outils qui garantissent des études de représentations sociales et permettent une approche multi-méthodologiques des représentations indispensables à la fiabilité des résultats obtenus* »⁹⁶. C'est pour cela, que nous avons opté dans notre analyse pour les deux approches (quantitative et qualitative) simultanément. La première prend en charge des données quantifiables, elle établit également des chiffres, des statistiques de nos questionnaires distribués et elle propose des commentaires. Son avantage est qu'elle nous sert des données précises de sorte que son étude se fait d'une manière objective. La seconde approche est celle appelée qualitative, elle prend en charge un aspect de la question. Elle est centrée dans notre cas, sur le pourquoi, qui nous permet d'analyser les appréciations du public ciblé par notre enquête.

Les enquêtés choisis pour répondre à nos questions sont des étudiants qui ont avancé dans leurs formations, à savoir ceux qui sont au minimum à leur troisième année. Cela est justifié par le fait que notre enquête vise précisément à détecter l'impact de ces formations sur leur imaginaire linguistique et nous estimons que les étudiants qui sont dans leur première année sont moins influencés par la langue de formation de leur filière.

Les locuteurs qui suivent leurs études en langue française sont issus de filières différentes et notre enquête touche aussi bien les spécialités techniques que celles des sciences humaines. Par contre, les locuteurs qui suivent des formations dispensées en arabe sont essentiellement des étudiants en droit et en lettres et langue arabes.

En outre, pour garantir l'objectivité d'une recherche à travers un questionnaire, il est recommandé de poser les mêmes questions pour l'ensemble de l'échantillon, cela est le cas pour notre travail.

⁹⁶ J-C. ABRIC, 2003, <http://www.cairn.info/methodes-d-etude-des-representations-sociales--9782749201238-page-7.htm>: 7°.

Enfin, il faut signaler qu'avant de mener notre enquête, nous avons entrepris la réalisation d'une pré-enquête. Cette dernière, en plus de nous avoir permis d'orienter nos hypothèses de travail, a contribué à la réalisation d'un questionnaire qui correspond le plus à notre objectif. Cela à travers des questions pertinentes et bien ciblées.

3- L'échantillonnage

Une fois l'objet d'analyse défini, la problématique posée, les hypothèses énoncées, le choix de l'enquête comme méthode de travail étant fait, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée. *Qui interroger ?* De cette question découle la nécessité de constituer un échantillon sur lequel portera le travail. L'échantillonnage permet aux chercheurs de tirer des conclusions au sujet d'un tout en examinant une partie. Il rend ainsi possible tout travail scientifique sur les communautés dont le nombre est considérable à condition qu'il soit représentatif. Le mode d'échantillonnage et la taille de l'échantillon déterminent la représentativité de l'échantillon. Par conséquent nous distinguons deux méthodes d'échantillonnage, comportant chacune plusieurs sous méthodes.

3-1- les méthodes d'échantillonnage

3-1-1-Les méthodes probabilistes (aléatoire)

3-1-1-1- L'échantillonnage aléatoire simple

Les échantillons dits aléatoires s'obtiennent par un tirage au sort selon les lois du hasard, respectant la condition de la définition de l'échantillon représentatif. Il faut faire en sorte que chaque membre de la population ait la même probabilité de faire partie de l'échantillon.

Exemple : un tirage à la loterie est un bon exemple d'échantillonnage aléatoire. Lorsqu'on a un échantillon de 49 numéros, chacun de ces derniers à une chance égale d'être sélectionné et chaque combinaison de six numéros à la même chance d'être gagnante.

3-1-1-2- L'échantillonnage stratifié

Lorsqu'on utilise l'échantillonnage stratifié, on divise la population en groupes homogènes (appelés strates), qui sont mutuellement exclusifs, puis on sélectionne à partir de chaque strate des échantillons indépendants. La création des strates rend la stratégie de l'échantillonnage plus efficace. En outre, l'échantillonnage stratifié nous assure d'obtenir une

taille d'échantillon suffisante pour des sous-groupes de la population à laquelle nous nous intéressons. La stratification est des plus utiles lorsque les variables de stratification sont simples à utiliser.

3-1-1-3- L'échantillonnage en grappes

*On appelle une grappe un ensemble d'unités tirées simultanément : un ménage constitue une grappe d'individus, un département une grappe de communes, [...] considérant que les membres d'une même grappe présentent entre eux des similitudes du point de vue de leurs opinions, on procède alors à un tirage au sein de la grappe*⁹⁷

Cette méthode implique la division de la population en groupes. Ensuite, on sélectionne au hasard un certain nombre de grappes pour représenter la population totale, puis on englobe dans l'échantillon toutes les unités incluses à l'intérieur des grappes sélectionnées. Cette méthode d'échantillonnage permet, en plus d'étudier des individus, de s'intéresser à des groupes tels que les entreprises et les ménages.

3-1-2- Les méthodes non-probabilistes (non aléatoire)

La différence entre l'échantillonnage aléatoire et l'échantillonnage non aléatoire consiste en une hypothèse de base au sujet de la nature de la population étudiée. Dans le cas de l'échantillonnage aléatoire, chaque unité a une chance d'être sélectionnée. Cependant, dans l'échantillonnage non aléatoire, on suppose que la distribution des caractéristiques à l'intérieure de la population est égale. L'échantillonnage par quotas est l'une des formes les plus courantes d'échantillonnage non aléatoire.

3-1-2-1- L'échantillonnage par quotas

L'échantillonnage par quotas est selon F. SINGGLY : « *un modèle réduit de la population selon les critères pris en considération* »⁹⁸. En général, les quotas sont définis en fonction de quelques caractéristiques simples, comme l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle. C'est une méthode qui est utilisée dans les instituts de sondage. Son but est de reproduire dans l'échantillon la structure de la population mère.

Autrement dit, pour que l'échantillon soit jugé comme représentatif de la population, il faut que ces deux structures présentent une ressemblance forte pour les dimensions

⁹⁷R. CHIGLIONE et B. MATALON, « *les enquêtes sociologiques, Théorie et pratique* » Op. Cit.

⁹⁸F. DE. SINGLY, « *L'enquête et des méthodes : le questionnaire* », Op. Cit.

considérées. Par exemple : si la population à étudier comporte autant de femme que d'hommes, on fera en sorte que ce soit de même dans l'échantillon. Si la population en questions comporte 20% d'enseignants on s'efforcera d'avoir 20% d'enseignants dans l'échantillon interrogé.

3-2- Les échantillons représentatifs

Il est difficile d'étudier d'une manière exhaustive une population, c'est-à-dire d'en interroger tous les membres. C'est pour cela qu'il faut se limiter à un nombre de personnes représentatif. Selon R. CHIGLIONE et B. MATALON

*Un échantillon est en principe représentatif si les unités qui le constituent ont été choisis tels que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Si ce n'est pas le cas, on dira que l'échantillon est biaisé puisque certains individus avaient plus de chance que d'autres d'être choisis.*⁹⁹

Donc un échantillon représentatif est un groupe d'individus présentant les mêmes caractéristiques que la population dont il est représentatif.

4- Notre méthode d'échantillonnage

Parmi les différentes méthodes d'échantillonnage définies au préalable, celle qui correspond le plus à notre enquête est l'échantillonnage aléatoire par strates. Car nous avons divisé notre échantillon d'étude en deux groupes, à savoir les étudiants qui étudient en arabe et ceux qui étudient en français. Par la suite, nous avons sélectionné à partir de chaque groupe (strates) vingt locuteurs et ceux d'une manière aléatoire. Le seul critère que nous avons retenu est l'année d'étude, car nous avons centré notre étude sur des étudiants qui sont au minimum à leur troisième année.

5- Les méthodes de recueil des représentations

Le noyau central de notre travail étant les représentations, car c'est à travers elles que nous prétendons déceler les différents phénomènes abordés dans cette recherche, nous nous proposons de présenter les différentes méthodes appliquées pour le recueil des représentations sociales, des méthodes qui s'appliquent également aux représentations linguistiques.

⁹⁹R. CHIGLIONE et B. MATALON, « *les enquêtes sociologiques, Théorie et pratique* » Op. Cit.

En effet, l'étude des représentations se fait à travers plusieurs approches méthodologiques. On y trouve les méthodes qualitatives, quantitatives, expérimentales de terrain ou de laboratoire. Cependant, toutes ces méthodes passent nécessairement par deux étapes dans leur recherche : d'une part, le recueil de la représentation et d'autre part, l'analyse des données récoltées.

En outre, vu le foisonnement des méthodes de recueil des représentations, nous nous limiterons à celles proposées par ABRIC Jean-Claude¹⁰⁰, qui fait la distinction entre les méthodes de recueil du contenu des représentations et les méthodes de repérage de leur structure.

5-1- Le recueil du contenu des présentations

Les méthodes de recueil des représentations peuvent être regroupées autour de deux axes principaux :

- Les méthodes appelées associatives.
- Les méthodes dites interrogatives.

5-1-1- Les méthodes associatives

Ces méthodes sont au nombre de deux : l'association libre et la carte associative.

5-1-1-1- L'association libre

Pour ABRIC Jean-Claude, l'association libre consiste « à partir d'un mot inducteur ou d'une proposition, à demander au sujet de produire tous les mots ou expressions qui lui viennent à l'esprit »¹⁰¹. Cette méthode permet, par son caractère spontané, d'accéder plus rapidement que dans un entretien aux éléments sémantiques qui constituent la représentation. Des chercheurs à l'instar de celui que nous venons de citer, mais aussi Rouquette Michel - Louis ou encore Râteau Patrick pensent que cette technique offre l'avantage de réduire les inconvénients que peuvent comporter d'autres techniques telle que la méthode d'entretien.

¹⁰⁰ J.-C. ABRIC, « *ÉTUDE D'UN GROUPE D'AIDES A DOMICILE, PREPARANT LE C.A.F.A.D. MODULAIRE* » : Disponible sur : http://www.serpsy.org/formation_debat/mariodile_6.html

¹⁰¹ Idem.

5-1-1-2- La carte associative

C'est une nouvelle méthode, inspirée de la technique de la carte mentale d'H. Jaoui¹⁰². Dans un premier temps, on demande au sujet de produire des associations libres à partir d'un mot inducteur. Dans un deuxième temps, on lui propose de partir d'un couple de mots associés, produits précédemment par celui-ci.

On constitue ainsi une série de chaînes associatives composées d'un certain nombre d'éléments (trois, voire plus). Cette technique peut être utilisée individuellement ou dans le cadre d'un groupe.

5-1-2- Les méthodes dites interrogatives

Dans ce genre de méthodes on se base sur l'expression verbale ou figurative des personnes à propos de l'objet de la représentation étudiée. Les spécialistes distinguent:

5-1-2-1 -L'entretien

L'entretien est une technique qui est très utilisée dans le domaine des sciences sociales, mais qu'on utilise également souvent en sociolinguistique. Dans cette exercice le chercheur est en rapport direct avec la personne interrogée, c'est -à- dire les deux interlocuteurs sont en situation d'interaction.

Les chercheurs effectuent généralement leurs enquêtes à l'aide de deux types fondamentaux d'entretien : L'entretien semi directif et l'entretien centré.

5-1-2-2- Les méthodes figuratives et graphiques

Elles font appel à l'expression orale des sujets à partir de dessins qu'on leur présente ou se basent sur la production graphique produite par les sujets eux-mêmes. Ce type de support a pour but de faciliter l'expression discursive de sujets qui auraient des difficultés à s'extérioriser dans une situation classique d'entretien.

5-1-2-3- Le questionnaire

Contrairement à l'entretien, cette technique est fondée sur le recueil quantitatif des données. Elle est largement utilisée en raison de son aspect pratique et standardisé.

¹⁰² J-C. ABRIC, « ÉTUDE D'UN GROUPE D'AIDES A DOMICILE, PREPARANT LE C.A.F.A.D. MODULAIRE ».

Cependant, cette méthode a aussi ses limites, le choix des thèmes abordés et la formulation des questions restreignent la libre expression des individus.

5-2- Le repérage de l'organisation et de la structure d'une représentation

Comme nous l'avons signalé auparavant, la méthode proposée par ABRIC ne s'arrête pas au niveau du contenu des représentations. Car, il nous rappelle qu'après avoir recueilli le contenu d'une représentation, il est nécessaire d'accéder à sa structure interne. Cette dernière consiste, selon lui, à organiser les données recueillies en système de catégories qui forment le système d'étagage (la charpente) de la représentation, à repérer les liens, les relations et la hiérarchie entre les éléments et à mettre en évidence le noyau central.

Cependant, le repérage des liens entre les éléments de la représentation ainsi que leur hiérarchisation peuvent s'effectuer par plusieurs méthodes différentes. Mais, Quelle que soit la méthode, le principe reste le même : demander au sujet lui-même d'effectuer un travail cognitif d'analyse, de comparaison ou de hiérarchisation à partir d'un corpus qu'il a produit au cours d'entretiens semi-directifs ou d'associations libres.

6- Présentation de l'outil d'investigation

6-1-Choix de l'outil d'investigation : le questionnaire

Comme notre recherche a pour objectif d'étudier l'étude et la description d'une situation sociolinguistique, nous avons le choix entre deux techniques d'enquête : le questionnaire et l'entretien.

Cependant, dès les premières étapes de notre réflexion, nous avons opté pour l'utilisation d'une enquête par questionnaire. En effet, et comme le souligne ABRIC, «*Le choix des outils doit donc nécessairement être dicté par la théorie des représentations sociales à laquelle se réfère le chercheur* ». ¹⁰³

La technique du questionnaire est définie comme étant un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les objectifs de la recherche ou de l'enquête peuvent être atteints. D'une part, il sert à motiver, aider l'enquêté à parler, d'autre part, il permet d'obtenir des informations sur l'enquêteur. Il représente un outil adéquat pour

¹⁰³J-C. ABRIC, « *Méthodologie de recueil des représentations sociales* », in J-C.ABRIC, (dir). « *Pratiques sociales et représentations* », Paris, PUF, 1994, p. 59

interroger une partie assez importante de la population à étudier. En d'autres termes, c'est l'une des rares méthodes d'enquête qui peuvent garantir une certaine représentativité.

Selon R. CHIGLIONE et B. MATALON le questionnaire est

Un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaire laissée à l'initiative de l'enquêteur.¹⁰⁴

Notre décision de choisir le deuxième outil (le questionnaire) est liée à ses différents avantages.

D'abord, le questionnaire nous a permis de travailler avec un nombre assez élevé de locuteurs, ce qui nous facilite le recueil des données nécessaires à notre enquête. En effet, il nous a semblé nécessaire de travailler avec un nombre assez élevé d'étudiants. Cela, sans prétendre à la représentativité, car nous sommes conscient que notre échantillon d'analyse reste très limité et ceux à défaut de moyens et de temps.

En outre, notre public ne présentant pas une structure homogène, nous voulions vérifier et mettre en évidence les corrélations entre certains résultats et un facteur discriminant (la langue de formation) qui caractérisent cette structure. Par conséquent, l'utilisation de l'entretien, en considérant les moyens dont nous disposons et nos objectifs, ne nous aurait pas permis de constituer un corpus assez important pour satisfaire les exigences de notre enquête et atteindre nos objectifs.

Ensuite, le questionnaire, contrairement à l'entretien, offre toute une économie de temps et de moyens. En effet, lors d'un entretien l'enquêteur est amené à créer un certain nombre de conditions nécessaires pour atteindre les objectifs de sa recherche. Pour cela, il doit mener plusieurs entretiens et fournir un moyen de liberté aussi large que possible à l'interviewé pour répondre aux questions posées. Donc, cela demande beaucoup de temps et des moyens considérables.

Néanmoins, même la méthode du questionnaire a ses limites, car la formulation des questions risque toujours de limiter l'expression libre des personnes interrogées. Pour faire

¹⁰⁴ R. CHIGLIONE et B. MATALON, « les enquêtes sociolinguistiques, théories et pratique », Op. Cit.

face à cet inconvénient majeur de l'utilisation du questionnaire, nous avons prévu un maximum de questions ouvertes ; elles invitent nos enquêtés à proposer leurs propres explications des réponses aux questions à caractère quantitative. C'est ce qui donne une contribution significative à la compréhension des questionnements soulevés, en élargissant notre étude à des éléments inattendus.

6-2- Présentation du questionnaire

Notre questionnaire est un questionnaire structuré, car il est composé de questions fermées. Dans ce genre de questions (fermées) l'enquêté est amené à répondre par « oui » ou « non », ou bien de choisir une réponse parmi des listes proposées. Aussi, parce qu'il comporte également des questions semi-fermées ou ouvertes, ces dernières consistent dans le « pourquoi » qui suit les questions fermées est obligé en « quelque sorte » l'enquêté à justifier ses réponses et à les commenter.

Ainsi, notre questionnaire se compose de 16 questions fermées et ouvertes. Il est scindé en six parties essentielles, chacune d'elles nous permet d'atteindre un objectif bien précis. La première partie a pour objectif, l'identification de notre public (les étudiants). Car, lorsque nous souhaitons gérer un questionnaire, il est très important de bien identifier la population concernée. Par conséquent, il nous a semblé nécessaire de consacrer la première partie à des questions sur l'âge, le sexe, la filière étudiée (pour déterminer la langue de formation) ainsi que sur la langue maternelle. En outre, cette partie nous assure une certaine représentativité, car nous nous sommes assuré d'avoir des étudiants issus de filières aussi diversifiées que possible. Aussi, nous avons fait en sorte d'avoir le même nombre d'étudiants et d'étudiantes.

La seconde partie a pour but le recensement des différentes représentations des étudiants vis-à-vis des différentes langues présentes dans le paysage linguistique algérien (arabe classique, arabe dialectal, français, berbère).

La question n°1, qui est une question ouverte, permet à nos enquêtés de donner leurs opinions ou comment ils perçoivent les quatre langues qu'on a pris pour étude. Ces opinions sont précisées grâce à la question n°2. Dans cette question, les questionnés sont appelés à renvoyer chaque langue à différents termes qu'on leur a proposé.

La troisième partie du questionnaire vise à déterminer les attitudes linguistiques de nos enquêtés, vis-à-vis des langues qu'ils utilisent et qu'ils côtoient. Cette partie est composée

exclusivement de questions fermées, car les étudiants interrogés auront seulement à faire un choix parmi les listes proposées.

En effet, dans les questions n°3 et n°5 sont listées les langues qui nous intéressent. Dans la n°3, les étudiants sont invités à préciser quelles sont les langues qu'ils utilisent au quotidien. La n°5 vise à savoir dans quelles langues ils suivent les médias. Pour ce qui est de la n°4, elle a pour objectif de savoir lequel, du français ou de l'arabe, est utilisé pour la documentation.

Ensuite, vient la quatrième partie qui est structurée de manière à savoir si nos enquêtés vivent un sentiment d'insécurité linguistique envers leur langue de formation. En d'autres termes, savoir s'ils ont un sentiment de complexe par rapport à leur langue de formation et s'ils ont des inquiétudes concernant leur insertion dans le monde professionnel et pour leur reconnaissance sociale. Cela est possible à travers la question n°6 et la n°7. Dans la première on demande à nos enquêtés, dans la possibilité ou ils ont le choix, de choisir de suivre une filière enseignée en arabe ou en français et de commenter leurs réponses. Dans la deuxième, il est demandé à nos enquêtés de préciser, selon leurs point de vue, lequel du français et de l'arabe est essentiel pour la vie professionnelle.

Après l'identification des représentations linguistiques de nos enquêtés et leurs effets sur leurs attitudes et sentiment d'insécurité linguistique, la cinquième partie du questionnaire se donne pour objectif d'analyser leur point de vue vis-à-vis de la politique d'arabisation. Donc, dans la question n°8 on demande à nos enquêté s'ils sont pour ou contre la politique d'arabisation. Aussi, dans la question n°9 s'ils voient dans cette politique un refus et une marginalisation des autres langues pratiquées en Algérie. Dans les deux questions ils sont appelés à commenter leurs réponses.

Enfin, notre questionnaire est clôturé par la sixième partie, qui traite un élément très important de notre recherche. Celui-ci renvoie à la manière dont les étudiants de Bejaia perçoivent la diversité culturelle et identitaire qui caractérise le paysage algérien. Cette partie est introduite par la question n°10, qui est une question fermée, et dans laquelle on tend à savoir comment ces étudiants considèrent les langues étrangères. Les autres questions de cette partie sont des questions fermée et ouverte en même temps, car nos enquêtés sont, à chaque fois, amenés à justifier leur réponses.

La question n° 11 vise à savoir si les enquêtés reconnaissent l'existence d'une diversité culturelle en Algérie.

La question n°12 a pour objectif de savoir si les enquêtés reconnaissent l'existence d'une diversité identitaire en Algérie.

La question n°13 vise à connaître laquelle des cultures véhiculées par les quatre langues prises pour étude est jugée comme appartenant à la culture algérienne.

Les questions n°14 et n°15 nous permettent, respectivement, de savoir la manière dont nos enquêtés s'identifient et si leurs langues maternelles ont un rôle dans ce processus d'identification.

La dernière question n°16 vise à savoir si nos enquêtés considèrent la pratique d'une autre langue que leur langue maternelle peut être un danger pour leur élément identitaire

6-3- Les conditions de passation et récupération des questionnaires

L'enquête a été réalisée au début du mois de mai de l'année 2013. Cela dans les deux pôles qui composent l'université de Bejaia: Targa Ouzemour, situé au sud de la ville de Bejaia et Aboudaou, construit à l'Est de la ville. Ce choix est fait pour s'assurer d'avoir des enquêtés issus de filière aussi diversifiées que possible. Aussi, nous avons fait en sorte d'avoir le même nombre d'étudiants et d'étudiantes.

Dans le but de constituer un corpus assez important, nous avons opté pour l'auto-administration des questionnaires, tout en étant conscient des inconvénients de cette méthode, notamment ceux relatifs à la qualité des informations recueillies. Mais, ce choix a été effectué à cause du nombre de ces questionnaires et surtout de la nécessité de prendre à notre charge l'explication de certaines questions de notre questionnaire, car certains étudiants ne saisissent pas parfaitement le sens de nos questions, surtout ceux qui font des études en arabe. Cependant, nous nous sommes arrêté au stade de l'explication, car nous nous sommes assuré de ne pas être avec nos enquêtés lorsqu'ils répondent aux différentes questions de notre enquête, cela pour ne pas orienter ou influencer leurs réponses.

La passation des questionnaires s'est faite dans de bonnes conditions. La majorité des étudiants ont été ravis de répondre à notre questionnaire, car ils l'ont pris comme une opportunité d'exprimer ce qu'ils pensent de la situation sociolinguistique algérienne et ils étaient curieux de découvrir en quoi consiste notre travail. Chose qui a engendré des

discussions souvent très poussées sur la situation linguistique algérienne. Néanmoins, nous avons relevé une réticence de la part de quelques étudiants formés en arabe. Cela est dû, à notre avis, au fait que le questionnaire est rédigé en langue française, ce qui engendre une certaine méfiance et une réticence à répondre de la part de ces étudiants. Cette réticence est peut-être provoquée par la crainte de ces étudiants de ne pas comprendre le contenu des questions et aussi de commettre des erreurs lors de la rédaction des réponses. Afin de réduire la méfiance et le rejet exprimé par ces étudiants, nous avons prit le temps de leur expliquer les questions et aussi de leur préciser qu'il s'agissait d'un questionnaire destiné à un travail de recherche universitaire sur les langues et les cultures présentes en Algérie. Comme nous avons fait en sorte de leur expliquer que l'objectif n'est pas de juger leur maîtrise de la langue française, mais que seul le contenu de leurs réponses compte. Aussi, nous leur avons fait comprendre qu'ils nous rendaient un service et que l'anonymat était de rigueur. Les étudiants étaient donc invités à répondre honnêtement et avec précision.

La récupération des questionnaires ne s'est pas passée aussi bien que la passation. En effet, pour atteindre le nombre de 40 locuteurs nous avons été obligé de distribué 53 questionnaires. Car, 13 d'entre eux n'ont pas pût être exploités, soit parce que ils n'ont pas été remis, sois parce que, la rédaction des réponses n'a pas été prise au sérieux.

6-4- Méthode d'analyse et problèmes méthodologiques

Avant d'aborder le chapitre suivant, à savoir celui consacré au dépouillement des données et leur analyse, il nous est apparu important de mettre des éléments d'informations sur la démarche adoptée pour l'analyse des résultats obtenus. Comme nous le savons, la méthode du questionnaire demande une préparation soignée et du temps pour mieux analyser les réponses, en sachant que l'analyse des représentations, comme nous l'avons signalé auparavant, s'articule autour de deux axes :à savoir le contenu et la structure. De ce fait, pour notre corpus nous nous sommes limités à une analyse du contenu des représentations.

Le dépouillement des questionnaires s'est fait manuellement. Lors de l'analyse des résultats nous avons combiné deux méthodes d'analyse (déjà citées): l'analyse thématique et l'analyse statistique.

Lors de l'analyse statistique (ou quantitative), sont présentés les résultats obtenues sous forme de pourcentages et de graphes. Puis, nous avons tenté de mettre en évidence les

différents rapports entre les résultats obtenus et la variable qu'on a pris pour étude, à savoir la langue de formation, afin de dégager certains éléments clés.

Dans l'analyse qualitative, nous avons étudié quelques énoncés produits par certains étudiants comme réponses aux questions ouvertes, et qui nous ont semblé chargés de compléments d'information ou d'éléments nouveaux, qui nous permettent d'expliquer et de commenter les données statistiques.

Enfin, il faut signaler que lors du dépouillement et de l'analyse des résultats, nous avons rencontré certaines difficultés. Pour les surmonter nous avons pris certaines décisions qui peuvent être discutables, car elles augmentent le risque de commettre des écarts méthodologiques. Cependant, ces décisions étaient nécessaires pour avancer dans l'analyse. Rappelons les propos de MUCCHIELLI à ce sujet : « *Peut-être est-ce à l'étape de l'analyse des résultats qu'il faut à la fois le plus de méthode et le plus de curiosité libre..., le plus de froide objectivité et le plus d'imagination.* »¹⁰⁵.

¹⁰⁵R. MUCCHIELLI « *Le questionnaire* » in « *l'enquête psycho-sociale* », 8e éd, Paris, Entreprise Moderne d'Édition et Librairies Techniques, 1985, p. 54.

Chapitre II : résultats et analyse.

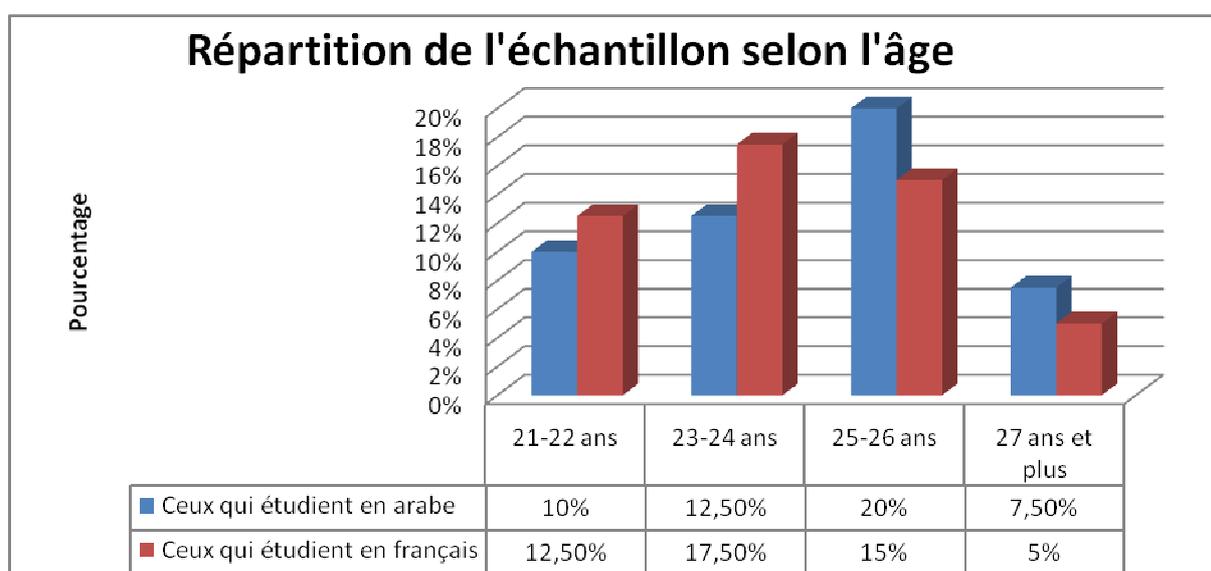
1- Présentation et description de l'échantillon

1.1. L'âge

L'âge	21-22 ans		23-24 ans		25-26 ans		27 ans et plus	
Langue de formation	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
Nombre	4	5	5	7	8	6	3	2
Pourcentage	10%	12,5%	12,5%	17,5%	20%	15%	7,5%	5%
Total	22,5%		30%		35%		12,5%	

Tableau 01: Répartition des informateurs selon l'âge.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau n°1, nous avons réparti notre corpus en tranches d'âge, allant de 21 à 27ans et plus. Cela afin de mieux identifier le public qu'on a pris pour étude. L'analyse des résultats de ce tableau, nous permet de constater que les tranches d'âge les plus dominantes sont celles allant de 23 à 24 ans (30%) et de 25 à 26 ans (35%), soit 65% de notre population. Ce constat peut s'expliquer par le fait que notre enquête a cibler les des étudiants qui sont au minimum à leur quatrième année d'études dans leur spécialité. La tranche d'âge la moins présente et celle allant de 27 ans et plus 25%, car peu de personnes sont encore étudiants à cette âge, à l'exception des étudiants qui sont en post graduation, un publique au quelle notre enquête n'a pas pu avoir accès. Pour avoir une idée plus précise sur les tranches d'âge qui composent notre échantillon d'analyse et ceux selon la langue de formation, nous proposons le graphique ci-dessous. (Graphique n°01)



Graphique n°1 : Répartition des informateurs selon l'âge.

1.2. Le nombre relativement au sexe et la langue de formation

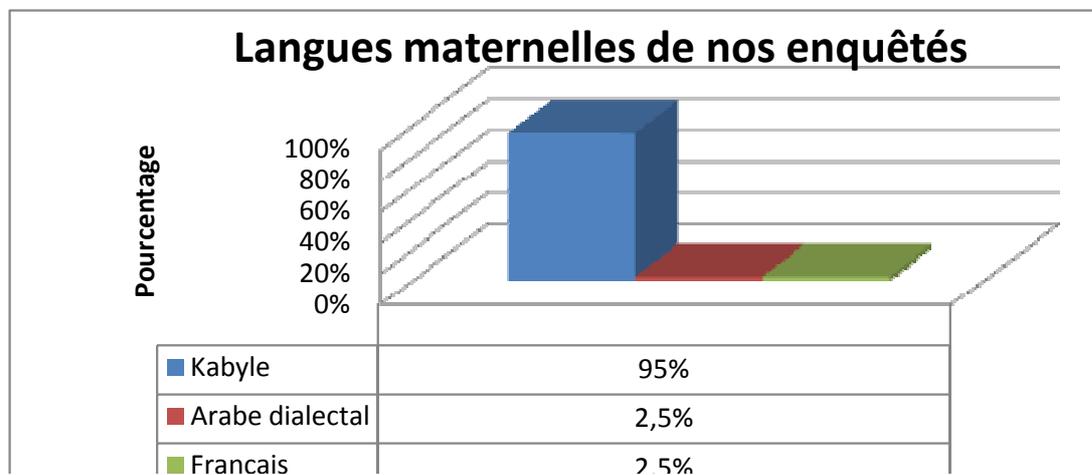
Comme c'est déjà mentionné, le public enquêté est constitué d'étudiants de l'université de Bejaia. Notre échantillon est constitué de 40 de locuteurs répartis en deux groupes égaux, à savoir 20 locuteurs qui suivent leur formation en langue arabe et 20 autres locuteurs qui, quant à eux ; suivent leur formation en langue française. Dans chacun de ces groupes il y a le même nombre d'étudiants et d'étudiantes, à savoir 10 locuteurs pour représenter chaque sexe.

1.3. Les langues maternelles

Langue	Kabyle		Arabe dialectal		Français	
	NB	Taux	NB	Taux	NB	Taux
Arabe	18	45%	1	2,50%	1	2,50%
Français	20	50%	0	0%	0	0%
total	38	95%	1	2,50%	1	2,50%

Tableau 02 : présentation des langues maternelles de nos enquêtés.

En se basant sur ces chiffres on constate que presque la totalité de notre échantillon d'analyse a comme langue maternelle le Kabyle. Cela était prévisible vu que notre terrain d'enquête, à savoir l'université de Bejaia, est situé dans une région kabylophone. Par conséquent 95% de nos enquêtés ont déclaré avoir le kabyle comme langue maternelle, contre seulement 2,5% pour l'arabe dialectal et 2,5% aussi pour le français. Donc nous pouvons avancer que, sur la base de la langue maternelle, notre échantillon est quelque peu homogène.



Graphique n°02 : répartition des enquêtés selon la langue maternelle

2. Analyse des données

2.1. Les Représentations linguistiques

2.1.1. Point de vue vis-à-vis des langues

L'analyse des réponses à la première question fait ressortir que les locuteurs nomment différemment les langues en présence. Ces dénominations révèlent selon D. Morsly une «*tendance des locuteurs à juger les faits linguistiques*»¹⁰⁶. Toujours dans le champ de l'étude des représentations linguistiques, D. Morsly dégage trois aspects de l'activité métalinguistique des locuteurs sur les langues : les locuteurs «*jugent, évaluent leurs productions ou celles des autres ; ils tiennent un discours sur les langues ; ils nomment les langues et les usages linguistiques et ces dénominations qu'ils attribuent sont révélatrices de leurs attitudes.*»¹⁰⁷.

L'analyse du contenu ouvert de cette question révèle l'existence de plusieurs conceptions, qui reviennent constamment dans les réponses de nos informateurs. Sur la base de ces conceptions nous avons dégagé différents thèmes auxquels ces langues sont renvoyées. La formulation de ces thèmes s'est faite en trouvant des concepts clés et chaque concept représente un thème bien précis. Pour analyser cela il nous a fallu répertorier chaque langue dans un tableau distinct avec les thèmes qui lui sont associés pour obtenir les résultats suivants:

2-1-1-1- L'arabe classique

Thèmes	(1) langue du coran		(2) langue de communication		(3) langue difficile		(4) langue de l'enseignement		(5) langue officielle	
	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
langue de formation										
Nombre de réponses	4	7	1	0	0	3	4	1	2	2
Pourcentage	10%	17,50%	2,50%	0%	0%	7,50%	10%	2,50%	5%	5%
Total	27,5%		2,50%		7,50%		12,50%		10%	

(6) langue étrangère aux Algériens		(7) adjectif valorisant		(8) adjectif dévalorisant	
Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
1	3	4	1	3	4
2,50%	7,50%	10%	2,50%	7,50%	10%
10%		12,50%		17,50%	

Tableau n°03 : point de vue des étudiants vis-à-vis de l'arabe classique

¹⁰⁶D. MORSLY, 1990, « Attitudes et représentations linguistiques ». In « La linguistique. Romane », vol. 26, no2, pp. 77-86

¹⁰⁷ Idem.

Le tableau ci-dessus représente les représentations qu'ont nos enquêtés de l'arabe classique. Nous constatons, d'après les réponses, que l'arabe classique renvoie à six thèmes différents : langue du coran ; langue de communication ; langue difficile ; langue d'enseignement ; langue officielle ; langue étrangère. Les deux thèmes restants (7 et 8) renvoient respectivement à l'emploi soit d'un adjectif positif soit d'un adjectif négatif pour qualifier l'arabe classique.

Une analyse plus détaillée de ce tableau démontre qu'un bon nombre de nos enquêtés 27,5% se réfèrent à la religion pour qualifier ou nommer l'arabe classique. Donc on trouve des énoncés comme « langue de l'islam », « langue du Coran », « langue de la religion ». Ces dénominations attribuent la fonction de langue de la religion à l'arabe classique. Les deux représentations aussi assez présentes sont celles qui renvoient l'arabe classique à l'enseignement et à l'officialité. En effet, 12% des réponses qualifient l'arabe comme étant la langue de l'enseignement, cela peut s'expliquer par l'arabisation du système éducatif algérien, une chose qui a marqué l'imaginaire linguistique de nos enquêtés, et 10% de notre échantillon qualifie l'arabe classique de langue officielle, cela en employant des énoncés tels que : « langue de l'Etat » ou encore « langue de l'administration ». C'est trois premières thématiques qui sont des représentations *neutres* ne nous permettent pas d'avancer si nos enquêtés ont des représentations positives ou négatives vis-à-vis de l'arabe classique, pour ce faire, nous devons nous intéresser aux autres thématiques.

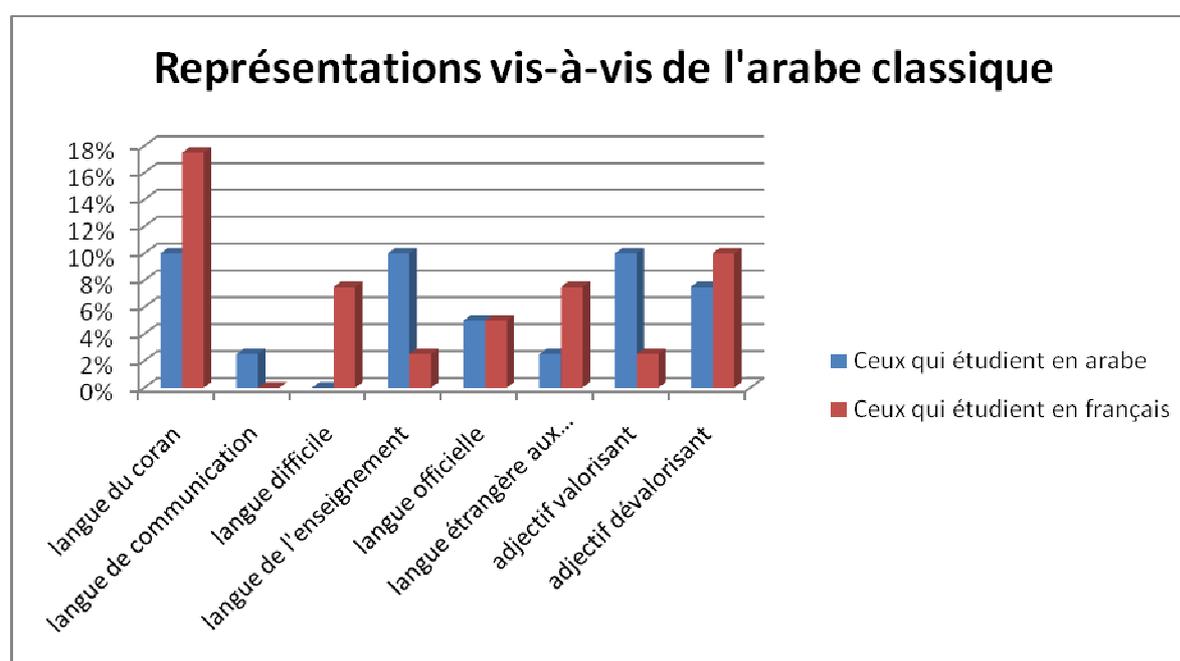
L'analyse des autres réponses laisse apparaître qu'un très grand nombre de notre échantillon, à savoir 35%, exprime des représentations négatives vis-à-vis de l'arabe classique. Ce pourcentage se répartit entre 17,5% de nos enquêtés qui ont utilisé un adjectif dévalorisant pour qualifier cette langue de « langue imposée », « langue des terroristes », « langue de l'arabisation » etc. 10% l'ont qualifiée comme étant une langue étrangère aux Algériens et 7,5% comme une langue difficile. C'est représentations négatives sont plus importantes chez les étudiants qui suivent leur formation en français, 50% d'entre eux. Pour ceux qui étudient en arabe il n'ya que 25% de ce groupe qui a des représentations négative en vers l'arabe classique. Cette divergence est aussi présente dans la valorisation de l'arabe classique. En effet, les représentations positives, qui se sont exprimées par l'emploi d'une adjectif positif (une belle langue, langue de l'art ...), sont dominantes dans l'échantillon qui étudient en arabe 20%, contre seulement 5% chez ceux qui ont le français comme langue d'enseignement.

Cette divergence dans la manière dont les étudiants qui étudient en arabe et ceux qui le font en français se représentent l'arabe classique peut s'expliquer par la proximité du premier groupe avec cette langue suite à leurs longues années d'études en arabe classique et aussi par

le fait que le deuxième groupe voie en cette langue une menace, car elle est souvent associée à la politique d'arabisation.

Enfin, il faut signaler que la thématique la moins présente est celle qui conçoit l'arabe classique comme une langue de communication, il y a seulement un seul étudiant qui l'a qualifiée comme telle, soit 2,5% de la totalité de notre échantillon.

Nous avons synthétisé les représentations de nos enquêtés vis-à-vis de l'arabe classique et ceux selon leur langue de formation dans le graphique ci-dessous :



Graphique n° 03 : Représentations de l'arabe classique selon la langue de formation.

2-1-1-2- L'arabe dialectal

Thèmes	(1) langue de communication		(2) la langue des Algériens		(3) la langue de la rue		(4) un mélange de langues	
	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
langue de formation								
Nombre de réponses	7	4	4	4	2	5	1	1
Pourcentage	17,50%	10%	10%	10%	5%	12,50%	2,50%	2,50%
Total	27,50%		20%		17,50%		5%	

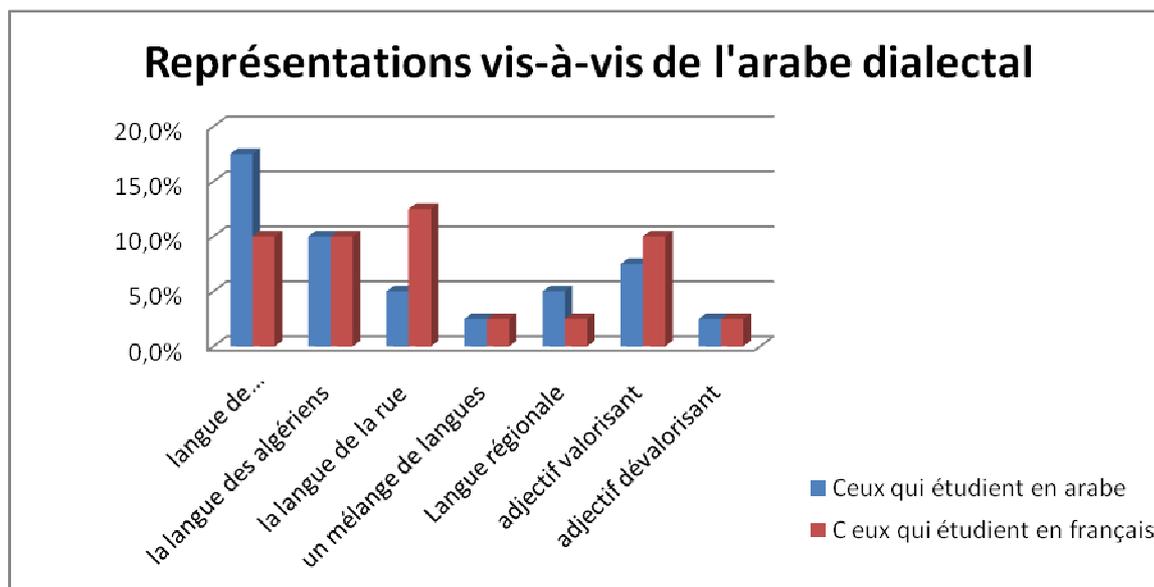
(5) Langue régionale		(6) adjectif valorisant		(7) adjectif dévalorisant	
Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
2	1	3	4	1	1
5%	2,50%	7,50%	10%	2,50%	2,50%
7,50%		17,50%		5%	

Tableau n°4 : point de vue des étudiants à propos de l'arabe dialectal.

Pour présenter les différentes représentations exprimées envers l'arabe dialectal, nous les avons regroupées (tableau n°4) en sept thèmes : langue de communication, langue des Algériens, langue de la rue, langue mélangée, langue régionale, emploi d'un adjectif valorisant, emploi d'un adjectif dévalorisant.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau n°4, l'arabe dialectal est surtout perçu d'une manière positive. En effet, les représentations de nos enquêtés sont en majorité valorisantes envers cette langue. Car, 27% de notre échantillon d'analyse la considère comme une langue de communication quotidienne. Cela est dû au fait que l'arabe dialectal remplit, dans la société algérienne le rôle de langue véhiculaire. Aussi, l'arabe dialectal est qualifié de langue propre aux Algériens 20% et on remarque également l'emploi, par 17,5% de nos enquêtés, d'expressions et d'adjectifs valorisants pour décrire l'arabe dialectal, tel que une langue utile, je l'aime, une langue importante...etc. L'ensemble de ces différentes représentations positives représente 65% des réponses obtenues. Donc, les représentations négatives sont bien minoritaires, on a seulement 35% de nos enquêtés qui ont des représentations négatives envers l'arabe dialectal. Ces représentations négatives sont exprimées en qualifiant l'arabe dialectal de langue de rue 17,5%, un mélange de langues 5%, langue régionale 7,5% et par l'emploi d'adjectifs négatifs pour la décrire 5%.

Concernant la variable *langue de formation*, elle n'influence pas beaucoup le caractère positif ou négatif des représentations de notre échantillon envers l'arabe dialectal. En d'autres termes, les étudiants qui suivent leur formation en langue arabe ont globalement les mêmes représentations vis-à-vis de cette langue, comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous :



Graphique n° 04 : Représentations de l'arabe dialectal selon la langue de formation.

2-1-1-3- Le français

Thèmes	(1) lg de la modernité et du savoir		(2) langue de communication		(3) une langue utilisée par les Algériens (algérienne)		(4) une langue vivante et internationale	
	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
langue de formation	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
Nombre de réponses	2	4	3	3	4	1	2	4
Pourcentage	5%	10%	7,50%	7,50%	10%	2,50%	5%	10%
Total	15%		15%		12,50%		15%	

(5) une langue étrangère		(6) langue de colonisation		(7) Adjectif valorisant	
Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
1	3	2	0	6	5
2,50%	7,50%	5%	0%	15%	12,50%
10%		5%		27,50%	

Tableau n°5 : point de vue des étudiants vis-à-vis du français.

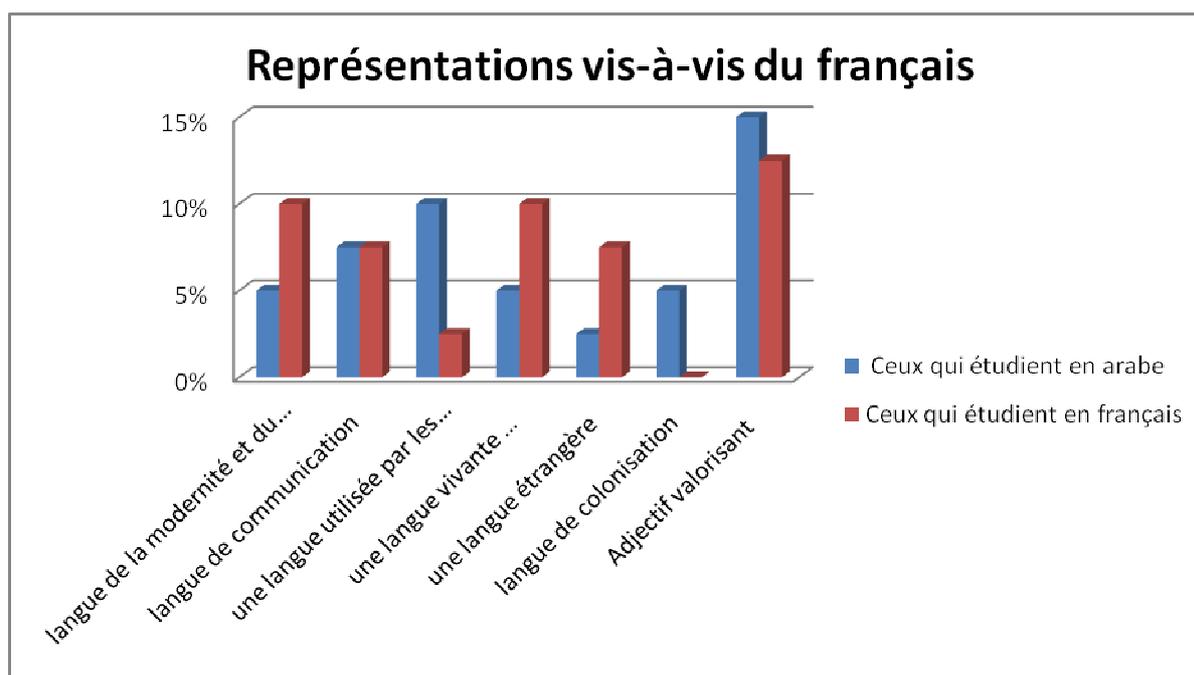
Pour synthétiser les réponses qui sont consacrées à la langue française, nous avons dégagé sept thème dans lesquels peuvent être regroupés ces réponses : langue de la

modernité et du savoir, langue de communication, une langue algérienne, une langue vivante et internationale, une langue étrangère, langue de colonisation et enfin adjectif valorisant.

Les représentations de nos enquêtés envers la langue française sont très majoritairement positives. Elles représentent 85% des réponses exprimées par notre échantillon. Pour détailler ces représentations positives et en se référant au tableau n°5, nous constatons que 27% de nos enquêtés ont employé des adjectifs valorisants pour décrire la langue française (une belle langue, une langue essentielle, une langue vitale ...etc.). 15% d'entre eux voient dans la langue française l'expression de la modernité et un accès au savoir. Le même taux de réponses (15%) voit dans la langue française une langue vivante qui permet l'ouverture par son caractère international. On trouve également 15% des étudiants interrogés qui voient dans la langue française un moyen de communication et d'interaction facilement accessible et 12,5% qui la décrivent comme une langue ancrée dans le paysage linguistique algérien et très utilisée en Algérie.

Les représentations négatives envers cette langue sont très minoritaires, il y a seulement 15% de notre public qui a exprimé ce genre de représentations envers le français. Cela en annonçant que le français est la langue de la colonisation 5%, mais le pourcentage le plus élevé des représentations qu'on peut qualifier de négatives sont celles qui décrivent la langue française comme étant une langue étrangère 10%.

Tout comme pour l'arabe dialectal, les représentations que se font nos enquêtés de la langue française ne sont pas influencées par leur langue de formation. Car elles sont globalement homogènes dans les deux groupes qui composent notre échantillon. Cela à l'exception de la thématique renvoyant à la colonisation. En effet, la totalité des réponses qui associent le français à la colonisation sont exprimées par des étudiants qui font leurs études en arabe.



Graphique n°5 : représentations du français selon la langue de formation.

2-1-1-4- Le berbère

Tout comme pour les langues précédentes, nous avons réparti les différentes représentations exprimées envers le berbère en six thèmes qui sont les suivants : langue maternelle, langue exprimant l'identité et l'histoire, langue algérienne, langue de communication et enfin l'emploi d'un adjectif positif ou négatif pour qualifier le berbère. Ces thématiques sont représentées dans le tableau ci-dessous, avec le nombre de réponses qui correspond à chacune d'elles :

Thèmes	(1) langue maternelle		(2) langue de l'identité et de l'histoire		(3) une langue utilisée par les Algériens (algérienne)	
	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
langue de formation	Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
Nombre de réponses	8	6	4	5	3	2
Pourcentage	20%	15%	10%	12,50%	7,50%	5%
Total	35%		22,50%		12,50%	

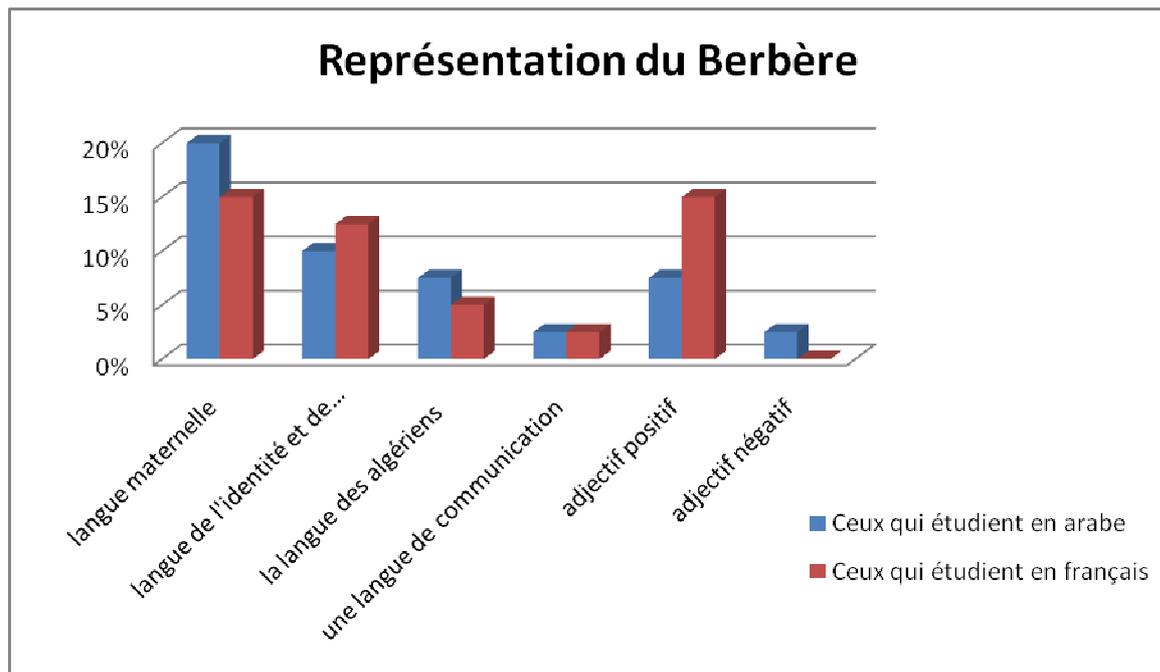
(4) une langue de communication		(5) adjectif positif		(6) adjectif négatif	
Arabe	Français	Arabe	Français	Arabe	Français
1	1	3	6	1	0
2,50%	2,50%	7,50%	15%	2,50%	0%
5%		22,50%		2,50%	

Tableau n°6 : point de vue des étudiants vis-à-vis du berbère.

Concernant le berbère les représentations de nos enquêtés sont particulièrement homogènes. Elles sont toutes positives pour les deux groupes qu'on a pris pour étude. Cela peut s'expliquer par le fait que presque la totalité de notre échantillon a comme langue maternelle le kabyle. Une caractéristique que nous avons relevée auparavant dans ce travail, plus précisément dans la partie consacrée à la description de notre échantillon et où nous avons précisé que 95% de notre population d'étude a comme langue maternelle le kabyle, qui est une variété très répandue du berbère.

Par conséquent, un très grand nombre de nos enquêtés attribuent la fonction de langue maternelle pour le berbère 35%. Elle est aussi décrite comme une langue qui exprime l'identité et l'histoire des Algériens 22,5%, une langue algérienne et utilisée par les Algériens 12,5%. Nous remarquons également l'utilisation, par nos enquêtés, d'un grand nombre d'adjectifs valorisants pour décrire cette langue, en effet 22,5% d'entre eux l'on associée à un adjectif positif (notre bien le plus *cher*, un trésor *vital* ...etc.). Néanmoins, on constate dans la lecture des résultats du tableau n°6 l'emploi d'un adjectif négatif pour qualifier cette langue. Cet adjectif est employé par un seul locuteur qui suit sa formation en langue arabe, cela en qualifiant le berbère de « langue archaïque ». Cette réponse représente 2,5% de la totalité des réponses avancées, donc des représentations ressenties envers le berbère.

Enfin, un élément très important à signaler c'est le fait que nous avons seulement deux étudiants qui ont attribué au berbère le rôle de langue de communication. Un de ces étudiants fait ses études en langue arabe et l'autre en langue française et ils représentent 5% de notre échantillon. Ce résultat est particulier car il est, en quelque sorte, inattendu, vu que, comme nous le savons, la majorité de nos enquêtés ont le kabyle comme langue maternelle, donc ils utilisent forcément le berbère comme langue de communication quotidienne et les réponses renvoyant le berbère à cette thématique auraient dû être plus importantes. Mais cela peut s'expliquer par le fait que nos enquêtés sont majoritairement kabylophones, et l'utilisation du berbère est si ancré dans leurs quotidien qu'ils ne ressentent pas le besoin de le qualifier comme une langue de communication. En d'autres termes, le caractère communicatif du berbère est considéré comme une évidence dans l'imaginaire de chacun de nos enquêtés. Donc ils préfèrent renvoyer le berbère à d'autres réalités et thématiques qui ont été souvent niées, c'est en quelque sorte une manière pour eux de les affirmer (langue maternelle, langue des Algériens, langue représentant l'histoire et l'identité des Algériens).



Graphique n° 6 : représentations du berbère selon la langue de formation.

Enfin, nous constatons que les représentations que se font nos enquêtés des langues présentes dans le paysage linguistique algériens sont très différentes et diversifiées. Mais, pour pouvoir infirmer ou confirmer les résultats obtenus par l'analyse des réponses à notre première question et pour les préciser, nous proposons d'analyser la deuxième question de notre questionnaire réservée à l'analyse du contenu des représentations.

2.1.2 Association des langues à une liste de termes proposés

Cette deuxième question, qui a pour objectif de mieux saisir les représentations linguistiques de nos enquêtés et aussi de préciser les résultats obtenus dans la première question, consiste en la proposition à nos enquêtés de huit termes en leur demandant de renvoyer chacun de ces termes aux langues prises pour étude. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Questions	Religion				Identité				Modernité			
	A C	A D	F	B	A C	A D	F	B	A C	A D	F	B
Langues												
Ceux qui étudient en arabe	16	3	0	5	4	7	3	16	2	2	14	3
Ceux qui étudient en français	18	0	0	3	4	9	3	18	0	3	15	3
Total	34	3	0	8	8	16	6	34	2	5	29	6
Pourcentage	85%	7,50%	0%	20%	20%	40%	15%	85%	5%	12,50%	72,50%	15%

Communication				Oppression				Colonialisme			
A C	A D	F	B	A C	A D	F	B	A C	A D	F	B
4	17	12	9	4	0	2	0	7	2	15	0
2	12	13	17	4	0	1	0	4	0	17	0
6	29	25	26	8	0	3	0	11	2	32	0
15%	72%	63%	65%	20%	0%	7,50%	0%	27,50%	5%	80%	0%

* Chaque étudiant pouvant donner plusieurs réponses, les totaux dépassent 100%.

Tableau n° 7 : association des langues à des termes proposés.

L'analyse des résultats de ce tableau révèle que chacun des termes proposés est renvoyé d'une manière différente aux quatre langues qu'on a prises pour étude et ce, selon l'imaginaire linguistique de chaque étudiant. Le premier terme qu'on a proposé est celui de « religion ». Ce terme est associé par la majorité de nos enquêtés à l'arabe classique. En effet, 85% de notre échantillon a renvoyé le terme à l'arabe classique. Ce pourcentage se répartie d'une manière presque égale entre ceux qui font leurs études en langue arabe et ceux qui les font en langue française. 80% des étudiants appartenant au premier groupe ont fait cette association et 90% des étudiants appartenant au deuxième groupe l'on fait également. Nous constatons aussi que huit étudiants ont renvoyé ce terme au berbère, soit 20% de la totalité de l'échantillon. Cette association du terme « religion » avec le berbère peut paraître inappropriée, mais c'est une manière peut ces étudiants d'avancer qu'on n'est pas forcément obligé de passer par l'arabe classique pour pratiquer la religion musulmane. Donc, c'est une manière de s'opposer à l'arabisation, qui a fait du caractère exclusivement arabe de l'islam son cheval de bataille. Enfin, nous relevons que trois étudiants faisant leurs études en arabe ont renvoyé ce terme à l'arabe dialectal, ils représentent 7,5% de notre échantillon.

Le deuxième terme que nous avons proposé est « identité ». Ce dernier renvoie pour la majorité de nos enquêtés à la langue berbère 85%. Mais nous avons d'autres réponses qui ont

associé ce terme aux autres langues avec des taux qui varient : il est renvoyé par 40% des étudiants à l'arabe dialectal, c'est le deuxième taux le plus élevé, puis 20% à l'arabe classique et enfin 15% l'ont renvoyé au français.

Ensuite, vient le terme « modernité », qui est associé par 72,5% des réponses à la langue française. Ce pourcentage se répartit d'une manière égale entre ceux qui font leurs études en arabe et ceux qui les font en français. Le deuxième taux 15% représente les étudiants qui ont fait le choix d'associer ce terme au berbère, c'est une façon pour eux d'affirmer que malgré les difficultés qu'il rencontre, le berbère peut être une langue de modernité et de savoir. On a également 12,5% des enquêtés qui ont associé le terme à l'arabe dialectal et le taux le moins élevé est celui des étudiants qui ont fait le rapprochement entre ce terme et l'arabe classique, 5%.

Pour ce qui est du terme « communication » nous remarquons, d'après les résultats du tableau n°7, qu'il renvoie principalement, pour nos enquêtés, à trois langues avec des taux de réponses très élevés pour les trois. La première, qui représente le pourcentage le plus élevé de réponses, est l'arabe dialectal 72%. Ensuite il y a le berbère qui est aussi considéré par de nombreux locuteurs comme une langue de communication, cela avec 65% de réponses. On voit, ici, que contrairement à la première question, consacrée elle aussi aux représentations, que le taux d'étudiants qui ont fait le lien entre le berbère et la communication est très élevé. Cela confirme le commentaire avancé dans la première question pour expliquer le taux très faible d'enquêtés qui ont renvoyé le berbère à la thématique de la communication et où nous avons expliqué cela par le fait que le caractère communicatif du berbère était une évidence pour nos enquêtés. Donc dans la première question, qui était ouverte, ils n'avaient pas ressenti le besoin de le préciser. Contrairement à cette deuxième question qui est fermée, où nous avons, en quelque sorte, orienté et obligé nos enquêtés de nous préciser s'ils considéraient le berbère comme une langue de communication et où nous avons eu un pourcentage de réponses très élevé.

La troisième langue qui a été renvoyée au terme de « communication » est la langue française avec un taux de réponses qui atteint 63%. Donc on peut dire que même si le français est, sur le plan constitutionnel, une langue étrangère il est bel et bien considéré par nos enquêtés comme une langue de communication quotidienne.

Le pourcentage le moins important de réponses est celui concernant l'association du terme « communication » à l'arabe classique, il représente seulement 15% de nos enquêtés. On comprend alors que l'arabe classique n'est pas considéré comme une langue d'interactions quotidiennes.

Le cinquième terme proposé est « oppression ». Ce terme est important car il peut nous renseigner si nos enquêtés ressentent un sentiment de rejets envers les différentes langues. Ce qui représente une forme de représentation particulièrement négative et affecte la totalité du comportement sociolinguistique de notre échantillon.

Ce terme est réservé, par nos enquêtés, seulement pour deux langues : l'arabe classique et le français et ce avec des taux de réponses assez faibles. Le taux le plus élevé est celui qui renvoie ce terme à l'arabe classique, avec 20% d'enquêtés. Ce pourcentage ne caractérise pas une catégorie précise de notre échantillon, car il se répartit d'une manière égale entre les deux groupes (quatre étudiants dans chaque groupe). Ce taux de réponses, même s'il est faible, n'est pas à négliger. Car c'est assez important de remarquer que 15% de nos enquêtés, à savoir un étudiant sur cinq, se sent opprimé par l'arabe classique. Un phénomène qui est engendré par la politique d'arabisation et à la démarche unificatrice du pouvoir, à laquelle il est associé à tort ou à raison, dans les représentations des Algériens, l'arabe classique.

La deuxième langue à laquelle est associé le terme « oppression » est la langue française. Cela avec aussi un taux pas très élevé de réponses, seulement 7,5%, ce qui représente trois étudiants. Ces réponses peuvent être expliquées par le passé colonisateur qui colle la langue française dans la société algérienne.

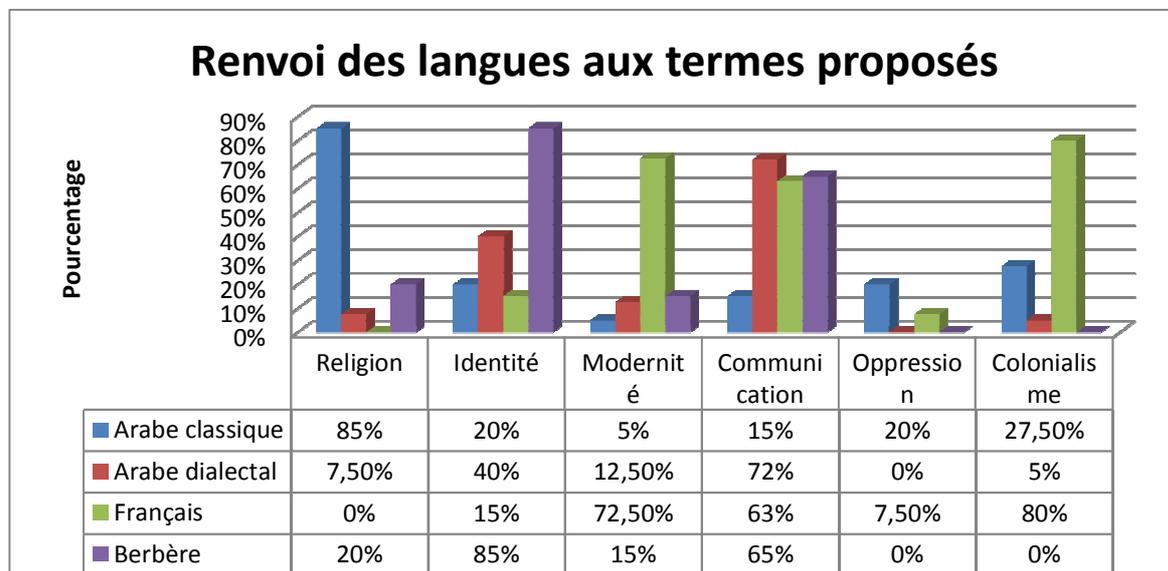
Enfin, le dernier terme proposé pour nos locuteurs est le terme « colonialisme ». Le renvoi, par les étudiants, de ce mot aux langues est orienté principalement vers une langue en particulier, qui est la langue française. Cela avec un taux très majoritaire de réponses et qui s'élève à 80% de réponses. Cela peut s'expliquer, comme nous l'avons signalé, par le passé colonial de la langue française et ceux même si nos enquêtés n'ont pas subis ce passé, il est particulièrement mis en avant dans les programmes scolaires de l'enseignement algérien. Ce qui fait qu'il est difficile pour le français, dans la société algérienne, de se défaire de ce caractère colonisateur. Un fait qui arrange, bien évidemment, les tenants de l'arabisation. Cette dernière est aussi, très souvent, derrière le maintien de ce caractère colonisateur du français en Algérie, car cela facilite la promotion de la politique de standardisation appliquée en Algérie.

Cependant, ce terme n'est pas seulement associé à la langue française. Nous avons un nombre assez important d'étudiants (11) qui l'ont renvoyé à l'arabe classique. Ce nombre représente 27,5% de la totalité de notre échantillon, ce qui est particulièrement élevé pour une langue considérée comme étant la langue nationale et constitutionnelle des Algériens. Ce pourcentage nous fait comprendre que le traitement constitutionnel réservé à l'arabe classique ne reflète pas la réalité linguistique algérienne. À partir de là, et aussi à cause de la politique d'arabisation, la présence de l'arabe classique en Algérie est vécue, par une partie de nos

enquêtés, comme une forme d'oppression et de colonisation, pas une colonisation politique et territorial, mais une colonisation de l'espace linguistique algérien.

En outre, nous constatons qu'il ya deux étudiants, qui font partie de la strate qui étudie en arabe, qui ont renvoyé le terme de « colonialisme » à l'arabe dialectal. Ils représentent 5% de notre échantillon, cela est dû à la confusion qu'il peut y avoir entre l'arabe classique et l'arabe dialectal. Car ce dernier est considéré comme une variété basse du premier. Donc les sentiments hostiles que peut engendrer l'arabe classique sont souvent transférés vers l'arabe dialectal.

Pour avoir une idée plus claire sur les différentes réponses obtenues pour cette deuxième question nous proposons de les présenter dans le graphique ci-dessous :



* Chaque étudiant pouvant donner plusieurs réponses, les totaux dépassent 100%

Graphique n°7 : renvoie des langues à des termes proposés.

L'analyse des résultats de cette deuxième question, confirme ceux obtenus lors de la première. Donc, à partir de ces deux questions et leurs résultats nous pouvons présenter les différentes représentations des langues et les fonctions que ces dernières occupent dans la société algérienne comme suit :

Le berbère jouit, et ce d'une façon unanime de représentation positive de la part de nos enquêtés. Il est considéré comme une langue identitaire. En d'autres termes, il remplit une fonction importante dans la construction identitaire de nos locuteurs. Comme il est considéré comme une langue maternelle, c'est, comme CHERIGUEN le signale, un « *moyen*

d'affirmation de soi »¹⁰⁸. Aussi, par son caractère de langue maternelle, le berbère est perçu par de nombreux nos enquêtés comme la langue de communication et d'interaction quotidienne.

L'arabe dialectal est également perçu d'une manière positive par nos enquêtés. Car ils le considèrent comme une langue typiquement algérienne, utilisée par et entre les Algériens. C'est une langue de communication grâce à laquelle les différentes communautés linguistiques algériennes peuvent interagir. Cependant, cette langue subit également le poids de certaines représentations négatives, qui la définissent beaucoup plus comme une langue de rue, ce qui lui confère un caractère *vulgaire*.

S'agissant de l'arabe classique, il inspire des représentations différentes. On trouve des représentations neutres envers cette langue. Cela en considérant l'arabe classique comme la langue de la religion, même si ce genre de représentation peut être perçu comme négative, car elles limitent l'arabe classique seulement au domaine religieux et elle l'exclut du domaine scientifique et de la communication. Les autres représentations neutres sont celles qui renvoient l'arabe classique au domaine officiel (administration) et à l'enseignement.

Cependant, ce qui caractérise le plus l'arabe classique ce sont des représentations négatives. Ces représentations sont exprimées par nos enquêtés en employant toute sorte d'adjectifs dévalorisants pour le qualifier. Aussi par la qualification de cette langue comme une langue étrangère aux Algériens et difficile et en l'associant à des termes comme « oppression » et « colonialisme ». Il s'agit pour nos enquêtés, par ce genre de représentation négative, de marquer leur opposition à la démarche unificatrice de l'Etat et aussi pour mettre en avant leur berbéricité. En effet, A. DOURARI, explique ces représentations négatives envers l'arabe classique par le fait que l'arabe soit perçu « *comme la source du danger d'assimilation : la politique d'arabisation a visé, et est ressentie comme visant, autant l'arabisation idéologique que le gommage subséquent de la berbéricité*¹⁰⁹ ». Mais nous relevons également l'expression de certaines représentations positives vis-à-vis de l'arabe classique. Cela dans la première question, où certains de nos enquêtés ont employé des adjectifs valorisants pour le qualifier de : « langue de la culture », « langue de la poésie », « une belle langue ».

Enfin, la langue française bénéficie globalement de représentations positives de la part de nos enquêtés. Puisqu'elle est considérée comme langue de savoir et de modernité, langue vivante et internationale. Elle est même considérée comme une langue bien algérienne et ce

¹⁰⁸F. CHERIGUEN, « *Politique linguistique en Algérie* ». In « *Essai de sémiotique du nom propre et du texte* », Alger, OPU, 2008, p.103-113.

¹⁰⁹A. DOURARI, « *Les malaises de la société algérienne. Crise de langues et crise d'identité* », Alger, Casbah éditions. 2002.

même si elle est, sur le plan constitutionnel, une langue étrangère. On peut résumer cela en reprenant F. CHERIGUEN qui nous explique que « *le français (...) apparaît comme la langue d'une incontournable modernité et s'avère un outil encore privilégié dans l'acquisition des sciences et des technologies* »¹¹⁰.

Le français apparaît comme « *langue de nécessité* »¹¹¹. Il est également considéré comme une langue de communication et d'interaction dans la société algérienne. Mais cette langue a du mal à se débarrasser des représentations qui la définissent comme « la langue du colonisateur » « langue de colonisation », ces représentations peuvent engendrer des attitudes négatives envers cette langue.

2.2-Les attitudes linguistiques

La deuxième partie de notre questionnaire est consacrée aux attitudes linguistiques. Elle vise à décrire le comportement langagier de nos enquêtés et aussi de savoir s'il est conforme à leurs représentations linguistiques. Pour cela, nous proposons d'analyser les résultats présentés ci-dessous :

Domaines	Langues pratiqué dans le quotidien				Langue de lecture			Langue des médias suivis			
	Arabe classique	arabe dialectal	français	Berbère	Arabe classique	français	Arabe + français	Arabe classique	arabe dialectal	français	Berbère
Ceux qui étudient en arabe	1	5	13	19	12	0	8	11	5	17	11
Ceux qui étudient en français	0	2	20	20	0	18	2	6	4	18	15
Total	1	7	33	39	12	18	10	17	9	35	26
Pourcentage	2,50%	17,50%	82,50%	97,50%	30%	45%	25%	42,50%	22,50%	87,50%	65%

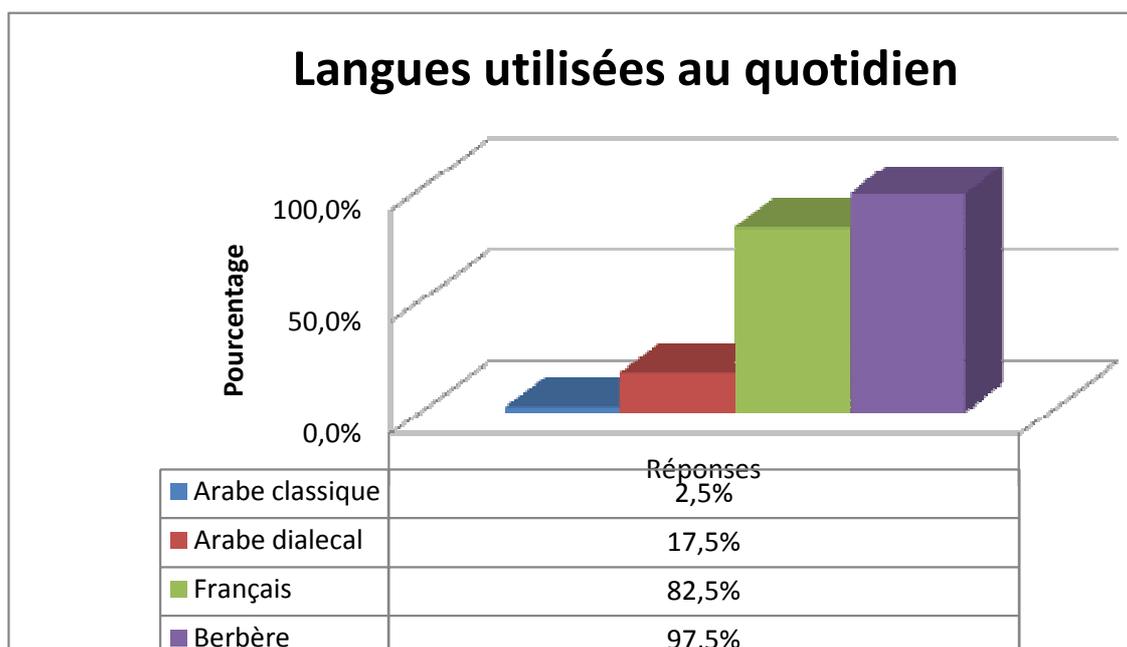
* Chaque étudiant pouvant donner plusieurs réponses, les totaux dépassent 100%.

Tableau n°8 : attitudes linguistique de nos enquêtés.

¹¹⁰F. CHERIGUEN, « *Politique linguistique en Algérie* », In « *Essai de sémiotique du nom propre et du texte* » Op. Cit.

¹¹¹ Idem.

2.2.1- langues pratiquées au quotidien



* Chaque étudiant pouvant donner plusieurs réponses, les totaux dépassent 100%.

Graphique n°8 : langues pratiquées au quotidien par nos enquêtés.

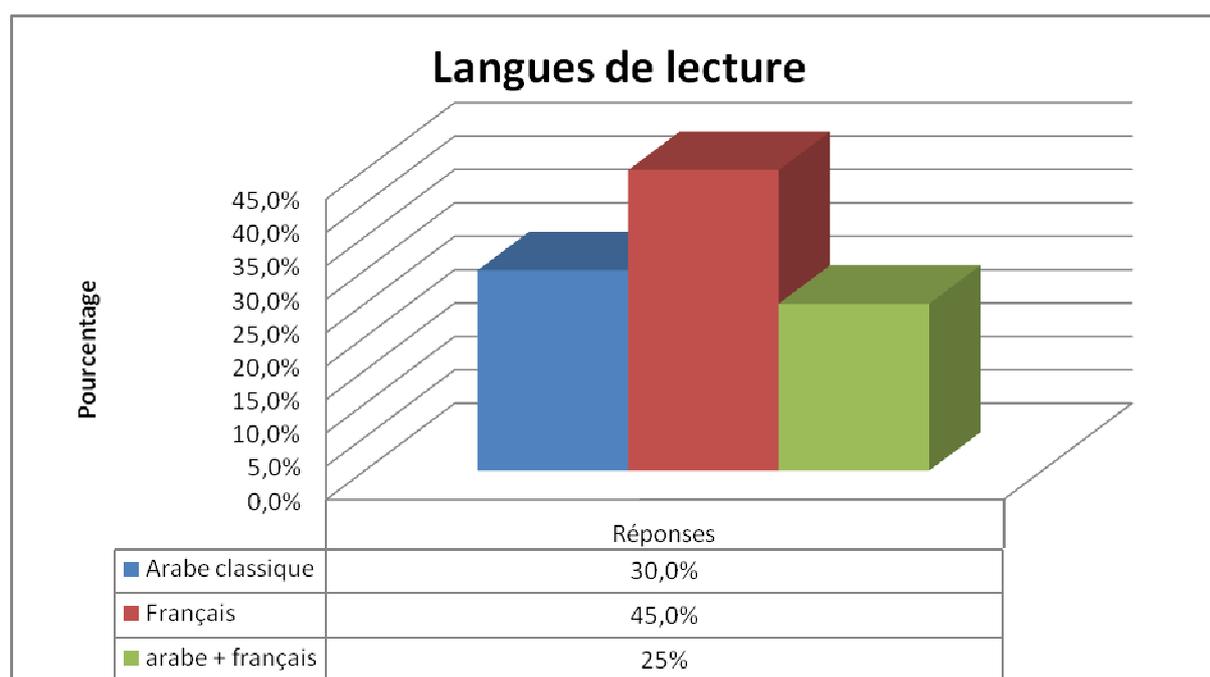
La première question posée dans cette partie consacrée aux attitudes linguistiques, est celle qui vise à identifier les langues les plus utilisées au quotidien par nos enquêtés. L'analyse des résultats de cette question, qui sont représentés dans le graphique ci-dessus (graphique n°8), nous permet de constater que la plupart des étudiants emploie le berbère (le kabyle) en tant que langue de communication et d'échange quotidien. Autrement dit, c'est la langue la plus utilisée dans la vie de tous les jours. Cela s'applique par le fait que la plupart des étudiants de l'université de Bejaia sont originaires des régions Kabyles. Dans ce cas, on a 39 locuteurs qui ont déclaré utiliser le kabyle comme langue de communication quotidienne, ce qui est égal à 97,5% de la totalité des enquêtés. Ce pourcentage se répartit de manière égale entre les étudiants qui étudient en arabe et ceux qui étudient en langue française.

Ensuite, vient la langue française, qui est, elle aussi, très utilisée par nos locuteurs. Car le taux d'étudiants ayant déclaré utiliser le français au quotidien est très élevé lui aussi, il atteint 82,5% de la totalité de notre échantillon. Mais, pour le cas du français, ce sont les étudiants qui suivent leur formation en français qui l'utilise le plus. Car c'est la totalité de ce groupe qui déclare faire appel au français durant leurs journées, contre seulement 13 étudiants qui font leurs études en arabe, ce qui représente 65%. Cela peut s'expliquer par le fait que le groupe qui étudie en français est beaucoup plus familiarisé avec cette langue et aussi par le degré de maîtrise qui est plus important chez ce groupe.

Aussi, et malgré le fait qu'on soit dans une région kabylophone, l'arabe dialectal est assez utilisé par non locuteurs. Cette utilisation est plus importante chez les étudiants qui font leurs études en arabe, car ils sont en nombre de Cinq. Par contre, ceux qui font leurs études en français représentent seulement deux étudiants. Donc, au total nous avons 7 étudiants qui utilisent l'arabe dialectal dans leurs interactions quotidiennes, ce qui est égal à 17,5% de notre échantillon.

Par contre, pour ce qui est de l'arabe on a seulement un locuteur qui déclare l'utiliser. Ce locuteur suit sa formation en arabe donc nous pouvons expliquer sa réponse par le fait que ce locuteur utilise l'arabe classique avec ces camarades, pour traiter de sujets se rapportant à leurs études et à leurs spécialisation. C'est ce qui peut motiver la réponse de cet étudiant qui représente 2,5% des étudiants enquêtés.

2.2.2- langue de lecture



Graphique n°9 : langue de lecture des enquêtés.

La deuxième question proposée est celle de la langue de lecture des enquêtés, dont les réponses sont représentées dans la graphique ci-dessus.

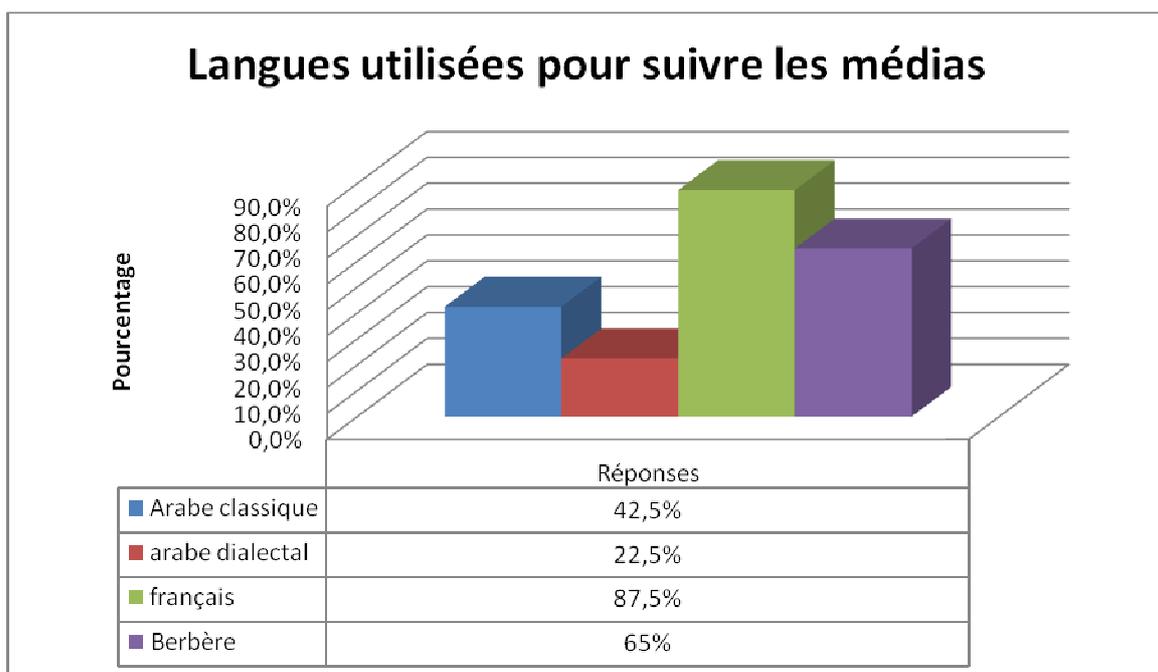
L'analyse de ces résultats nous permet de constater que presque la totalité des étudiants qui font leurs études en langue française utilise exclusivement le français lors de leurs lectures et dans leurs recherches. Ils sont en nombre de 18, ce qui se traduit par un taux qui atteint les 90%.

Dans la catégorie qui a comme langue de formation l'arabe, on trouve 12 étudiants qui utilisent seulement des ouvrages écrits en arabe classique, ils représentent 60% des étudiants composant ce groupe. Ces deux premiers résultats étaient logiquement prévisibles, car lorsqu'on fait des études avec une langue donnée, c'est dans l'ordre des choses de consulter des ouvrages écrits en cette langue.

Par conséquent, les étudiants qui nous intéressent le plus sont ceux qui ont déclaré utiliser en même temps l'arabe classique et le français dans leurs lectures. C'est étudiants représentent 25% de nos locuteurs. L'intérêt de cette question consiste dans le fait que ce taux de 25% se concentre particulièrement chez les étudiants qui font leurs études en arabe. En effet huit d'entre eux, à savoir 40% de la totalité de cette catégorie, font appel à la langue française pour avoir accès au savoir et pour maîtriser leurs spécialités et ceux malgré que ces spécialités sont enseignées en langue arabe. On peut comprendre par ce résultat que ces étudiants voient en la langue française un moyens plus efficace pour se documenter, à l'inverse de l'arabe classique qui ne les satisfait pas.

Par contre, dans la catégorie qui fait des études en français, on trouve seulement deux étudiants qui utilisent, en plus de leur langue de formation, l'arabe classique dans leurs études, ils représentent 10% de leur groupe. Cela en consultant des ouvrages rédigés en arabe classique.

2.2.3- langues des médias



* Chaque étudiant pouvant donner plusieurs réponses, les totaux dépassent 100%.

Graphique n°10 : Langues des médias.

Dans cette dernière question consacrée aux attitudes, nous essayons de savoir dans quelle langue nos enquêtés suivent les médias (télévision et radio). Les résultats, présents dans le graphique n°10, nous montrent que les médias suivis par nos locuteurs sont principalement en langue française. En effet, nous avons 87,5% des étudiants interrogés qui déclarent suivre des médias en langue française. Ce pourcentage n'est pas influencé par la langue de formation, car le taux de réponses est presque le même dans les deux catégories, à savoir 85% de locuteurs qui étudient en arabe et 90% de locuteurs qui étudient en français.

Après les médias francophones, nos enquêtés suivent beaucoup les médias berbérophones. Nous avançons cela en nous basant sur le taux de 65% d'enquêtés qui affirment suivre des médias en langue berbère. Cet intérêt pour les médias berbérophones n'est pas le même dans les deux groupes qu'on a pris pour étude. Car dans la catégorie qui fait des études en français le taux est plus élevé, il est de 75%. Mais chez celle qui fait des études en arabe, il dépasse juste la majorité pour atteindre 55%. Donc là on peut dire que la langue de formation influence l'intérêt qu'ont nos enquêtés pour les médias berbère. Nous sommes tenté d'expliquer cela par le fait que le politique d'arabisation s'avère avoir une influence plus importante chez les étudiants qui étudient en arabe, cela à travers l'arabisation de leur filière. Chose qui les a poussés, en quelque sorte, à s'éloigner du berbère.

En outre, la langue de formation de nos enquêtés influence également le taux de fréquentation des médias présentés en arabe classique. En effet, le nombre d'étudiants qui suivent des médias en cette langue est plus important dans le groupe qui fait des études en arabe, ils sont en nombre de 11 étudiants, ce qui donne 55% de la totalité de cette catégorie. Donc c'est la majorité des étudiants qui font des études en arabe qui suit des médias présentés en arabe classique. Cette particularité est due à la recherche d'une maîtrise plus importante de l'arabe classique de la part de ces étudiants. Une maîtrise qu'ils pensent acquérir à travers ce genre de médias. Par contre, dans le groupe qui fait des études en français, il ya seulement six étudiants qui suivent des médias en arabe classique, ils renvoient à 30% des étudiants qui constituent ce groupe.

La dernière langue avec laquelle nos enquêtés suivent les médias est l'arabe dialectal. Nous avons seulement 22,5% de notre échantillon qui fréquente des médias en arabe dialectal. Cela peut s'expliquer par le nombre très restreint de médias qui travaille en arabe dialectal. C'est seulement à partir des trois ou quatre dernières années qu'on remarque l'émergence de ce type de médias (qui travaille en arabe dialectal), mais ils sont pour la majorité des médias privés, installés à l'étranger par conséquent ils émettent clandestinement.

A partir de ces résultats, on constate que les représentations de nos locuteurs influencent leurs attitudes linguistiques. En effet, dans le domaine de la communication quotidienne ils utilisent principalement le berbère et le français, car ces langues sont perçues comme des langues de communication et sont encrées dans le paysage algérien. Aussi, malgré, qu'on est dans une région berbérophone on remarque l'utilisation de l'arabe dialectal par un certain nombre de nos locuteurs pour la communication.

En outre, dans le domaine de la documentation et de la recherche nos enquêtés utilisent beaucoup plus le français et ceux même chez les étudiants qui font leurs études en langue arabe, car cette langue est vue par notre échantillon comme une langue de science et de savoir.

Enfin, pour ce qui est des médias et vu que les étudiants enquêtés voient dans la langue française l'expression de la modernité et du savoir, ils préfèrent suivre des médias présentés en cette langue. Cela pour vivre, en quelque sorte, cette modernité et aussi pour accéder à l'information. Aussi, nos enquêtés suivent beaucoup des médias en berbère. Cela n'est pas dans le but de s'ouvrir sur le monde ou pour accéder à la modernité, mais pour vivre et consolider leur repère identitaires et historiques, car nos enquêtés voient dans la langue berbère l'expression de leur identité. Cependant, dans le cas du berbère et de l'arabe classique, on constate que la langue de formation intervient dans le choix des médias suivis par notre échantillon.

2.3-Le sentiment d'insécurité linguistique

Après avoir dégagé les représentations linguistique de nos enquêtés et constaté leurs impacts sur leur comportement langagier, nous allons voir si ces représentations interviennent également dans le sentiment de sécurisé ou d'insécurité linguistique de notre échantillon.

Cependant, cette partie de notre questionnaire ne concerne pas la langue maternelle des étudiants, mais leur langue de formation. En d'autres termes, nous avons pour objectif de savoir si nos enquêtés sont satisfaits et à l'aise avec leur langue de formation, ou au contraire ils ont un complexe envers leur langue de formation et éprouvent des inquiétudes pour leur insertion professionnelle et sociale.

Pour atteindre cet objectif, cette partie comporte deux questions dont les résultats sont exposés dans le tableau ci-dessous (tableau n°9) :

Questions	Le choix de suivre une filière enseignée en arabe ou en français		Lequel du français ou de l'arabe est essentiel pour la via professionnelle	
	Arabe	Français	Arabe	Français
Réponses				
Ceux qui étudient en arabe	8	12	4	16
Ceux qui étudient en français	0	20	0	20
Total	8	32	4	36
Pourcentage	20%	80%	10%	90%

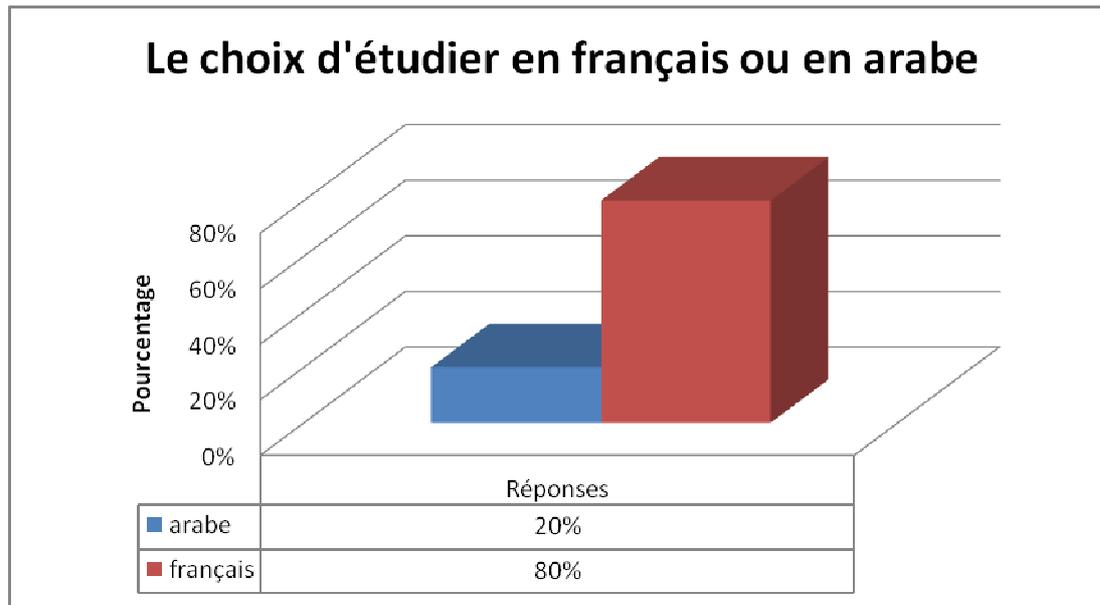
Tableau n°9 : sentiment de sécurité ou d'insécurité envers la langue de formation.

2.3.1- Le choix d'étudier en français ou en arabe

La première question consiste à demander à nos enquêtés de choisir dans quelle langue, du français ou de l'arabe, aimeraient-ils suivre une formation universitaire. Aussi, de justifier et de commenter leur choix.

L'analyse de leurs réponses nous permet de constater que la majorité écrasante de notre échantillon a fait le choix d'étudier en langue française. Car nous avons (32) étudiants qui ont affirmé, dans la possibilité où ils ont le choix d'étudier en arabe ou en français, trancher pour la langue française, c'est ce qui représente 80% des étudiants interrogés. Ces derniers justifient leur choix en avançant que contrairement à l'arabe, la langue française est une langue de science et de savoir. Donc, par ce choix, ils auront plus de possibilités de maîtriser leur spécialité et de réussir leur vie professionnelle. Comme il ya d'autre qui explique leur choix par le fait que la langue française est une langue vivante et internationale. A travers ces arguments avancés on voit très bien que leur choix pour la langue française a été conditionné et motivé par les représentations qu'ils ont de cette langue.

Les étudiants restants et qui ont choisis d'étudier en arabe classique, sont en nombre de (8), ils représentent 20% de l'échantillon étudié. Ces étudiants, qui suivent dans leur totalité des formations enseignées en arabe, expliquent leur choix par leur maîtrise de la langue arabe, qui est dû à leurs nombreuses années d'études avec cette langue et aussi par la difficulté de la langue française.

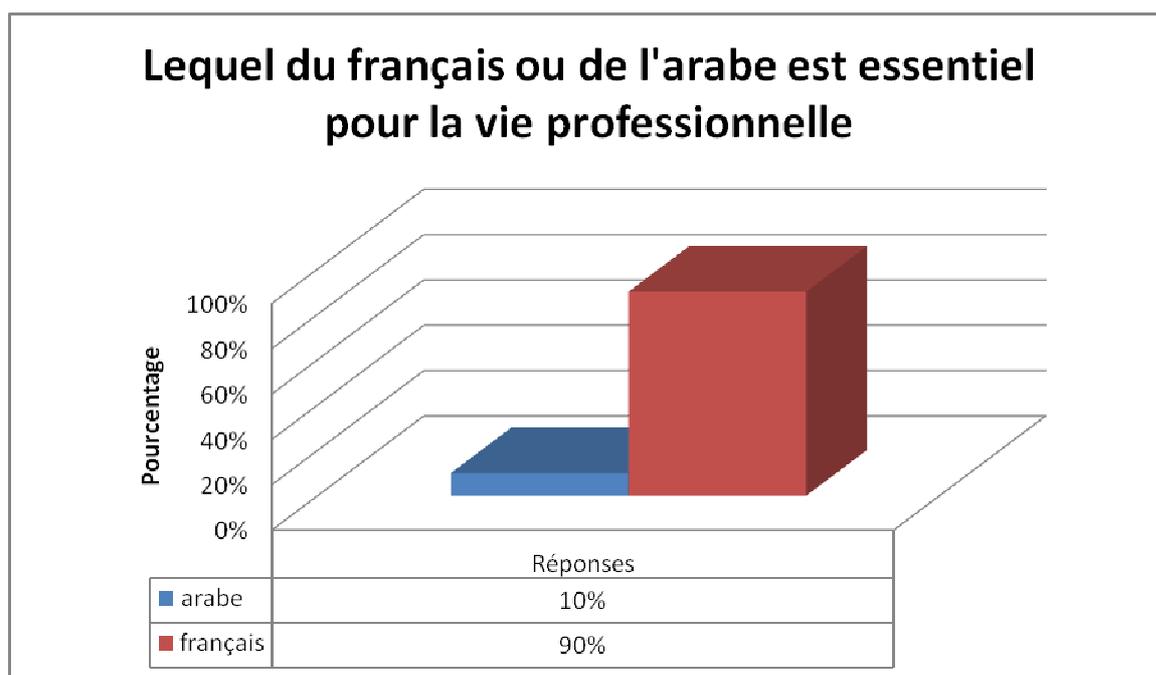


Graphique n°11 : le choix de la langue de formation.

2.3.2-Lequel du français ou de l'arabe est essentiel pour la vie professionnelle

La deuxième question, qui est représentée dans le graphique n°12, consiste à savoir, selon nos enquêtés, lequel du français ou de l'arabe est essentiel pour le travail. Cette question vise à nous informer dans laquelle de ces deux langues les étudiants voient une garantie d'une insertion socioprofessionnelle réussie.

Les réponses à cette question frôlent l'unanimité. Car 90% des locuteurs composant notre échantillon pensent que la langue française est la langue la plus adéquate et la plus essentielle pour la vie professionnelle. Les locuteurs restants et qui représentent seulement 10% de notre échantillon pensent que, au contraire, ce n'est pas le français qui est essentiel pour la vie professionnelle, mais l'arabe classique. Il y a lieu de signaler que les étudiants qui voient dans l'arabe classique une langue de travail, font partie exclusivement du groupe qui suit ses études en langue arabe.



Graphique n°12 : Lequel du français ou de l'arabe est essentiel pour la vie professionnelle.

Donc, à partir de ces résultats, on peut affirmer que les étudiants qui suivent leur formation en langue arabe ont un sentiment d'insécurité linguistique envers leur langue de formation. Car 60% des étudiants qui composent ce groupe préfèrent suivre une filière enseignée en français, parce qu'ils voient dans cette langue un moyen privilégié pour accéder au savoir et à la connaissance. On peut comprendre par là que ces étudiants se sentent obligés d'étudier avec l'arabe classique et ceux contre leur gré. Aussi, ces étudiants ont un sentiment d'infériorité par rapport à leurs homologues qui étudient en langue française, car ils ne voient pas dans leur langue de formation (arabe classique) un outil efficace de travail. Par conséquent, cela va handicaper leur insertion dans le monde du travail, ainsi que leur reconnaissance sociale.

2.4- La politique d'arabisation

La quatrième partie de notre questionnaire a comme objet d'interrogation la politique d'arabisation menée en Algérie. Des doutes pourraient être soulevés quant à la nécessité d'aborder cette question dans notre travail. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que notre travail a comme objet principal l'étude des compétitions de langues dans le paysage algérien, or, en Algérie le politique s'est impliqué dans ce processus de coexistence/compétition de langues. Cela en favorisant une seule langue au détriment des autres. Aussi, notre travail s'intéresse également aux éléments culturels et identitaires de la société algérienne, et là aussi l'Etat algérien à œuvrer pour remodeler les soubassements identitaires et culturels de la

société algérienne. Donc, aborder cette question dans notre travail est une démarche justifiée, comme il faut garder à l'esprit que notre travail ne vise pas à étudier la politique d'arabisation en elle-même, mais la manière dont nos enquêtés la perçoivent et la vivent. Pour atteindre cet objectif, nous avons formulé, dans cette partie de notre questionnaire, deux questions. Les résultats des réponses obtenues sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Questions	Pour ou contre la politique d'arabisation		La politique d'arabisation signifie le refus des autres langues	
	Favorable	Défavorable	Oui	Non
Ceux qui étudient en arabe	3	17	14	6
Ceux qui étudient en français	1	19	17	3
Total	4	36	31	9
Pourcentage	10%	90%	77,50%	22,50%

Tableau n°10 : Attitudes vis-à-vis de la politique d'arabisation.

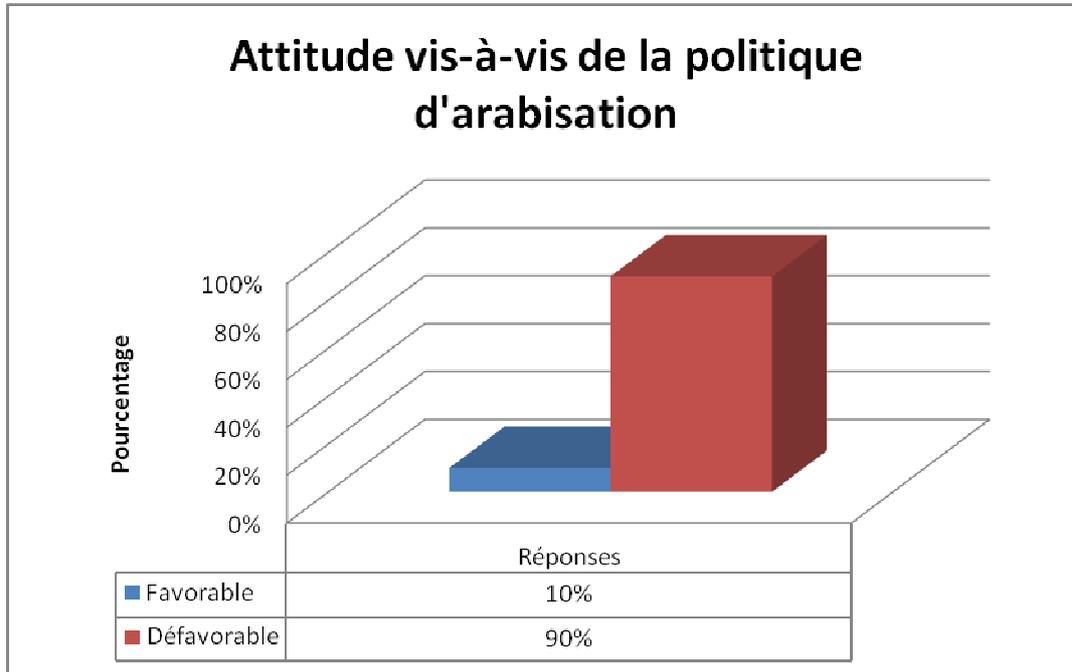
2.4.1- point de vue vis-à-vis de la politique d'arabisation

D'abord, nous avons entamé cette partie par une question qui consiste à demander à nos enquêtés de nous renseigner s'ils sont d'accord ou non avec la politique d'arabisation menée par le gouvernement algérien. Les réponses obtenues nous révèlent que 90% des locuteurs interrogés ont un point de vue défavorable vis-à-vis de cette politique. Ils justifient leurs réponses en signalant que l'arabisation est une politique discriminatoire et ne s'applique pas à la situation linguistique algérienne. Comme ils nous expliquent que cette politique vise à faire disparaître les langues berbères du paysage linguistique algérien.

Donc, la majorité de nos enquêtés rejettent cette politique linguistique introduite par les officiels algériens, et préfèrent que ce soient les locuteurs des langues pratiquées en Algérie qui prennent en main la gestion de la diversité, ou du moins que les dirigeants appliquent des politiques linguistique appropriées à la situation algérienne.

Cependant, malgré cette majorité écrasante, il ya 10% des locuteurs interrogés qui sont favorables à la politique d'arabisation, en pensant qu'elle peut servir à l'union du peuple. Aussi ils insistent sur la fait que l'arabe classique est la langue du Coran. Ce pourcentage est

représenté par 03 locuteurs qui étudient en langue arabe et un seul locuteur qui étudie en français.



Graphique n°13 : point de vue vis-à-vis de la politique d'arabisation.

2.4.2- La politique d'arabisation et refus des autres langues

La deuxième question posée pour déceler la manière avec laquelle nos enquêtés perçoivent la politique d'arabisation est la suivante : la politique d'arabisation signifie-t-elle le refus des autres langues pratiquées en Algérie ?

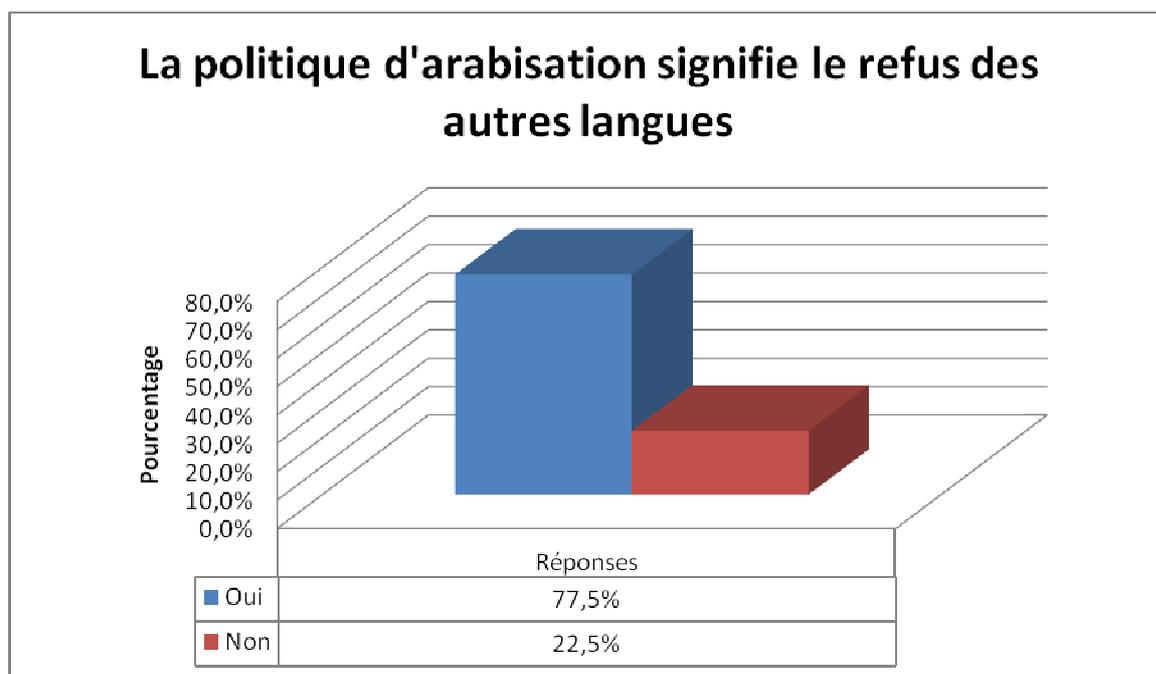
Les réponses proposées par nos locuteurs nous permettent de constater que ces derniers adhèrent au postulat selon lequel l'instauration et l'application de l'arabisation signifie la négation des autres langues pratiquées en Algérie. Cette opinion atteint un pourcentage de 77,5% des informateurs interrogés. Elle est justifiée par nos enquêtés par le fait que l'application d'une politique d'arabisation poussée et touchant tous les secteurs de la vie sociale ne peut qu'entraîner la marginalisation des autres langues d'Algérie. Certains de nos enquêtés vont plus loin en affirmant que cette politique a dès sa promotion comme objectif de faire disparaître les langues pratiquées en Algérie, en particulier les langues maternelles (le berbère).

D'un autre côté, on a seulement 15% de nos enquêtés qui manifestent une opinion différente en insistant sur le fait que cette politique n'engendre pas forcément l'exclusion des autres langues pratiquées en Algérie.

Concernant la variable *langue de formation*, on constate que la majorité des étudiants qui ont le français comme langue d'études pensent que l'arabisation signifie et engendre la marginalisation du français et du berbère. Cette idée est soutenue par 85% des étudiants formant cette catégorie de notre échantillon.

Aussi, les étudiants qui sont formés en langue arabe refusent également cette politique car selon eux, elle nie le plurilinguisme en Algérie. Cela est confirmé par le taux de réponses qui confirment cette idée, dont le pourcentage atteint les 70%,. Par contre, 20% d'entre eux perçoivent que l'arabisation n'est pas un danger pour la diversité linguistique et ne signifie pas le refus des autres langues pratiquées en Algérie.

En somme, les étudiants interrogés perçoivent à travers la politique d'arabisation un refus et une stigmatisation des autres langues pratiquées en Algérie. En d'autres termes, ils la vivent comme une négation du plurilinguisme qui caractérise le paysage linguistique algérien.



Graphique n°14 : La politique d'arabisation signifie-t-elle le refus des autres langues.

2.5-La perception de la diversité culturelle et identitaire et la construction identitaire des enquêtés

La dernière partie de notre questionnaire consiste à savoir comment nos enquêtés vivent la diversité culturelle et identitaire qui caractérise la société algérienne. Est-ce-que notre échantillon reconnaît et accepte cette diversité ou, au contraire, ils la nient. Nous avons voulu aussi savoir de quelle manière les étudiants interrogés perçoivent ces différentes

cultures. Cette partie essaye également d'identifier les repères identitaires de nos locuteurs et si ces derniers (repères identitaire) ont comme fondements et référence l'élément linguistique.

2.5.1-La diversité culturelle et identitaire

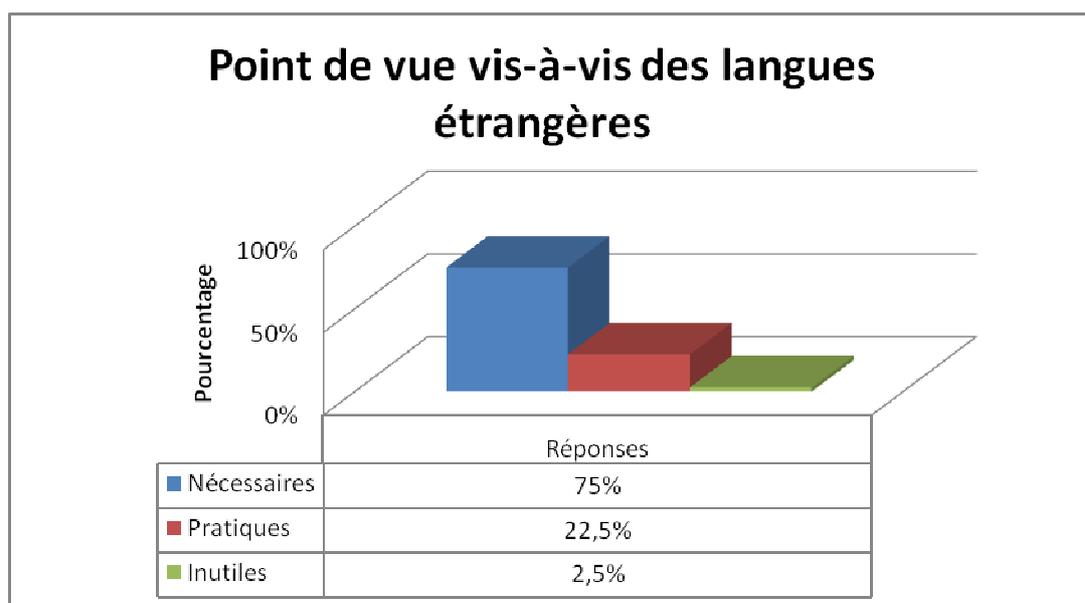
Tel que déjà signalé, le premier objectif de cette partie est de voir si nos enquêtés acceptent ou non la reconnaissance d'une diversité culturelle et identitaire en Algérie. Pour ce faire, nous avons proposé trois questions aux étudiants enquêtés. Les réponses sont présentées dans le tableau qui suit :

Questions	Point de vue vis-à-vis des langues étrangères			La reconnaissance de la diversité culturelle		La reconnaissance de la diversité identitaire	
	Nécessaires	Pratiques	Inutiles	Oui	Non	Oui	Non
Ceux qui étudient en arabe	13	6	1	12	8	11	9
Ceux qui étudient en français	17	3	0	14	6	11	9
Total	30	9	1	26	14	22	18
Pourcentage	75%	22,5%	2,5%	65%	35%	55%	45%

Tableau n° 11 : la perception de la diversité culturelle et identitaire.

2.5.1.1- point de vue vis-à-vis des langues étrangères

Dans cette question nous avons demandé à nos enquêtés ce qu'ils pensent des langues étrangères. Cela en leur proposant trois réponses possibles (nécessaires, pratiques et inutiles), et ils sont appelés à choisir une seule réponse. Notre objectif est de savoir si ces enquêtés acceptent l'ouverture sur les langues étrangères et les cultures qu'elles véhiculent. L'idée est de voir aussi s'ils sont prêts à accueillir la diversité linguistique et culturelle que ces langues étrangère peuvent engendrer. Les résultats de cette question sont présentés dans le graphique ci-dessous :



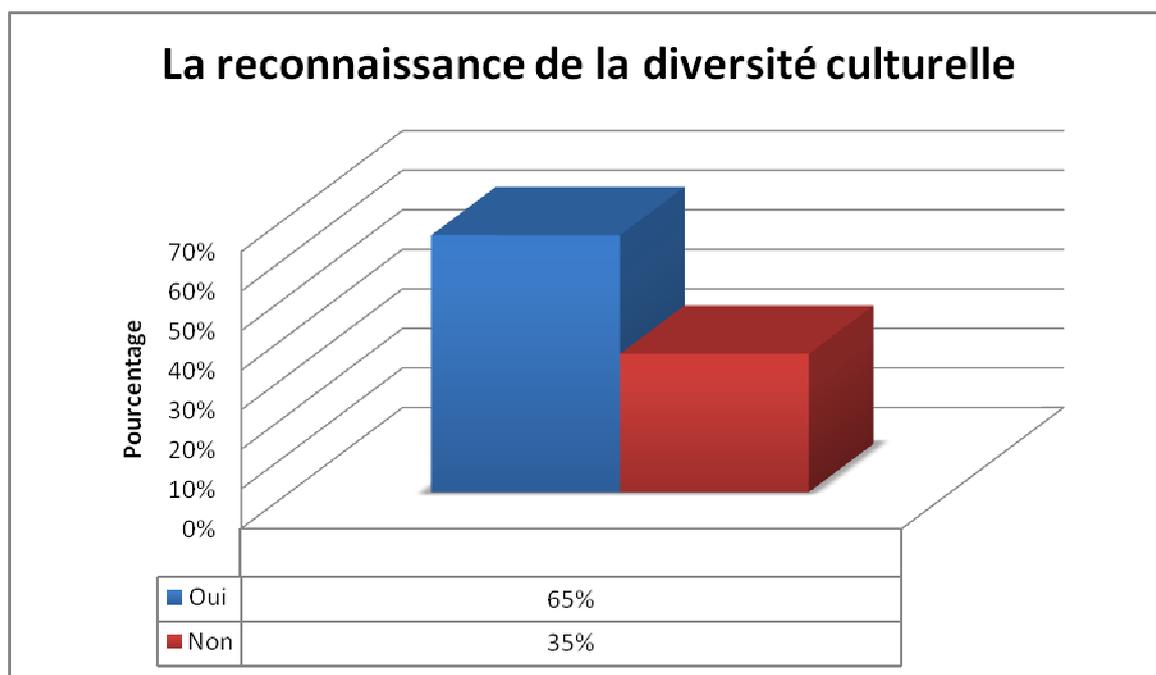
Graphique n° 15 : point de vue vis-à-vis des langues étrangères.

La lecture de ce graphique nous démontre que la majorité de notre échantillon voit dans les langues étrangères une nécessité. Car, 75% des étudiants interrogés ont répondu que les langues étrangères sont nécessaires. Donc on peut comprendre par là que les étudiants interrogés sont prêts à accueillir ces langues dans leur espace sociolinguistique, et par la même occasion, accepter les cultures que ces langues peuvent véhiculer dans leur espace culturel.

Cependant, on a un taux de 22,5% des réponses obtenues qui affirment que les langues étrangères ne sont pas vraiment nécessaires, mais elles ont juste un caractère pratique qui nous offre certaines facilités, comme l'accès à l'information et au savoir. Les étudiants qui avancent cela sont en nombre de six dans la catégorie d'étudiants qui étudient en arabe («30%») et de 3 dans la catégorie qui fait des études en français (15%).

Pour ce qui est de la réponse « inutiles » on a seulement un seul étudiant qui a fait ce choix et il fait ces études en langue arabe. Cet étudiant représente 5% des étudiants qui étudient en langue arabe.

2.5.1.2- La perception de la diversité culturelle



Graphique n°16 : La perception de la diversité culturelle.

A travers ce graphique, qui représente la perception qu'ont nos enquêtés de la diversité culturelle en Algérie et si ils acceptent le phénomène interculturel, nous constatons que la majorité de nos enquêtés reconnaissent l'existence de plusieurs cultures en Algérie. Cette majorité atteint un taux de 65% des réponses obtenues. Nous observons également que la langue de formation de nos locuteurs n'influence pas leur point de vue vis-à-vis de la présence de plusieurs cultures en Algérie. Car nous avons presque le même taux d'étudiants qui reconnaissent l'existence de plusieurs cultures dans la société algérienne. Ce pourcentage est de 60% chez les étudiants qui étudient en arabe et de 70% chez ceux qui étudient en langue française.

Ces étudiants renvoient cette diversité culturelle au fait qu'en Algérie il y a plusieurs communautés et ethnies, chacune d'elles a sa propre culture, mais aussi à la présence de plusieurs langues.

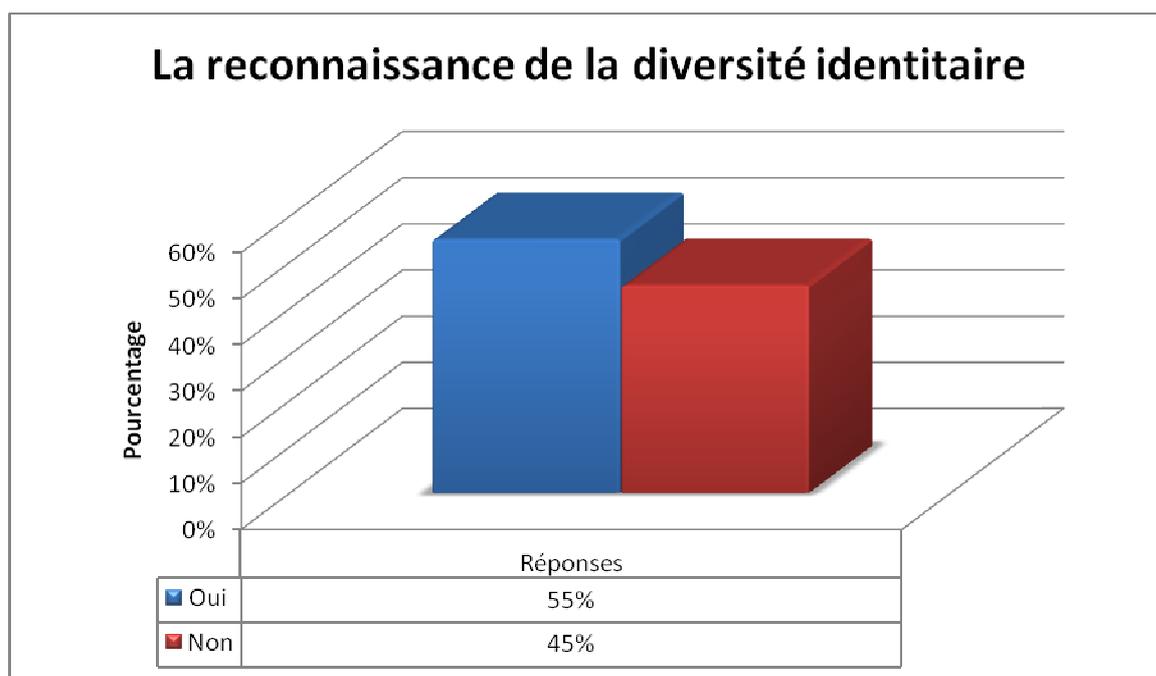
En outre, la langue de formation n'influence pas également les étudiants qui ont un avis différent, à savoir la non-reconnaissance de la diversité culturelle en Algérie et la négation de l'interculturalité. Ces étudiants représentent 35% de notre échantillon et expliquent la non-existence de plusieurs cultures par le fait qu'en Algérie il y a qu'un seul peuple (algérien) qui a les mêmes traditions et la même religion.

Aussi, nos enquêtés, dans l'explication de leurs réponses, ont insisté sur le fait que l'interculturalité est une chose positive quand elle est synonyme de diversité et de richesse. Mais elle est chose négative quand une culture est avantagée par rapporte aux autres.

2.5.1.3-La reconnaissance de la diversité identitaire

Concernant la diversité identitaire elle est reconnue par la majorité de nos enquêtés. En effet, comme nous pouvons le voir dans le graphique n°16, le nombre d'étudiants qui acceptent l'existence de plusieurs identités en Algérie est égal à 55% de notre échantillon. Ce nombre se répartit en nombre égal entre ceux qui étudient en arabe et ceux qui le font en français, à savoir 11 étudiants dans chaque groupe. Cette diversité identitaire est expliquée par nos enquêtés par les mêmes arguments avec lesquels la diversité culturelle est expliquée. Car, elle est aussi renvoyée au fait que l'Algérie est caractérisée par l'existence de plusieurs *peuples* et plusieurs communautés.

Même si la majorité de nos enquêtés reconnaissent la diversité de l'élément identitaire en Algérie, le nombre d'étudiants qui pensent le contraire est assez élevé, car il atteint 45% de la totalité de notre échantillon. Ces étudiants, tout comme les premiers, sont répartis en nombre égal entre les deux catégories qui forment notre échantillon. Ils argumentent leurs réponses en avançant qu'en Algérie il ne peut exister plusieurs identités, vu qu'il y n'a qu'un seul peuple avec une seule culture et une seule religion.



Graphique n°17 : la reconnaissance de la diversité identitaire.

2.5.2- La perception des cultures présentes en Algérie

Le deuxième point visé par la dernière partie de notre questionnaire est de voir comment nos enquêtés perçoivent les cultures que peut renfermer le paysage culturel algérien. Cela, en demandant aux étudiants interrogés, laquelle de ces cultures, véhiculées par les différentes langues existant en Algérie, appartient ou non à la société algérienne.

Les réponses récoltées par cette question sont présentées dans le graphique ci-dessous, avec le taux de réponses livré par chacun des groupes qui constituent notre échantillon.

Langues	Culture véhiculée par l'arabe classique		Culture véhiculée par l'arabe dialectal		Culture véhiculée par le français		Culture véhiculée par le berbère	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Ceux qui étudient en arabe	14	6	16	4	3	17	20	
Ceux qui étudient en français	4	16	17	3	13	7	20	
Total	18	22	33	7	16	24	40	
Pourcentage	45%	55%	82,5%	17,5%	40%	60%	100%	0%

Tableau n°12 : La perception des différentes cultures existantes en Algérie.

La première culture à laquelle cette question s'intéresse est celle véhiculée par l'arabe classique. Les réponses obtenues nous montrent que la majorité de nos enquêtés estiment que la culture véhiculée par l'arabe classique n'appartient pas à la culture algérienne. Le taux de réponses allant dans ce sens atteint 55% des réponses obtenues. Les étudiants qui avancent cela justifient leur point de vue par le fait que, selon eux, l'arabe classique et la culture qu'il véhiculé sont étrangers à la société et à la culture algérienne. Ils appartiennent beaucoup plus à la culture orientale, qu'à la culture algérienne. Aussi, parce que l'arabe classique est absent de la réalité sociale algérienne, il n'est pas utilisé pour la communication, par conséquent sa culture est aussi absente de cette réalité.

Les 45% des étudiants restants pensent le contraire, car pour eux l'arabe classique et sa culture appartiennent à la culture algérienne. L'argument le plus avancé pour défendre ce point de vue est celui qui se réfère à la religion musulmane. En effet, beaucoup de ces étudiants, qui pensent que l'arabe classique et sa culture appartiennent à la culture algérienne, expliquent cela par le fait que l'arabe classique est la langue de l'islam et l'Algérie est un pays

musulman. Cependant, il y a d'autres étudiants qui insistent sur le fait que l'arabe classique est une langue constitutionnelle, nationale et scolaire, donc sa culture fait partie de la culture algérienne.

En outre, nous avons constaté que lors de la reconnaissance de l'arabe classique et la culture qu'il véhicule, la variable qu'on a pris en considération influence grandement les réponses de nos locuteurs. Car, les réponses obtenues par les étudiants qui font des études en arabe sont en parfaite opposition avec celles récoltées auprès de ceux qui étudient en français. En effet, chez les étudiants qui ont comme langue de formation l'arabe classique, c'est la majorité (70%) qui affirme que l'arabe classique et sa culture font partie du paysage culturelle algérien. Alors que chez ceux qui étudient en français, c'est la majorité (80%) qui affirme le contraire, à savoir l'arabe classique et sa culture n'appartiennent pas à la culture algérienne. Cela peut s'expliquer par la proximité de la première catégorie avec l'arabe classique et la culture qu'il véhicule, car ils font leurs études avec cette langue, donc ils ont dû assimiler les éléments culturels de cette langue. Contrairement à la deuxième catégorie qui n'a pas eu à se familiariser avec cette culture et qui au contraire voit dans l'arabe classique et sa culture une négation et un danger pour leur culture.

Cependant, pour la deuxième culture qu'on a prise pour étude, qui est celle véhiculée par l'arabe dialectal, la langue de formation n'influence pas la manière dont les enquêtés la perçoivent. En effet, c'est la majorité, à savoir 83,5% des étudiants interrogées, qui pensent que cette culture est une composante à part entière de la culture algérienne. Car ils voient dans la culture véhiculée par l'arabe dialectal une culture populaire et qui appartient aux Algériens, du moment où l'arabe dialectal est la langue de communication par excellence en Algérie.

Concernant les étudiants qui n'adhèrent pas à cet avis, cela en voyant dans l'arabe dialectal et sa culture des éléments étrangers à la culture algérienne, ils représentent 17,5% de nos enquêtés. Ils n'acceptent pas le premier point de vue car ils ne voient pas dans l'arabe dialectal une langue à part entière, ils la considèrent comme un mélange de plusieurs langues, donc elle ne peut véhiculer une culture. A travers cette explication nous pouvons affirmer que ces étudiants nient l'existence d'une culture populaire commune à tous les Algériens dont le vecteur est l'arabe dialectal.

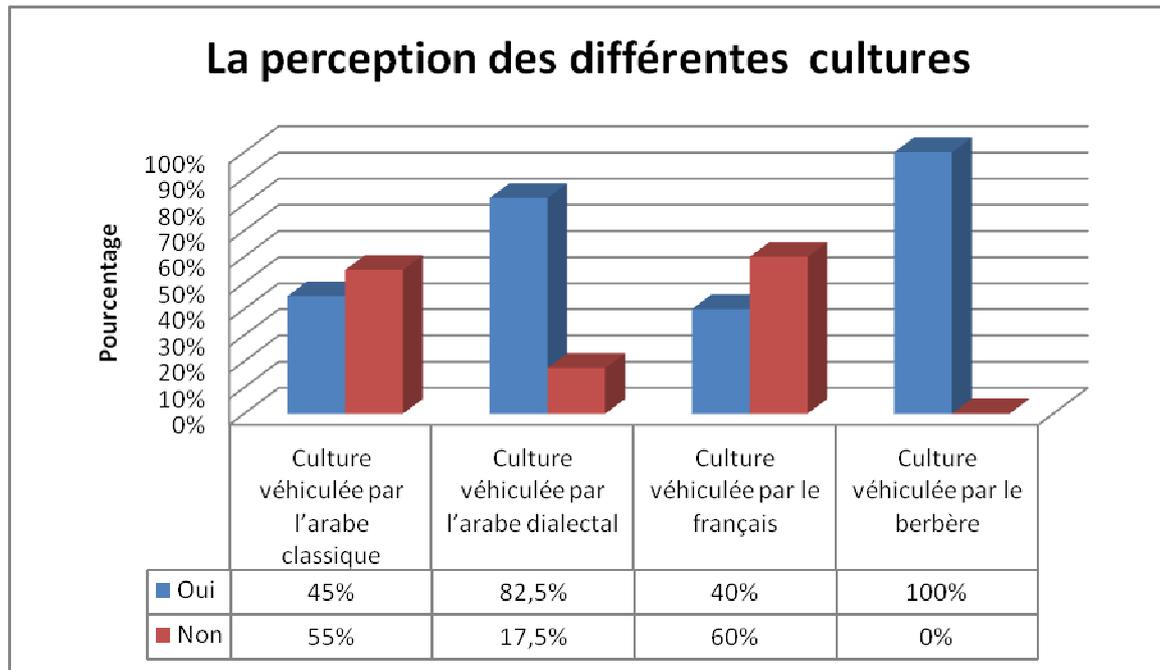
Ensuite, par l'analyse des réponses de nos locuteurs, on remarque que la langue française et la culture qu'elle véhicule ne sont pas reconnues comme faisant partie de la culture algérienne. Car le plus grand nombre de nos enquêtés estiment que cette langue et sa

culture sont étrangères au paysage social algérien, une chose qu'est induite par le fait que le français soit une langue étrangère en Algérie. Aussi, parce que la culture véhiculée par la langue française n'est présente en Algérie que de par la colonisation. Les étudiants qui avancent cela sont donc majoritaires, par leur taux qui est de 60%, à l'inverse de ceux qui estiment que le français et sa culture font partie de la culture algérienne, car ils représentent seulement 40% de nos enquêtés. Ces derniers voient dans le français et sa culture une composante de la culture algérienne, car ces derniers sont un élément enraciné dans la société algérienne. Un fait qui est dû à la longue période coloniale qu'a connue l'Algérie. Aussi, parce que la langue française est une langue qui est considérablement utilisée en Algérie et ce dans différents secteurs.

Tout comme pour l'arabe classique, la reconnaissance du français et la culture qu'il véhicule est grandement conditionnée par la langue de formation de nos enquêtés. On constate cela à travers le fait que chez les étudiants qui étudient en arabe c'est la majorité (85%) qui pense que le français et sa culture n'appartiennent pas à la culture algérienne. Alors que chez ceux qui étudient en français c'est la majorité (65%) qui pense le contraire, à savoir le français et sa culture font partie de la culture algérienne. L'explication de cette constatation peut prendre le même sens que celle avancée pour l'arabe classique et qui est l'existence ou la non existence d'une proximité avec la langue concernée et la culture qu'elle véhicule.

La dernière culture soumise aux jugements de nos enquêtés est celle véhiculée par le berbère. Cette dernière est unanimement reconnue comme étant une composante importante de la culture algérienne. Car elle est perçue, par nos locuteurs, comme étant la culture originelle, la culture des ancêtres et celle qui représente l'identité algérienne. Aussi, à travers le fait que la langue qui la véhicule (le berbère) est la langue maternelle de beaucoup d'Algériens.

En somme, on arrive à constater que les enquêtés interrogés voient, pour la majorité, dans la culture véhiculée par l'arabe dialectal et celle véhiculée par le berbère des composantes importantes dans le paysage socioculturel algérien. En revanche, ils nient majoritairement l'appartenance des cultures véhiculées par l'arabe classique et le français, car ils pensent que ces langues n'appartiennent pas au paysage socioculturel algérien. Ces faits peuvent être perçus dans le graphique ci-dessous et qui représente les réponses obtenues pour chaque culture.



Graphique n°18 : la perception des différentes cultures.

Les résultats exposés dans cette partie, et qui concernent la manière dont nos enquêtés perçoivent les cultures existant en Algérie, pourraient remettre en doute les résultats obtenus lors de la partie qui la précède et dont l'objectif était de voir si nos enquêtés acceptent la diversité culturelle et identitaire en Algérie. Dans la première partie nous avons avancé, en nous basant sur les réponses obtenues, que nos enquêtés acceptent et admettent l'existence de plusieurs cultures et identités en Algérie, mais les résultats de cette deuxième partie nous font comprendre clairement que notre échantillon rejette l'existence des cultures véhiculées par l'arabe classique et le français.

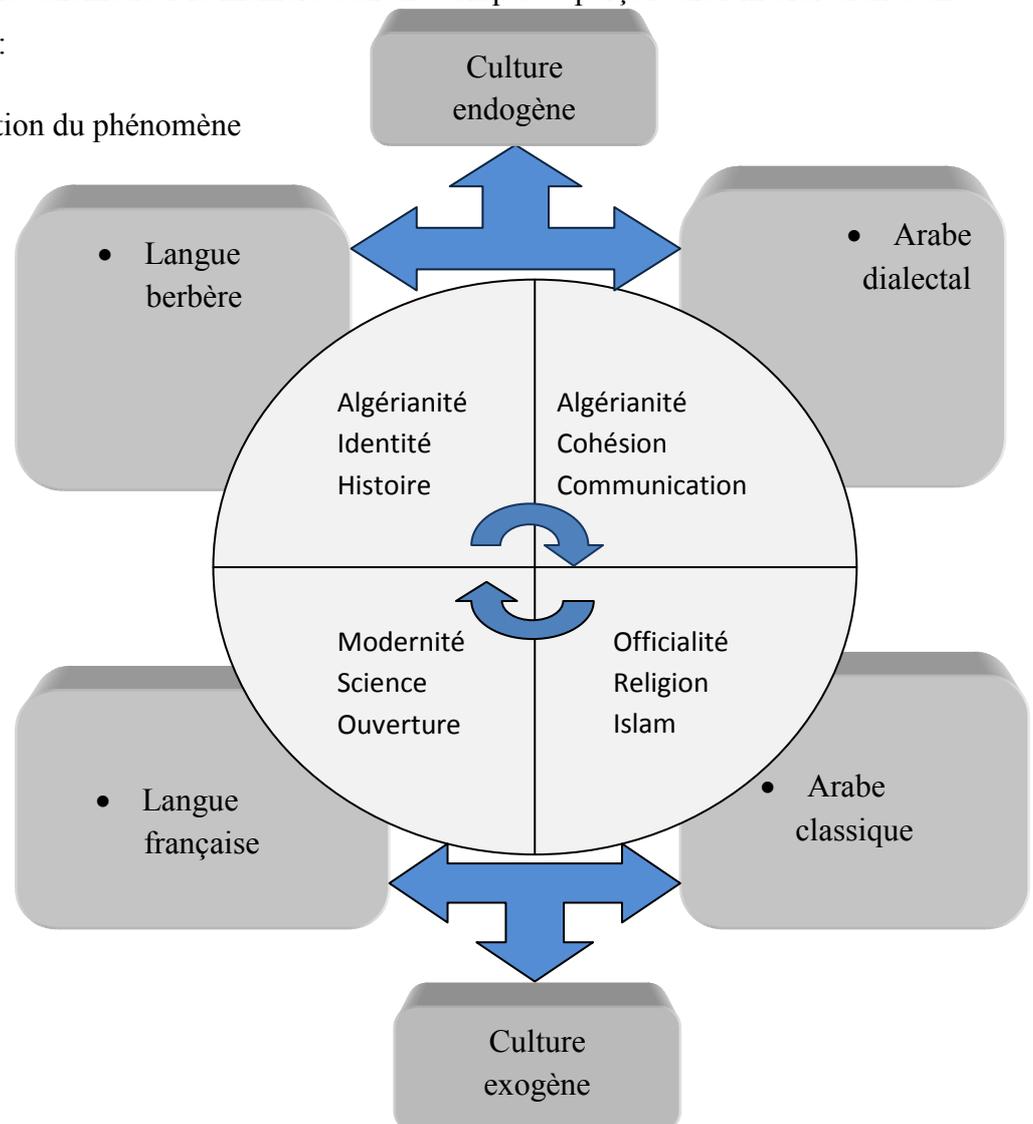
Cependant, poser un regard global et non partiel sur ces deux parties nous permettrait de voir dans leurs résultats autre chose qu'une contradiction. En effet, leur mise en juxtaposition, ainsi que leur mise en relation avec un élément très important de notre travail, une importance qui a été signalée à maintes reprises, et qui est les représentations linguistiques, nous permet de faire une constatation très importante. Cette dernière, qui résume en quelque sorte les représentations linguistiques de nos enquêtés et leurs retombées sur la manière dont ils perçoivent les cultures, consiste dans le fait que nos locuteurs acceptent et reconnaissent la diversité culturelle en Algérie. Mais la diversité dont ils rendent compte est une diversité à deux dimensions seulement. En effet, nos enquêtés pensent que l'interculturel, qui caractérise l'Algérie, se compose de deux cultures qui sont celles des Algériens. La première culture est la culture véhiculée par le berbère et qui représente le repère identitaire et historique des Algériens et dont les différentes langues qui composent le berbère sont le

garant. La deuxième et la culture véhiculée par l'arabe dialectal, qui est perçue comme la culture populaire de tous les Algériens et qui assure la cohésion du tissu social de l'Algérie. Cette culture est maintenue et rendue commune à tous les Algériens par le caractère communicatif et véhiculaire de l'arabe dialectal.

Néanmoins, nos enquêtés ne sont pas hostiles envers la culture véhiculée par l'arabe classique et celle qui est véhiculée par le français. Ils jugent seulement que ces deux cultures ne constituent pas les soubassements internes de la culture algérienne. Ils voient dans la première culture une confirmation de l'islamité de la société algérienne. Donc ils confèrent à l'arabe classique un rôle religieux, mais aussi officiel. Pour ce qui est de la deuxième culture nos enquêtés la perçoivent comme une garantie d'ouverture et de modernité et ils confèrent à la langue française le rôle de langue de science, de savoir et de mondialisation.

Nous pouvons schématiser la manière dont nos enquêtés perçoivent l'interculturalité en Algérie comme suit :

Figure n°2 : perception du phénomène interculturel par les enquêtés.



2.5.3- La construction identitaire

2.5.3.1- Critères identificatoires et rapport aux langues

D'abord, le dernier point abordé par cette partie finale de notre questionnaire est la construction identitaire de nos enquêtés. Cet intérêt porté par notre travail au concept de « l'indenté » est justifié par le fait que l'enjeu principal qui se dégage de toute situation de plurilinguisme ou d'interculturalité est bien celui de la construction identitaire. Donc, cette partie commence par une question ouverte, qui consiste à demander à nos locuteurs comment ils s'identifient. D'après les différentes réponses on voit que la majorité de nos enquêtés utilisent les qualificatifs « kabyle » et « berbère » pour décrire leur identité. Aussi, le renvoi à l'algérianité est très présent dans les réponses des étudiants interrogés. En effet, beaucoup d'entre eux disent qu'ils sont « Algériens » pour présenter leur identité. En outre, un nombre très important des enquêtés a insisté sur le rôle de la composante religieuse dans leur processus d'identification, car ils précisent qu'ils sont musulmans. Enfin, la variable de la langue de formation n'intervient pas dans le processus de construction identitaire de nos enquêtés, car les réponses obtenues ne sont pas différentes selon que les enquêtés étudient en français ou en arabe.

Ensuite, nous avons tenté de voir si l'élément linguistique intervient dans la construction identitaire de nos enquêtés. Cela, à travers les deux questions qui suivent. La première vise à déterminer si la langue maternelle de nos enquêtés influence leur manière de s'identifier. La deuxième, quant à elle, se donne comme objectif de savoir si, selon nos locuteurs, l'utilisation d'une langue autre que sa langue maternelle peut influencer négativement notre identité.

Les réponses obtenues récoltées par ces deux questions sont exposées dans le tableau ci-dessous (tableau n°13).

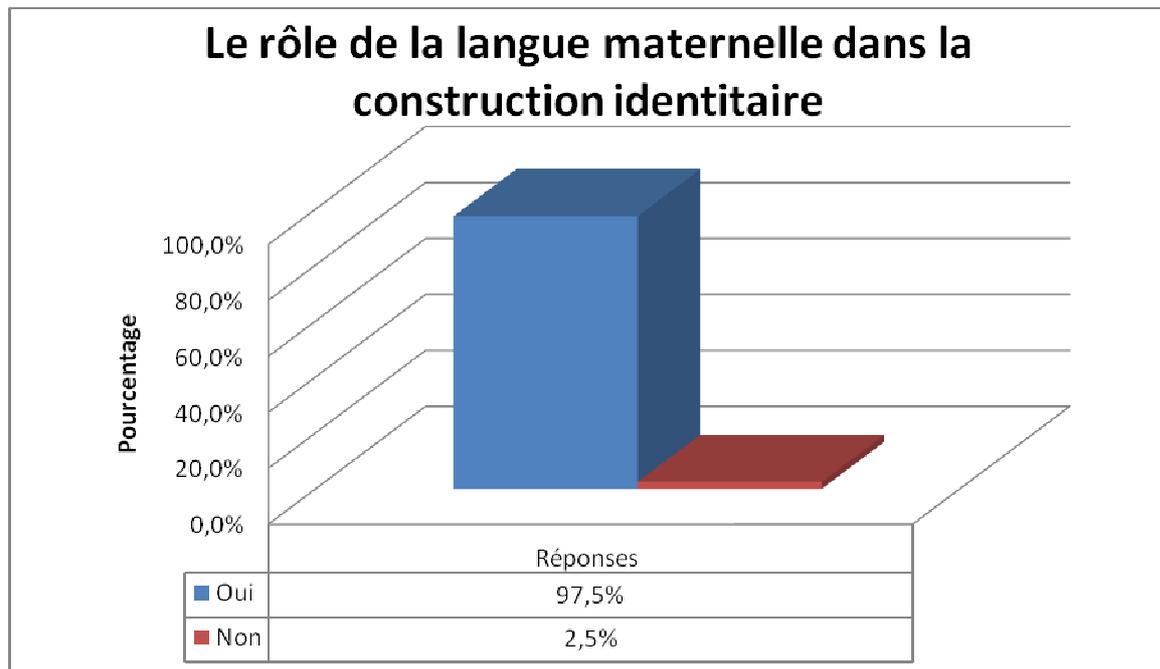
questions	La langue maternelle joue-elle un rôle dans le processus d'identification ?		L'utilisation d'une autre langue peut-elle influencer négativement l'identité ?	
	Oui	Non	Oui	Non
Réponses				
Ceux qui étudient en arabe	19	1	7	13
Ceux qui étudient en français	20	0	8	12
Total	39	1	15	25
Pourcentage	97,5%	2,5%	37,5%	62,5%

Tableau n°13 : Le rôle de la langue maternelle dans la construction identitaire.

2.5.3.2-Le rôle de la langue maternelle dans la construction identitaire

Suite aux données exposées dans le tableau n°13, nous constatons très bien que la majorité de nos locuteurs estiment que leur langue maternelle joue un rôle essentiel dans la manière avec laquelle ils conçoivent leur identité. Cette majorité atteint un taux de 97,5% des réponses livrées. Le taux restant, qui est de 2,5%, est représenté par un seul étudiant qui suit sa formation en langue arabe et qui pense que sa langue maternelle n'intervient pas dans la manière dont il construit son identité. Donc, on voit très bien que la langue maternelle de nos enquêtés est un repère fondamental dans leurs références identitaires.

Aussi, ces résultats justifient et expliquent ceux de la question qui précède et où la majorité de nos enquêtés s'identifient comme étant « Kabyle » ou encore « Berbère ». Car, comme c'est déjà mentionné, la majorité de nos locuteurs ont le kabyle, qui est une variété du berbère, comme langue maternelle. Par conséquent c'est cette dernière qui a conditionné les réponses de cette question, portant sur la manière dont ils se représentent leur identité.



Graphique n° 19 : la langue maternelle joue-t-elle un rôle dans la construction identitaire.

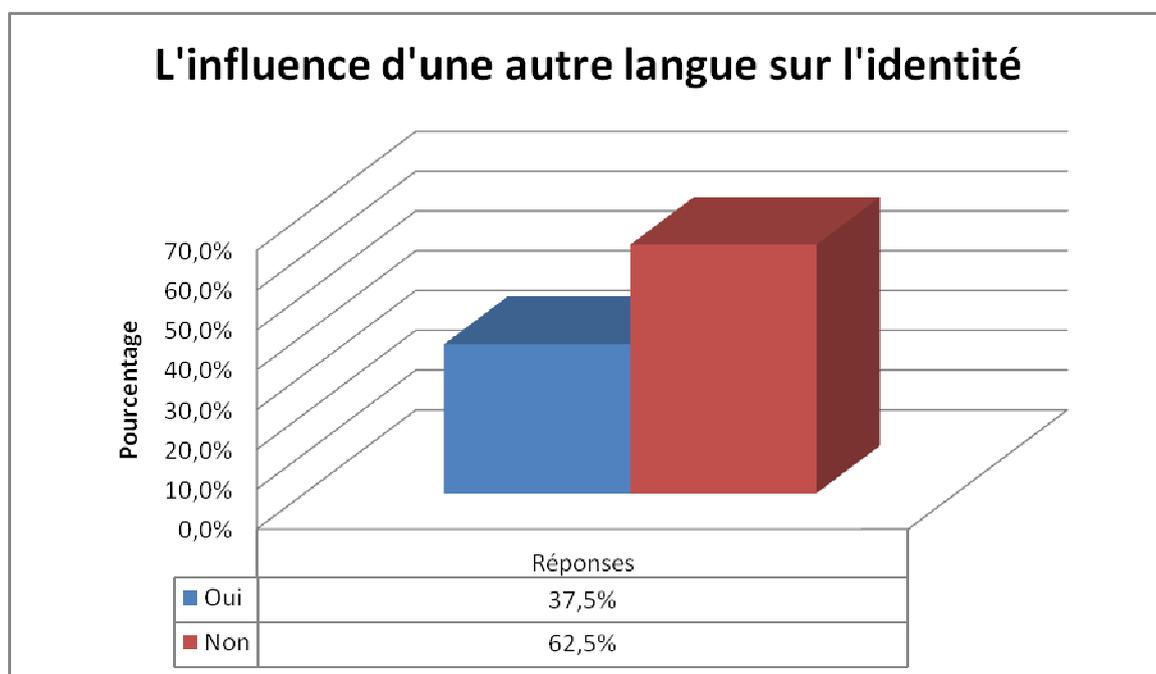
2.5.3.3- L'influence de l'utilisation d'une autre langue sur l'identité

A la question de savoir si l'utilisation d'une langue autre que sa langue maternelle peut influencer négativement l'identité, la majorité de nos enquêtés ont donné une réponse négative, à savoir l'utilisation d'une langue autre que la langue maternelle n'affecte pas négativement l'identité. Le taux de réponses allant dans ce sens atteint un pourcentage de

62,5%. Ce point de vue est expliqué par nos locuteurs par le fait que, selon eux, la langue est juste un moyen de communication et son utilisation ne peut pas influencer négativement l'identité d'un individu. Aussi, pour eux, s'il y a perte de repères identitaires, il ne faut pas remettre en cause la langue mais son utilisateur. En outre, ces étudiants vont plus loin, en considérant que l'utilisation d'une autre langue n'influence pas négativement l'identité, mais au contraire cela l'enrichit.

Cependant, les étudiants qui pensent le contraire, à savoir, l'utilisation d'une langue autre que sa langue maternelle influence négativement l'identité, argumentent leur position avançant que l'utilisation très fréquente d'une autre langue nous fait oublier et nous éloigne de notre langue maternelle, par conséquent de notre identité. Aussi, par le fait que la langue maternelle soit le fondement de l'identité, donc sa non-utilisation ne fait perdre notre identité. Ces étudiants représentent 37,5% de notre échantillon.

Enfin, nous constatons que la langue de formation n'a pas influencé les réponses obtenus pour cette question. Car, dans les deux catégories, qu'on a pris pour étude, c'est la majorité qui juge que l'utilisation d'une autre langue n'influence pas négativement notre identité.



Graphique n° 20 : l'utilisation d'une autre langue peut-elle influencer négativement notre identité ?

En somme, nous constatons que la majorité de nos locuteurs s'identifie comme étant « Kabyle » ou « Berbère » en mettant cela en rapporte avec d'autres qualificatifs, qui sont

« musulman » ou « algérien ». Aussi, cette manière qu'ont les étudiants de concevoir leur identité est grandement influencée par leur langue maternelle, car est elle considérée comme un repère identitaire important. Cependant, ce n'est pas pour autant que nos locuteurs jugent l'utilisation d'une autre langue que leur langue maternelle comme étant un danger qui peut influencer négativement leur identité. Par influence négative on entend perte de repère identitaire et glissement vers des réseaux culturels et identitaires étrangers aux nôtres.

Conclusion

Conclusion

La présente recherche est une étude sociolinguistique qui a été réalisée à l'université de Bejaia. Elle avait comme objectif principal de décrire de quelle façon les étudiants de cette université vivent le phénomène de coexistence/concurrence de langues existant en Algérie et comment ils perçoivent les enjeux interculturels et identitaires qui en découlent. Elle s'est voulue, en outre, une interrogation sur les fonctions sociales qu'attribuent ces locuteurs aux différentes langues existant dans le paysage linguistique algérien.

Pour atteindre cet objectif notre étude a fait du phénomène des représentations linguistiques le moteur premier de sa démarche. Cela est justifiable par le fait que la notion de représentation est devenue omniprésente dans les différents champs d'études des sciences humaines. Car, elle s'est avéré un moyen fiable pour mettre en exergue et de comprendre les spécificités de n'importe quel groupe social. En d'autres termes, les représentations sont un outil efficace pour observer et expliquer certains phénomènes sociolinguistiques.

Donc, nous pouvons avancer que toute action ayant un rapport avec la langue devrait passer par une étude des représentations, car, comme nous le savons, celles-ci orientent les choix, pèsent sur les pratiques et influencent les rapports socioculturels entre les individus.

La première interrogation de notre travail est celle de savoir quelles représentations ont nos enquêtés des quatre langues présentes en Algérie et quelles sont les implications de ces représentations.

Suite à l'analyse des résultats de notre enquête, nous sommes en mesure d'avancer que les langues vivent une réelle compétition. Car, les étudiants de l'université de Bejaia perçoivent les langues d'une manière différente. Cela en leur attribuant des fonctions et des hiérarchisations spécifiques pour chacune d'elles.

Donc, nous avons constaté que nos enquêtés, dans leur majorité, ont des représentations positives envers l'arabe dialectal. Cela en le considérant comme une langue appartenant aux Algériens et en usant d'un certain nombre d'adjectifs valorisants pour le qualifier. Comme ils attribuent à cette langue une fonction véhiculaire en Algérie en la considérant comme une langue de communication de premier ordre. Cette attitude positive s'applique également pour le berbère. Car nos locuteurs ont des représentations positives envers cette langue. Ces représentations sont exprimées en attribuant au berbère la fonction de langue maternelle et en le qualifiant de langue exprimant l'identité et l'Histoire des Algériens.

Conclusion

Comme nous avons remarqué également l'emploi de nombreux qualificatifs valorisants pour le décrire. La langue française, bénéficie elle aussi de représentations positives de la part de nos enquêtés. Elle est considérée, par la majorité de notre échantillon, comme une langue vivante, une langue de communication facilement accessible et une langue ancrée dans le paysage linguistique algérien. Comme ils attribuent à cette langue une fonction d'ouverture et de modernité.

Cependant, et comme nous l'avons annoncé lors de nos hypothèses, l'arabe classique, en plus des représentations neutres qu'il sollicite chez nos enquêtés en lui attribuant une fonction religieuse, il est perçu d'une manière négative par de nombreux étudiants interrogés. Car, nous avons constaté l'emploi d'adjectifs dévalorisants pour le qualifier (langue imposée, langue des terroristes, langue d'oppression...etc.). Mais aussi, en le décrivant comme une langue étrangère aux Algériens et comme langue difficile.

En outre, ces représentations ont des retombées directes sur le comportement langagier de nos locuteurs. En effet, nous avons constaté que dans le domaine de la communication quotidienne ils utilisent principalement le berbère et le français, car ces langues sont perçues comme des langues de communication qui sont ancrées dans le paysage algérien. Aussi, malgré le fait qu'on est dans une région berbérophone nous avons remarqué l'utilisation de l'arabe dialectal par un certain nombre de nos locuteurs pour la communication.

Ensuite, dans le domaine de la documentation et de la recherche nos enquêtés utilisent beaucoup plus le français et ce, même chez les étudiants qui font leurs études en langue arabe, car cette langue est vue par notre échantillon comme une langue de science et de savoir. Aussi, pour ce qui est des médias et vu que les étudiants enquêtés voient dans la langue française l'expression de la modernité et du savoir, ils préfèrent suivre des médias présentés en cette langue.. Comme, ils suivent également beaucoup de médias en berbère. Cela n'est pas dans le but de s'ouvrir sur le monde ou pour accéder à la modernité, mais pour vivre et consolider leur repère identitaires et historiques, car nos enquêtés voient dans la langue berbère l'expression de leur identité.

Pour revenir à la variable de la langue de formation, nous avons constaté, contrairement à nos hypothèses, qu'elle influence seulement les représentations qu'ont nos locuteurs de l'arabe classique et non de la langue française. En effet, les représentations négatives envers l'arabe classique sont plus importantes chez les étudiants qui suivent leur formation en français, contrairement à ceux qui étudient en arabe. Cette divergence est aussi

Conclusion

présente dans la valorisation de l'arabe classique. Cependant, pour le français la langue de formation de nos enquêtés n'intervient pas dans la manière dont il est perçu, car il est vu d'une manière positive aussi bien de la part des étudiants qui font leurs spécialisations en langue arabe que de ceux qui les font en langue française.

Par contre, s'agissant des attitudes linguistiques de nos locuteurs, elles sont grandement influencées par leur langue de formation. En effet, nous avons pu remarquer que l'utilisation quotidienne du français est plus importante chez les étudiants qui étudient en français que chez ceux qui étudient en arabe. En outre, l'utilisation simultanée de l'arabe classique et du français pour la documentation, caractérise beaucoup plus les étudiants qui étudient arabe.

L'autre phénomène influencé par la langue de formation de nos locuteurs et auquel notre étude s'est intéressée est celui de l'insécurité linguistique. Nous avons constaté que ce sentiment est présent seulement chez les étudiants qui étudient arabe.

Cependant, l'hypothèse avancée pour rendre compte des attitudes de nos enquêtés vis-à-vis de la politique d'arabisation s'avère inexacte. Les résultats de notre enquête démontrent que la langue de formation des étudiants interrogés n'influence pas leur point de vue vis-à-vis de cette politique. C'est la majorité d'entre eux qui sont contre cette politique et qui voient en elle un refus des autres logue parlées en Algérie et une négation du plurilinguisme algérien.

D'autre part, la manière dont les étudiants de l'université de Bejaia perçoivent la diversité culturelle et identitaire en Algérie n'est pas influencée également par leur langue de formation. Là où intervient la langue de formation, c'est la reconnaissance de l'appartenance des différentes cultures au paysage culturel algérien. Cela a été relevé particulièrement pour la culture véhiculée par l'arabe classique et celle véhiculée par la langue français. Chez les étudiants qui ont comme langue de formation l'arabe classique, c'est la majorité qui affirme que l'arabe classique et sa culture font partie du paysage culturel algérien. Alors que chez ceux qui étudient en français, c'est la majorité qui affirme le contraire, à savoir l'arabe classique et sa culture n'appartiennent pas à la culture algérienne. Mais, pour la culture véhiculée par le français c'est le phénomène contraire que nous avons constaté. Cette culture est reconnue par les étudiants qui étudient en français et rejetée par ceux qui étudient en arabe classique.

Conclusion

En ce concerne le phénomène d'interculturalité, nous dirons que les étudiants de l'université de Bejaia acceptent et reconnaissent une diversité culturelle à deux dimensions seulement. Ces étudiants jugent que l'interculturel, en Algérie, se compose de deux cultures qui sont celles des Algériens. La première est celle véhiculée par le berbère et qui représente le repère identitaire et historique des Algériens. La deuxième est la culture véhiculée par l'arabe dialectal, qui est perçue comme la culture populaire de tous les Algériens et qui assure la cohésion du tissu social de l'Algérie. Cela, sans, pour autant, être hostile envers la culture véhiculée par l'arabe classique et celle qui est véhiculée par le français.

Enfin, l'analyse des résultats obtenus pour le dernier phénomène abordé dans notre enquête et qui est celui de la construction identitaire de nos enquêtés, nous permet d'écarter l'influence de la langue de formation dans la manière qu'ont nos locuteurs de s'identifier. Car la majorité de nos locuteurs s'identifie comme étant « kabyle » ou « berbère ». Aussi cette manière qu'ont les étudiants de concevoir leur identité est grandement influencée, pour les deux groupes, par leur langue maternelle, car elle est considérée comme un repère identitaire important. Mais, ce n'est pas pour autant que nos locuteurs jugent l'utilisation d'une autre langue que leur langue maternelle comme étant un danger qui peut influencer négativement leur identité.

A travers les différents résultats présentés, nous avons pu voir quels sont les liens qui peuvent s'établir entre les différents phénomènes étudiés et aussi la manière dont les représentations linguistiques conditionnent grandement aussi bien des phénomènes linguistiques que d'autres phénomènes comme l'interculturalité et la construction identitaire. C'est la mise en avant de ces différents rapports qui constituent, selon nous, l'originalité de notre travail et qui le distingue des autres recherches déjà effectuées. En d'autres termes, notre travail s'est distingué par son approche *macro*, cela en prenant les phénomènes linguistiques dans leur globalité avec toutes les interactions que ces phénomènes peuvent avoir entre eux et même avec d'autres phénomènes socioculturels. Donc, notre enquête se veut, en quelque sorte, une critique de la démarche voulant confiner les phénomènes sociolinguistiques dans des études cloisonnées et où les interactions existantes entre chaque concept sont ignorées.

En outre, notre étude s'est voulue avant tout empirique. Il s'agissait pour nous d'investir un terrain encore inconnu à travers une démarche exploratrice, fondée sur les seules données qui peuvent nous garantir un maximum de fiabilité, à savoir le discours des

Conclusion

locuteurs qui vivent et qui font vivre le différents phénomène auxquels nous nous somme intéressé.

Néanmoins, même si nous avons tenté d'effectuer une recherche la plus complète possible, il n'en demeure pas moins que notre étude soufre d'un certains nombre de manques. Le plus important, à notre avis, c'est ce manque de représentativité qui caractérise notre recherche, car le nombre d'étudiants interrogés n'est pas suffisant pour faire des généralisations. C'est pour cela que nous pensons qu'il serait pertinent que d'autres recherches reprennent notre thématique, mais en élargissant l'échantillonnage de façon qu'elles puissent faire des généralisations. Cela en s'intéressant à un nombre plus important d'enquêtés qui auraient des langues maternelles différentes ainsi que des affiliations socioculturelles et identitaires distinctes. Comme ces recherches pourraient dépasser le cadre universitaire et mener leurs investigations au sein même de la société algérienne, pour pouvoir intégrer les différents groupes socioculturelles et linguistiques algériens. Une chose qui va permettre de mieux saisir les différents enjeux linguistiques, culturels et identitaires qui se jouent en Algérie, dont le devenir dépendra de la nature positive ou négative des résultats que ces enjeux vont engendrer.

Conclusion

Conclusion

La présente recherche est une étude sociolinguistique qui a été réalisée à l'université de Bejaia. Elle avait comme objectif principal de décrire de quelle façon les étudiants de cette université vivent le phénomène de coexistence/concurrence de langues existant en Algérie et comment ils perçoivent les enjeux interculturels et identitaires qui en découlent. Elle s'est voulue, en outre, une interrogation sur les fonctions sociales qu'attribuent ces locuteurs aux différentes langues existant dans le paysage linguistique algérien.

Pour atteindre cet objectif notre étude a fait du phénomène des représentations linguistiques le moteur premier de sa démarche. Cela est justifiable par le fait que la notion de représentation est devenue omniprésente dans les différents champs d'études des sciences humaines. Car, elle s'est avéré un moyen fiable pour mettre en exergue et de comprendre les spécificités de n'importe quel groupe social. En d'autres termes, les représentations sont un outil efficace pour observer et expliquer certains phénomènes sociolinguistiques.

Donc, nous pouvons avancer que toute action ayant un rapport avec la langue devrait passer par une étude des représentations, car, comme nous le savons, celles-ci orientent les choix, pèsent sur les pratiques et influencent les rapports socioculturels entre les individus.

La première interrogation de notre travail est celle de savoir quelles représentations ont nos enquêtés des quatre langues présentes en Algérie et quelles sont les implications de ces représentations.

Suite à l'analyse des résultats de notre enquête, nous sommes en mesure d'avancer que les langues vivent une réelle compétition. Car, les étudiants de l'université de Bejaia perçoivent les langues d'une manière différente. Cela en leur attribuant des fonctions et des hiérarchisations spécifiques pour chacune d'elles.

Donc, nous avons constaté que nos enquêtés, dans leur majorité, ont des représentations positives envers l'arabe dialectal. Cela en le considérant comme une langue appartenant aux Algériens et en usant d'un certain nombre d'adjectifs valorisants pour le qualifier. Comme ils attribuent à cette langue une fonction véhiculaire en Algérie en la considérant comme une langue de communication de premier ordre. Cette attitude positive s'applique également pour le berbère. Car nos locuteurs ont des représentations positives envers cette langue. Ces représentations sont exprimées en attribuant au berbère la fonction de langue maternelle et en le qualifiant de langue exprimant l'identité et l'Histoire des Algériens.

Conclusion

Comme nous avons remarqué également l'emploi de nombreux qualificatifs valorisants pour le décrire. La langue française, bénéficie elle aussi de représentations positives de la part de nos enquêtés. Elle est considérée, par la majorité de notre échantillon, comme une langue vivante, une langue de communication facilement accessible et une langue ancrée dans le paysage linguistique algérien. Comme ils attribuent à cette langue une fonction d'ouverture et de modernité.

Cependant, et comme nous l'avons annoncé lors de nos hypothèses, l'arabe classique, en plus des représentations neutres qu'il sollicite chez nos enquêtés en lui attribuant une fonction religieuse, il est perçu d'une manière négative par de nombreux étudiants interrogés. Car, nous avons constaté l'emploi d'adjectifs dévalorisants pour le qualifier (langue imposée, langue des terroristes, langue d'oppression...etc.). Mais aussi, en le décrivant comme une langue étrangère aux Algériens et comme langue difficile.

En outre, ces représentations ont des retombées directes sur le comportement langagier de nos locuteurs. En effet, nous avons constaté que dans le domaine de la communication quotidienne ils utilisent principalement le berbère et le français, car ces langues sont perçues comme des langues de communication qui sont ancrées dans le paysage algérien. Aussi, malgré le fait qu'on est dans une région berbérophone nous avons remarqué l'utilisation de l'arabe dialectal par un certain nombre de nos locuteurs pour la communication.

Ensuite, dans le domaine de la documentation et de la recherche nos enquêtés utilisent beaucoup plus le français et ce, même chez les étudiants qui font leurs études en langue arabe, car cette langue est vue par notre échantillon comme une langue de science et de savoir. Aussi, pour ce qui est des médias et vu que les étudiants enquêtés voient dans la langue française l'expression de la modernité et du savoir, ils préfèrent suivre des médias présentés en cette langue.. Comme, ils suivent également beaucoup de médias en berbère. Cela n'est pas dans le but de s'ouvrir sur le monde ou pour accéder à la modernité, mais pour vivre et consolider leur repère identitaires et historiques, car nos enquêtés voient dans la langue berbère l'expression de leur identité.

Pour revenir à la variable de la langue de formation, nous avons constaté, contrairement à nos hypothèses, qu'elle influence seulement les représentations qu'ont nos locuteurs de l'arabe classique et non de la langue française. En effet, les représentations négatives envers l'arabe classique sont plus importantes chez les étudiants qui suivent leur formation en français, contrairement à ceux qui étudient en arabe. Cette divergence est aussi

Conclusion

présente dans la valorisation de l'arabe classique. Cependant, pour le français la langue de formation de nos enquêtés n'intervient pas dans la manière dont il est perçu, car il est vu d'une manière positive aussi bien de la part des étudiants qui font leurs spécialisations en langue arabe que de ceux qui les font en langue française.

Par contre, s'agissant des attitudes linguistiques de nos locuteurs, elles sont grandement influencées par leur langue de formation. En effet, nous avons pu remarquer que l'utilisation quotidienne du français est plus importante chez les étudiants qui étudient en français que chez ceux qui étudient en arabe. En outre, l'utilisation simultanée de l'arabe classique et du français pour la documentation, caractérise beaucoup plus les étudiants qui étudient arabe.

L'autre phénomène influencé par la langue de formation de nos locuteurs et auquel notre étude s'est intéressée est celui de l'insécurité linguistique. Nous avons constaté que ce sentiment est présent seulement chez les étudiants qui étudient arabe.

Cependant, l'hypothèse avancée pour rendre compte des attitudes de nos enquêtés vis-à-vis de la politique d'arabisation s'avère inexacte. Les résultats de notre enquête démontrent que la langue de formation des étudiants interrogés n'influence pas leur point de vue vis-à-vis de cette politique. C'est la majorité d'entre eux qui sont contre cette politique et qui voient en elle un refus des autres langues parlées en Algérie et une négation du plurilinguisme algérien.

D'autre part, la manière dont les étudiants de l'université de Bejaia perçoivent la diversité culturelle et identitaire en Algérie n'est pas influencée également par leur langue de formation. Là où intervient la langue de formation, c'est la reconnaissance de l'appartenance des différentes cultures au paysage culturel algérien. Cela a été relevé particulièrement pour la culture véhiculée par l'arabe classique et celle véhiculée par la langue française. Chez les étudiants qui ont comme langue de formation l'arabe classique, c'est la majorité qui affirme que l'arabe classique et sa culture font partie du paysage culturel algérien. Alors que chez ceux qui étudient en français, c'est la majorité qui affirme le contraire, à savoir l'arabe classique et sa culture n'appartiennent pas à la culture algérienne. Mais, pour la culture véhiculée par le français c'est le phénomène contraire que nous avons constaté. Cette culture est reconnue par les étudiants qui étudient en français et rejetée par ceux qui étudient en arabe classique.

Conclusion

En ce concerne le phénomène d'interculturalité, nous dirons que les étudiants de l'université de Bejaia acceptent et reconnaissent une diversité culturelle à deux dimensions seulement. Ces étudiants jugent que l'interculturel, en Algérie, se compose de deux cultures qui sont celles des Algériens. La première est celle véhiculée par le berbère et qui représente le repère identitaire et historique des Algériens. La deuxième est la culture véhiculée par l'arabe dialectal, qui est perçue comme la culture populaire de tous les Algériens et qui assure la cohésion du tissu social de l'Algérie. Cela, sans, pour autant, être hostile envers la culture véhiculée par l'arabe classique et celle qui est véhiculée par le français.

Enfin, l'analyse des résultats obtenus pour le dernier phénomène abordé dans notre enquête et qui est celui de la construction identitaire de nos enquêtés, nous permet d'écarter l'influence de la langue de formation dans la manière qu'ont nos locuteurs de s'identifier. Car la majorité de nos locuteurs s'identifie comme étant « kabyle » ou « berbère ». Aussi cette manière qu'ont les étudiants de concevoir leur identité est grandement influencée, pour les deux groupes, par leur langue maternelle, car elle est considérée comme un repère identitaire important. Mais, ce n'est pas pour autant que nos locuteurs jugent l'utilisation d'une autre langue que leur langue maternelle comme étant un danger qui peut influencer négativement leur identité.

A travers les différents résultats présentés, nous avons pu voir quels sont les liens qui peuvent s'établir entre les différents phénomènes étudiés et aussi la manière dont les représentations linguistiques conditionnent grandement aussi bien des phénomènes linguistiques que d'autres phénomènes comme l'interculturalité et la construction identitaire. C'est la mise en avant de ces différents rapports qui constituent, selon nous, l'originalité de notre travail et qui le distingue des autres recherches déjà effectuées. En d'autres termes, notre travail s'est distingué par son approche *macro*, cela en prenant les phénomènes linguistiques dans leur globalité avec toutes les interactions que ces phénomènes peuvent avoir entre eux et même avec d'autres phénomènes socioculturels. Donc, notre enquête se veut, en quelque sorte, une critique de la démarche voulant confiner les phénomènes sociolinguistiques dans des études cloisonnées et où les interactions existantes entre chaque concept sont ignorées.

En outre, notre étude s'est voulue avant tout empirique. Il s'agissait pour nous d'investir un terrain encore inconnu à travers une démarche exploratrice, fondée sur les seules données qui peuvent nous garantir un maximum de fiabilité, à savoir le discours des

Conclusion

locuteurs qui vivent et qui font vivre le différents phénomène auxquels nous nous somme intéressé.

Néanmoins, même si nous avons tenté d'effectuer une recherche la plus complète possible, il n'en demeure pas moins que notre étude soufre d'un certains nombre de manques. Le plus important, à notre avis, c'est ce manque de représentativité qui caractérise notre recherche, car le nombre d'étudiants interrogés n'est pas suffisant pour faire des généralisations. C'est pour cela que nous pensons qu'il serait pertinent que d'autres recherches reprennent notre thématique, mais en élargissant l'échantillonnage de façon qu'elles puissent faire des généralisations. Cela en s'intéressant à un nombre plus important d'enquêtés qui auraient des langues maternelles différentes ainsi que des affiliations socioculturelles et identitaires distinctes. Comme ces recherches pourraient dépasser le cadre universitaire et mener leurs investigations au sein même de la société algérienne, pour pouvoir intégrer les différents groupes socioculturelles et linguistiques algériens. Une chose qui va permettre de mieux saisir les différents enjeux linguistiques, culturels et identitaires qui se jouent en Algérie, dont le devenir dépendra de la nature positive ou négative des résultats que ces enjeux vont engendrer.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- A. DOURARI, « *Les malaises de la société algérienne. Crise de langues et crise d'identité* », Alger, Casbah éditions. 2002.
- ALLEYENE et GARVIN, « *Réflexion sur la normalisation linguistique au Québec* ».
- A-M. HOUDBINE, « *L'imaginaire linguistique* », paris, L'Harmattan, 2002.
- A. OUARDANE, « *La question berbère* », Epigraphie Dar el Idjthead, Alger, 1993.
- B. ROSOFT, « *Les imaginaires des langues* », in H. BOYER, « *Sociolinguistique, territoire et objet* », paris, Delachaux et Nesle, 1996.
- C. CANUT, « *Subjectivité, imaginaire et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique"* » 2000.
- C. CLANET, « *L'Interculturel* », PUM, 1993.
- C. FERGUSON, « *Diglossie* », Word, vol 15 n°02, P.336, cité par F. GARMADI, PUF, 1981, P. 139.
- CH. ACHOUR, « *Abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie* », Alger, ENAP, 1985.
- C. LEVIS-STRAUSS, « *L'identité* » in Séminaire interdisciplinaire. Paris, Editions Gallimard, 1983.
- C. LEVI-STRAUSS, « *Anthropologie structurale* », Paris, Plon 1958.
- D. JODELET, « *Les représentations sociales* ».
- D. MORSLY, 1990, « *Attitudes et représentations linguistiques* ». In « *La linguistique. Romane* », vol. 26, no2, 1990.
- E. BENVENISTE, « *Problèmes de linguistique générale* », Volume 1, Paris, Editions Gallimard, 1966.
- E. T Hall, « *Le langage silencieux* ».
- F. CHERIGUEN, « *Politique linguistique en Algérien* ». In « *Essai de sémiotique du nom propre et du texte* », Alger, OPU, 2008, p.103-113.
- F DE SINGLY, « *L'enquête et des méthodes : le questionnaire* », Edition Nathan, Col, 128, Paris.
- G. GRANDGUILLAUME, « *douleur et intervention, du politique en Algérie* », Ed Démosthène, Caen, 1989.

Bibliographie

G. GRANDGUILLAUME, « *arabisation et démagogie en Algérie* », Le monde politique, n°515, février 1997.

G. KREMITZ, « *Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts* » in *langage* n° 61.

H. BOYER, « matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. », *Langue française*, n° 85, p.104, 1990.

H. BOYER, « *Sociolinguistique, territoire et objet* », Lausanne : Delachaux et Niestlé, 1996.

H-J. LÜSEBRINK, « *Les concepts de "Culture" et d'"Interculturalité". Approches de définitions et enjeux pour la recherche en communication interculturelle* », Université de Saarbrücken, Allemagne, Bulletin no 30 – Avril 1998.

J. DEJEUX, « *Situation de la littérature maghrébine* », OPU, Alger, 1980.

J-C. ABRIC, « *Méthodologie de recueil des représentations sociales* », in J C.ABRIC, (dir.). « *Pratiques sociales et représentations* », Paris, PUF, 1994.

J. GRAMADI, « *la sociolinguistique* », paris : PUF, 1981.

J-L. CALVET L, « *Pour une écologie des langues du monde* », Plon, Paris, 1999, p. 145-146.

J.L.CALVET, « *La Sociolinguistique* », Presses Universitaires de France, Paris, 2003, P. 48.

J-L. CALVET, « *La guerre des langues et les politiques linguistiques* », Paris, payot, 1987, P.154-155.

J.L CALVET, « *Méthodes des sciences sociales* », 3^{ème} éd, Paris, Dalloz, 1976, P.573
J-M. COMITI, « *Les corses face à leur langue : de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue* », 1992, p.105.

J. MAURIS, « *Politique et aménagement linguistique* », Coll, L'ordre des mots, Le Robert, Paris, 1987, P.11.

KH. TALEB IBRAHIMI : « *Les Algérien (s) et leur (s) langues : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne* », Ed El Hikma, Alger, 1995.

L. BLOOMFIELD, « *Le langage* », Paris, 1970.

M. ABDALLAH-PRETCEILLE, « *L'éducation interculturelle* » PUF, 2004.

Bibliographie

- M. DE CARLO, « *L'interculturel* », Paris : Clé International, collection « *Didactique des langues étrangères* » dirigée par R. GALISSON, 1999, p. 40.
- M. GRAWITZ, « *Méthodes des sciences sociales* », 3^{ème} éd. Paris, Dalloz, 1976, P.573.
- M. HADDAD, « *Monolinguisme d'Etat et arabisation en Algérie. Place des langues et problématique identitaire dans les textes officiels algériens* », Synergies Algérie n° 10 - 2010.
- M. KILANI, « *L'invention de l'autre* », Essais sur le discours anthropologique, 2004
- M. KEDDACHE, « *L'Algérie médiévale* », SNED, Alger, 1982.
- M. LACHERAF, cité in BALTA P. et RULLEAU, « *L'Algérie des Algériens* », éd Ouvrières, Paris, 1981, P.
- M-L. MOREAU, « *Sociolinguistique, les concepts de base* », MARDAGA, Bruxelles, 1997.
- M. TRIBALAT, P. SIMON et B. RIANDEY, « *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France* », La Découverte / INED, Paris, 1996.
- N. GUEUNIER, « *Représentations linguistiques* » in M-L MOREAU (Ed) « *Sociolinguistique concepts de base* », Liège : MADRAGA, 1997.
- N. MEROUANI, « *Les enjeux de l'aménagement linguistique dans le milieu scolaire algérien* », Université du Québec Montréal, avril 2009.
- P. BOURDIEU, « *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* ». Paris, Editions Fayard, 1982.
- P. CNECHT. « *Dialecte* ».in « *sociolinguistique, les concepts de base* » in « *sociolinguistique, les concepts de base* », Dir A-L. Moreau, MADRAGA. Liège, Belgique1997.
- P. GARVIN, « *Langue standard* ». in « *sociolinguistique, les concepts de base* », Dir A-L. Moreau, MADRAGA. Liège, Belgique1997.
- R. BOUDON. « *Attitude* », in Encyclopédie Universalise, Paris, 1988.
- R.GHIGLIONE et B. MATALON, « *Les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* », Armand Colin, Col « U », Paris, 1978.
- R. MUCHIELLI « *Le questionnaire* » in « *l'enquête psycho-sociale* », 8e éd, Paris, Entreprise Moderne d'Édition et Librairies Techniques, 1985.
- R. SEBAA, « *La langue française dans le plurilinguisme en Algérie* ». In « *Cultures et langues la place des minorités* », Session 6.
- R. THOM, paraboles et catastrophes, Entretiens sur les mathématiques, la science et la philosophie, Flammarion, 2^{ème} éd, 1983.

Bibliographie

W. MACKY, « *bilinguisme et contacte des langues* », Paris, 1976.

Dictionnaires

« *Dictionnaire de sociologie* », Larousse, 1971, P. 24.

Dictionnaire actuel de l'éducation, Larousse, 1988.

J. ROGGERO, « *Dictionnaire de la linguistique* », sous la Dir de G. MOUNIN, Paris, PUF, 1974, « contacte ».

J-F. DORTIER, « *Dictionnaire des sciences humaines* », 2004, « *le bilinguisme* »

J. DUBOIS, « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Larousse, 1994.

Thèses

L. LAROUSSE, « *l'alternance de code arabe dialectal* », thèses de doctorat, 1991.

I. MILOUDI, « *L'alternance codique dans les pratiques langagières des Algériens* », thèse de magister, université de M'SIMA, 2008-2009, P.25-26.

Sources électroniques

Aménagement linguistique en Algérie, [www.tflq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie-3politique ling. Htm](http://www.tflq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie-3politique_ling_Htm).

B. KALSCHUEER et L. ALLOLIO-NACKE, "Why does the current debate on Interculturality Prevent the Development of Intercultural Communication?: A Critical Note on the Interculturality Discourse". Source Réseau international sur la politique culturelle.

G. DUBOIS et G. RAPEGNO, cité par K. BOUCHER, in « *Approche des représentations sociolinguistiques dans un groupe de jeunes librevillois* », Disponible sur : www.unice.fr/ILF-NRS/ofcaf/13/boucher.html.

¹http://www.elwatan.com/entretien/abderrazak-dourari-la-politique-linguistique-a-inculque-la-haine-de-soi-29-09-2011-141508_121.php

Bibliographie

J-C. ABRIC, 2003, <http://www.cairn.info/methodes-d-etude-des-representations-sociales--9782749201238-page-7.htm>: 7°.

J-C. ABRIC, « *ÉTUDE D'UN GROUPE D'AIDES A DOMICILE, PREPARANT LE C.A.F.A.D. MODULAIRE* » : Disponible sur :
http://www.serpsy.org/formation_debat/mariodile_6.html

J-L. CALVET, « *Les politiques linguistiques* », Coll. Que-sais-je ?, PUF, Paris, 1996.
<http://www.paperblog.fr3125521/la-francophonie-en-Algerie-mythe-ou-realite>.

CORBEIL, source électronique 2002.

Annexes

Age :

Sexe : Masculin

Féminin

Filière :

Quelle est votre langue maternelle ?

1)-Que pensez-vous des langues suivantes ?

Arabe classique :

.....

Arabe dialectal (algérien) :

.....

Français :

.....

Berbère :

.....

2)- Mettez une croix sur le(s) terme(s) qui renvoie le mieux aux langues suivantes :

	Religion	Identité	Modernité	Communication	Oppression	colonialisme
Arabe classique						
Arabe dialectal (algérien)						
Français						
Berbère						

3)-Quelles sont les langues que vous utilisez le plus au quotidien ? (cochez les cases qui conviennent)

Langues	Choix
Arabe classique	
Arabe dialectal (algérien)	
Français	
Berbère	

4)- De quelle langue sont les ouvrages que vous consultez ? (cochez la case qui convient)

Langues	Choix
Arabe classique	
Français	
Arabe classique + Français	

5)- Dans quelle (s) langue (s) suivez-vous les médias (télévision, radio) ?

Langues	Choix
Arabe classique	
Arabe dialectal (algérien)	
Français	
Berbère	

6)- Si vous avez le choix, aimeriez-vous suivre une filière enseignée en arabe ou en français ?

Arabe

Français

Pourquoi ?
.....
.....
.....

7)- Selon-vous lequel du français ou de l'arabe est essentiel pour la vie professionnelle ?

.....

8)- Estes-vous d'accord avec la politique d'arabisation menée par le gouvernement algérien ?

Oui

Non

Pourquoi ?
.....
.....
.....
.....
.....

9)- D'après vous, est-ce que la politique d'arabisation signifie le refus des autres langues pratiquées en Algérie ?

Oui

Non

Pourquoi ?
.....
.....
.....

10)- Choisissez **une seule réponse**:

Selon vous, les langues étrangères sont :

-Nécessaires

-Pratiques

-Inutiles

11)- Le fait qu'il y ait plusieurs langues en Algérie, cela veut dire qu'il y a plusieurs cultures ?

Oui

Non

Pouvez-vous expliquer votre réponse ?

.....

.....

.....

.....

.....

12)- Etes-vous d'accord avec ceux qui pensent qu'il n'y a pas une seule et même identité algérienne mais plutôt plusieurs identités?

Oui

Non

Pourquoi ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

13)- Pensez-vous que chacune de ces langues et la culture qu'elle véhicule appartient à la même culture (la culture algérienne) ?

	Oui	Non	Commentaire
Arabe classique		
Arabe dialectal (algérien)		
Français :		
Kabyle :		

14)- Comment vous identifiez-vous ?

.....

15)- Votre langue maternelle joue-t-elle un rôle dans votre manière de vous identifier ?

Oui

Non

16)- Selon-vous l'utilisation d'une autre langue que sa langue maternelle peut-elle influencer négativement notre identité ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....

Table des matières

Table des matières

Introduction	07
Présentation du sujet.....	08
Objectifs et problématique	11
Hypothèses.....	13
Domaine d'investigation	15
Plan suivi.....	16
Partie I : Cadre théorique.....	17
Chapitre I : Aspect définitionnel	18
1- Contact de langues.....	19
1-1- Le bilinguisme.....	19
1-2-La diglossie.....	21
2- Le statut linguistique.....	23
2-1-Langue officielle/langue nationale.....	23
2-2-La langue standard et le dialecte	23
2-3-La langue véhiculaire.....	24
3- L'imaginaire linguistique.....	25
3-1- Représentations linguistiques.....	25
3-2- Attitudes linguistiques.....	29
3-3- Attitudes et représentations.....	30
4- Influence des paramètres extralinguistiques sur les représentations et par conséquent sur les attitudes	32
5- Le discours épilinguistique.....	32
6- L'insécurité linguistique	33
7- Politique linguistique.....	35
8- Culture et interculturalité.....	37
8-1-La culture.....	37
8-2- L'interculturalité	41
9- Identité et langue	44
Chapitre II : Description sociolinguistique de l'Algérie	48
1- Aperçu historique.....	49
2- La situation sociolinguistique de l'Algérie.....	50
2-1- Durant la période coloniale.....	50
2-2- L'impact du français sur la société algérienne durant la colonisation.....	52
2-3-Après l'indépendance.....	53
2-3-1- Le berbère ou tamazight.....	53

2-3-2- l'arabe et ses variétés	55
2-3-2-1- L'arabe classique ou littéraire.....	55
2-3-2-2- L'arabe moderne ou médiatique	55
2-3-2-3- L'arabe algérien ou dialectal.....	56
2-3-3- Le français	56
3- Le processus d'arabisation.....	57
Partie II : Aspects analytique.....	61
Chapitre I : Considérations méthodologiques.....	62
1- L'enquête en sociolinguistique.....	63
2- Notre enquête et corpus.....	64
3- L'échantillonnage	66
3-1- les méthodes d'échantillonnage.....	66
3-1-1-Les méthodes probabilistes (aléatoire).....	66
3-1-1-1- L'échantillonnage aléatoire simple	66
3-1-1-2- L'échantillonnage stratifié	66
3-1-1-3- L'échantillonnage en grappes	67
3-1-2- Les méthodes non-probabilistes (non aléatoire).....	67
3-1-2-1- L'échantillonnage par quotas.....	67
3-2- Les échantillons représentatifs	68
4- Notre méthode d'échantillonnage	68
5- Les méthodes de recueil des représentations.....	68
5-1- Le recueil du contenu des présentations	69
5-1-1- Les méthodes associatives.....	69
5-1-1-1- L'association libre.....	69
5-1-1-2- La carte associative	70
5-1-2- Les méthodes dites interrogatives.....	70
5-1-2-1 -L'entretien.....	70
5-1-2-2- Les méthodes figuratives et graphiques.....	70
5-1-2-3- Le questionnaire.....	70
5-2- Le repérage de l'organisation et de la structure d'une représentation.....	71
6- Présentation de l'outil d'investigati.....	71
6-1-Choix de l'outil d'investigation : le questionnaire.....	71
6-2- Présentation du questionnaire	73
6-3- Les conditions de passation et récupération des questionnaires.....	75

6-4- Méthode d'analyse et problèmes méthodologiques.....	76
Chapitre II : résultats et analyse.....	78
1- Présentation et description de l'échantillon	79
1-1-L'âge.....	79
1-2- Le nombre relativement au sexe et la langue de formation	80
1-3- Les langues maternelles.....	80
2- Analyse des données	81
2-1- Les Représentations linguistiques.....	81
2-1-1- Point de vue vis-à-vis des langues.....	81
2-1-1-1- L'arabe classique.....	81
2-1-1-2- L'arabe dialectal.....	83
2-1-1-3- Le français	85
2-1-1-4- Le berbère.....	87
2-1-2 Association des langues à une liste de termes proposés	89
2-2- Les attitudes linguistiques.....	95
2-2-1- Langues pratiquées au quotidien	96
2-2-2- Langue de lecture d'ouvrages	97
2-2-3- Langues des médias.....	98
2-3- Le sentiment d'insécurité linguistique	100
2-3-1- Le choix d'étudier en français ou en arabe	101
2-3-2- Lequel du français ou de l'arabe est essentiel pour la vie professionnelle.....	102
2-4- La politique d'arabisation	103
2-4-1- point de vue vis-à-vis de la politique d'arabisation.....	104
2-4-2- La politique d'arabisation et refus des autres langues.....	105
2-5- La perception de la diversité culturelle et identitaire et la construction identitaire des enquêtés	106
2-5-1- La diversité culturelle et identitaire.....	107
2-5-1-1- point de vue vis-à-vis des langues étrangères	107
2-5-1-2- La perception de la diversité culturelle.....	109
2-5-1-3- La reconnaissance de la diversité identitaire	110
2-5-2- La perception des cultures présentes en Algérie.....	111
2-5-3- La construction identitaire	116
2-5-3-1- Critères identificatoires et rapport aux langues.....	116
2-5-3-2- Le rôle de la langue maternelle dans la construction identitaire.....	117
2.5.3.3- L'influence de l'utilisation d'une autre langue sur l'identité.....	117

Conclusion..... 120
Bibliographie..... 126
Annexes 132
Table des matières..... 133

Résumé

Le succès qu'a connu la sociolinguistique durant les quatre dernières décennies, n'est pas détaché du caractère particulièrement fructueux de ses applications dans diverses disciplines, et partant, dans les différents domaines de la vie sociale.

C'est justement dans ce cadre que peut être appréhendé l'esprit de ce mémoire. En effet, notre travail a prit, au départ, une orientation typiquement sociolinguistique, cela à travers l'étude d'un certain nombre de phénomènes linguistiques, pour ensuite se détacher, quelque peu, de ce champ d'études. Car, nous avons tenté d'analyser les retombés de ces phénomènes linguistiques sur des concepts à caractère social (interculturalité) et même psychologique (la construction identitaire).

Donc, notre travail, qui est une étude comparative, a eu comme objectif de décrire de quelle façon les étudiants de l'université de Bejaia vivent la coexistence/concurrence de langues en Algérie. Cela à travers l'analyse de leurs représentations et attitudes linguistiques, le sentiment de sécurité/insécurité linguistique et la manière dont ils vivent la politique d'arabisation. Ensuite, nous nous sommes intéressé à la manière avec laquelle nos enquêtés réagissent face à la diversité culturelle et identitaire en Algérie, en d'autres termes, comment ils perçoivent les cultures présentes en Algérie et comment ils perçoivent leur identité. En fin, nous avons posé un regard global sur ces différents éléments pour voir la manière dont les représentations linguistiques des étudiants de Bejaia influencent leur perception de l'interculturalité en Algérie ainsi que leur construction identitaire.

Ces différents objectifs ont pu être atteints grâce à une enquête sociolinguistique réalisée à l'université de Bejaia en utilisant la technique du questionnaire. En outre, comme notre mémoire est une étude comparative, nous avons répartis nos enquêtés en deux catégories : ceux qui suivent leurs formations en langue arabe (20 locuteurs) et ceux qui suivent leurs formations en langue française (20 locuteurs). L'objectif est de savoir si leur langue de formation influence la manière dont nos enquêtés vivent et perçoivent les différents phénomènes et concepts déjà cités.

Mots clés

Représentation, attitude linguistique, sécurité/insécurité linguistique, politique linguistique, l'interculturalité, identité, langue.